



BILAN D'ACTIVITE 2025 EHPAD « LES CAPUCINES »



VILLAGE Les Capucines
Agissons Ensemble

Labellisation : "Établissement promoteur de démocratie en santé"





SOMMAIRE

1. Les coopérations de l'EHPAD « Les Capucines » en 2025	6
2. Projet : Chanvre Alimentaire et Santé	10
3. Projet : Amélioration qualité vie – Rails plafonniers	12
4. Les Projets avec le GCSMS – Equipe Mobile – Qualité de Vie et des Conditions de Travail 86	13
5. Plan pluriannuel d'investissement	16
6. Démarche d'évaluation continue de la qualité	20
7. Activité de l'établissement	29
8. Protocole de suivi des évènements indésirables	30
9. Analyse des plaintes et réclamations	34
10. Le Conseil de la Vie sociale – Instance de participation des résidents et des familles	36
11. Vill'AGE Les Capucines Agissons ensemble : Développement de la participation des résidents	38
12. Les projets 2025	41
12.1. Les Appels à Projet déposés en 2025	41
12.2. Les Actions réalisées en 2025	42
12.3. L'EHPAD obtient la Mention Etablissement engagé contre les virus de l'hiver 2023 - 2025	43
13. Accompagnement des résidents	44
13.1. Mise à jour des Projets de Vie Individualisés (PVI)	44
13.2. Le Service de Soins	46
13.3. Les Ergothérapeutes – Barbara MEUNIER et Lucie RODIER	50
13.4. La Psychologue – Lucie MAUGER	62
13.5. Projet de médiation par l'animal	67
14. L'Animation	72
15. Tableau de bord ANAP 2024	78
16. Le service de blanchisserie	79
17. Le service restauration	83
18. L'administration de l'établissement	85
19. Les instances de l'EHPAD en 2025	92
ABREVIATIONS	93



PREAMBULE

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de l'engagement quotidien des équipes de l'EHPAD Les Capucines en faveur d'un accompagnement de qualité, respectueux des résidents et fidèle aux valeurs de l'établissement : bienveillance, sécurité, professionnalisme et qualité de vie au travail.

Tout au long de l'année, les professionnels ont contribué à faire vivre le projet d'établissement en plaçant le résident au cœur des pratiques. Les équipes soignantes, hôtelières, administratives et d'animation ont œuvré collectivement pour garantir un cadre de vie sécurisant, chaleureux et adapté aux besoins de chacun.

L'année 2025 a également été marquée par la poursuite **d'aménagements structurants**, notamment l'installation progressive de **rails plafonniers**, améliorant à la fois le confort des résidents et les conditions de travail des professionnels. Ces équipements ont pu être déployés grâce à un **financement à hauteur de 50 % par la CARSAT**, soulignant l'importance accordée à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Par ailleurs, de nombreux professionnels se sont **investis dans des missions de référents**, contribuant activement à la structuration et au suivi de plusieurs thématiques clés. Des référents ont notamment œuvré autour de la **nutrition, du circuit du linge** et de **l'hygiène**, en particulier à travers la complétude et le suivi du **DAMRI**.

Un travail approfondi a également été mené autour de la **prévention des risques liés à l'activité physique**, dans le cadre de la démarche **PRAP-2S**. Celle-ci a intégré **l'auto-évaluation des connaissances des professionnels sur l'utilisation des matériels, l'actualisation mensuelle du tableau des contentions**, ainsi que **le suivi des dispositifs médicaux**, contribuant à sécuriser les pratiques et à renforcer la prévention des risques tant pour les résidents que pour les professionnels.

En parallèle, les équipes se sont fortement mobilisées autour de la **création et du suivi des Projets de Vie Individualisés (PVI)**, renforçant l'accompagnement personnalisé des résidents.

Un axe spécifique a également été développé autour de la **bienveillance et de l'éthique**, avec la création d'un **groupe de travail éthique** ayant réalisé la **cartographie des risques de maltraitance de l'établissement**, étape structurante dans la démarche de prévention et de promotion d'une culture bientraitante partagée.

L'année 2025 a aussi été marquée par un **renforcement de la coordination des soins**, avec un nombre accru de **réunions de coordination des IDE, de réunions d'équipe de soins** et de **rencontres avec la pharmacie**. Ce suivi rapproché a permis d'améliorer la communication entre les équipes, de sécuriser les pratiques et de renforcer la qualité de l'accompagnement des résidents.

Enfin, l'établissement a renforcé son engagement en faveur de la **Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)**. À ce titre, **trois ambassadrices QVCT ont été désignées** et ont participé activement à **l'Équipe Mobile QVCT**, pilotée par le **CIAS Civraisien en Poitou**. Leur implication contribue à faire émerger des actions concrètes en faveur du bien-être au travail, de la prévention des risques psychosociaux et du dialogue au sein des équipes.

L'année 2025 reflète ainsi une **mobilisation collective forte**, une capacité d'adaptation constante et un engagement professionnel durable, contribuant à faire de l'EHPAD Les Capucines un lieu de vie sécurisant, respectueux et humain, au bénéfice des résidents et de l'ensemble des équipes.

La Direction

1. Les coopérations de l'EHPAD « Les Capucines » en 2025

Présentation de l'EHPAD « Fondation Brothier » en Direction commune avec « Les Capucines »

L'EHPAD « Les Capucines » est en Direction commune avec l'EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges depuis le 1^{er} janvier 2016.

L'EHPAD de Limalonges accueille 62 résidents dont 2 en Hébergement temporaire et 8 en Unité sécurisée.

L'établissement propose également une prestation **d'Accueil de jour pour 9 places depuis 2024**. Dans le cadre de ce service l'EHPAD prend en charge le transport aller et retour du domicile de la personne à l'établissement, le déjeuner et propose des activités adaptées permettant le maintien des facultés cognitives.

Cette prestation est proposée aux habitants du Sud Deux-Sèvres comme de la Vienne. Le transport est assuré dans la limite de 20 km autour de la structure.



L'équipe de professionnels de l'établissement est composée de 43 ETP. 17 Aides-soignantes et 3 Infirmières assurent les prestations d'accompagnement des résidents.

Le Groupement Pays Mellois – Sud Deux-Sèvres devient GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente



L'EHPAD Les Capucines adhère au Groupement de coopération Pays Mellois – Poitou Charente depuis 2023.

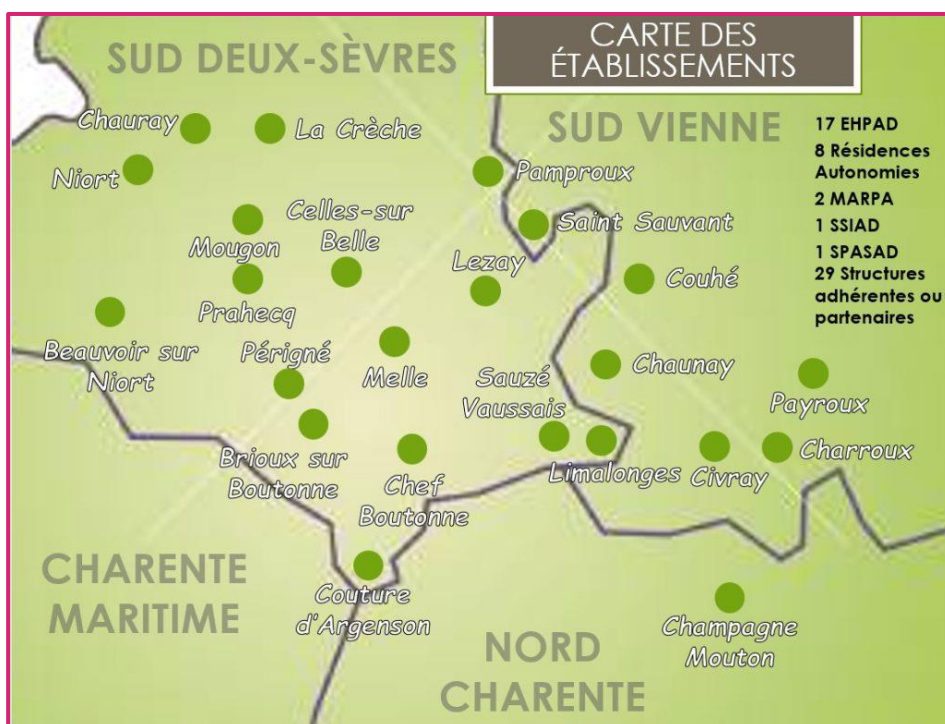
Un nouvel adhérent a intégré le groupement en 2025 : l'EHPAD de Payroux.

➤ Président : Monsieur Benoît Gagnadour, avocat au Barreau de la Charente a été élu Président du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente ;

➤ Administrateur : Madame Maryse SAVARIAU, Directrice des EHPAD Fondation Brothier de Limalonges et Les Capucines de Civray a été élue en tant qu'Administrateur du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente.

9 structures de la Vienne sont donc désormais membres du groupement.

➤ Président : Monsieur Benoît Gagnadour, avocat au Barreau de la Charente a



Depuis plus de 15 ans, le groupement cultive au cœur de nos territoires ruraux les valeurs de la coopération : la solidarité, le partage, la bienveillance, le respect, l'écoute et la transparence.

Il permet ainsi aux établissements de renforcer la coordination entre eux et de travailler ensemble sur le territoire du Pays Mellois du Poitou et de la Charente, dans un cadre juridique sécurisé. Il favorise le travail en réseau, améliore les Ressources Humaines en organisant la mutualisation de certaines formations et permettant l'échange de pratiques professionnelles. Il promeut les actions visant à l'amélioration continue de la qualité des services apportés aux personnes dont les établissements et services ont la charge.

Il s'est engagé depuis 2013 dans une démarche de promotion de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail. Cette démarche lui permet également de bénéficier d'une équipe mobile QVCT qui se déploie sur les établissements et services adhérents.

Notamment, il favorise la « Promotion d'une alimentation saine et durable » ; prend appui sur les ressources et filières locales et s'engage dans une démarche vertueuse de réduction des déchets alimentaires. En 2025, c'est le projet Chanvre qui a été porté au niveau du Pays Mellois.

Enfin, les membres du GCSMS affirment leur souhait de poursuivre la modernisation et la sécurisation de leurs établissements. Dans ce domaine, la coopération s'étend au-delà du GCSMS Pays Mellois -Poitou Charente.

En effet dans le cadre de la généralisation du programme « ESMS numérique », la grappe constituée autour de l'EHPAD « Le Villard » de Champagne Mouton a été sélectionnée par l'ARS Nouvelle Aquitaine pour l'acquisition et la mise en conformité d'un Dossier Usager Informatisé (DUI) le 13 octobre 2023.

Ce projet témoigne de la volonté du GCSMS à s'engager dans les démarches innovantes. Autant d'arguments qui font du GCSMS le partenaire privilégié de ces projets de Centres de Ressources Territoriaux.

Notre démarche prend également appui sur les valeurs communes qui forgent les Projets de nos trois Territoires :

- **Une Ruralité qui cultive le « Bien-Vivre »** et se veut dynamique, accueillante et attractive.
- **Un Environnement favorable à la santé** de tous, au sein duquel on accompagne le « Bien-Vieillir » de nos aînés.
- **Des richesses patrimoniales, naturelles et humaines** qui constituent les ressources de nos territoires et structurent les services.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la Politique Territoriale en Santé de chacun de ces territoires et décline les principaux enjeux de nos **Contrats Locaux de Santé** et du Projet Régionaux de Santé :

- **Améliorer l'accès aux soins, à la prévention et aux droits pour tous**, en favorisant les démarches de « Aller Vers ».
- **Favoriser l'équité et le maillage territorial** dans le déploiement de nos services en santé.

En ce sens, l'Assemblée Générale du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente, réunie le 13 septembre 2024 a validé la **démarche « coopérative »** de réponse à l'appel à projet de l'ARS sur la création des Centres de Ressources Territoriaux. Elle a conforté l'engagement de déposer trois dossiers de CRT :

- l'un dans le **Sud Deux-Sèvres porté par l'EHPAD « Fondation Dussouil » de Lezay géré par le CIAS Mellois en Poitou**,
- le second dans le **Sud Vienne porté par l'EHPAD hospitalier « Les Capucines » de Civray**
- le troisième en **Nord Charente porté par l'EHPAD « Résidence le Villard » géré par le CCAS de Champagne-Mouton.**

L'ARS a validé en 2026 le CRT Sud Deux-Sèvres.

Les établissements membres sont listés ci-dessous :



JOUR	HORAIRE	TYPE DE REUNION
31/01/2025	9H30 – 14H	Comité Technique EHPAD Fondation Brothier – Limalonges
31/01/2025	14H – 17H30	Equipe Mobile QVT 79 – Rencontre de gouvernance EHPAD Fondation Brothier – Limalonges
18/02/2025	14H	Commission restauration EHPAD Les Chanterelles de Celles sur Belle Intervention Chanvre (date au choix avec le 11/03)
11/03/2025	14H	Commission restauration EHPAD Fondation Brothier de Limalonges Intervention Chanvre (date au choix avec le 18/02)
28/03/2025	9H30 – 14H	Comité Technique EHPAD Emilien BOUIN – Chauray
28/03/2025	14H – 17H30	Equipe Mobile QVT 79 – Rencontre de gouvernance EHPAD Emilien BOUIN – Chauray
04/04/2025	9H – 17H	Séminaire Visite CRT de l'EHPAD La Madelaine Association St Marthe la Madelaine 40 rue du Marechal Joffre 24100 Bergerac
29/04/2025	9H	Comité stratégique
23/05/2025	9H30 – 14H	Comité Technique EHPAD Fondation Dussouil - Lezay
23/05/2025	14H – 17H30	Equipe Mobile QVT 79 – Rencontre de gouvernance EHPAD Fondation Dussouil – Lezay
13/06/2025	9H30 – 14H	Comité Technique EHPAD « Les Capucines » 16 avenue Jean Jairès 86400 – Civray
04/07/2025	9H30 – 14H	Comité Technique EHPAD Les Babelottes – Aigondigné
11/07/2025	12H – 15H	Comité stratégique
22/08/2025	12H – 17H	Comité stratégique EHPAD Fondation Dussouil – Lezay
29/08/2025	9H30 – 14H	Comité Technique à l'EHPAD de la Crèche
29/08/2025	13H30 – 14H30	Equipe Mobile QVT 79 – Rencontre de gouvernance en visio EHPAD de la Crèche
05/09/2025	14H	Comité stratégique Mairie de Champagne-Mouton
05/09/2025	15H	Assemblée Générale du GCSMS Mairie de Champagne-Mouton
26/09/2025	9H30 – 14H	Comité Technique EHPAD « Le Petit Logis » - Prahecq
26/09/2025	13H30 – 16H30	Equipe Mobile QVT 79 – Rencontre de gouvernance EHPAD « Le Petit Logis » - Prahecq
07/10/2025	12H – 13H30	Commission Résidence Autonomie
08/10/2025	12H – 16H	Commission Animation : Olympiades à la salle omnisport de Prahecq
07/11/2025	9H30 – 14H	Comité Technique EHPAD « Les Babelottes » - Aigondigné
07/11/2025	13H30 – 16H30	EM QVCT EHPAD « Les Babelottes » - Aigondigné
18/11/2025	10H30	Commission formation à l'EHPAD des Babelottes à Aigondigné
18/11/2025	14H45	Commission restauration – Projet Chanvre Nouvelle Aquitaine – EHPAD Celles sur Belle
05/12/2025	9H30 – 14H	Comité Technique Résidence Autonomie « Les Bons Enfants » - 2 route de Civray, 86510 - Chaunay

Se réunissant une fois par mois, le **Comité Technique** est composé de directeurs membres de l'Assemblée générale et assure les missions définies par le Règlement Intérieur. Ses commissions peuvent être composées d'élus, de directeurs, de techniciens, de professionnels et d'usagers. Il est une instance consultative chargée d'examiner les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services.

Le **Comité Stratégique** quant à lui participe à la détermination de la stratégie du groupement et assure le suivi de sa mise en œuvre. Il est chargé de préparer les travaux de l'Assemblée en lien avec l'Administrateur et permettre la représentation de tous les statuts et types de structures. Prévue par le Projet service 2020-2025, cette commission vise à fluidifier et faciliter le travail en Comité Technique.

2. Projet : Chanvre Alimentaire et Santé

Présentation des différents types de chanvres et leurs diverses utilisations

On connaissait le chanvre comme matière isolante pour le bâtiment ou encore pour ses bienfaits thérapeutiques, il s'invite désormais dans l'alimentation. Cette plante a des **qualités nutritionnelles de premier plan** : **jouissant d'une bonne réputation diététique, le chanvre a été testé dans plusieurs Ehpad dont Les Capucines de Civray.**

Le chanvre est une fibre végétale de la famille des cannabinaées. Dans ce cas précis, nous parlons du **Cannabis Sativa L**, le chanvre légal, et plus particulièrement du chanvre grande culture. Le chanvre est une plante rustique, adaptée à tous les sols et permettant ainsi d'assurer de bons rendements sur les cultures suivantes. En effet, celle-ci est très résistante à la sécheresse et demande une **faible quantité d'irrigation, 11 fois moins d'eau que le coton** et abrite une très grande **biodiversité**, fortifiant ainsi la **plantation et la production de biomasse** : *jusqu'à 15 tonnes de matière sèche à l'hectare en quatre mois.*

A l'origine de cette initiative d'utilisation de chanvre alimentaire pour la cuisine, de **premiers essais culinaires ont été réalisés en 2022 dans les Deux-Sèvres, la Vienne et la Charente-Maritime** (Ecoles, lycées, crèches, EHPAD, centres hospitaliers, restaurants gastronomique et d'entreprise)

Le projet Chanvre Alimentaire et Santé est un **projet inter établissements impliquant plusieurs EHPAD et établissements de santé de Nouvelle Aquitaine** dans le but de réguler et résoudre les problèmes de dénutrition et de transit lié à l'alimentation prolongée des résidents ainsi que des possibles intolérances au gluten qui est montante dans la population.

Pour ce faire, les soignants, diététiciens qui composent les menus pour les résidents des établissements et cuisiniers sont formés à travers des ateliers pédagogiques dédiés aux chanvres et ses vertus nutritionnels sur la santé. En effet, le chanvre est **naturellement riche en protéines, fibres et lipides comme les Omégas 3 et 6** et peut ainsi être utilisé dans **l'alimentation, le bien-être, le cosmétique** ainsi que **le bâtiment** et est inscrit dans une alimentation équilibrée.



En partenariat avec :



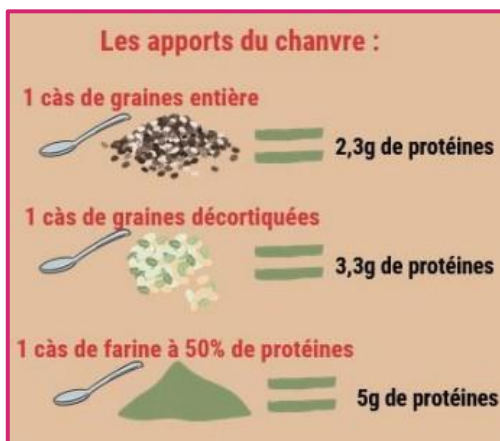
Chanvre
Nouvelle-
Aquitaine



Les objectifs du projet Chanvre Alimentaire et Santé

En partenariat avec *Chanvre Nouvelle Aquitaine*, ce projet a pour **objectifs de répliquer les 2 unités de transformation de la filière en Deux-Sèvres** sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine et ses alentours, comme Chanvre Mellois qui a 25 ans d'expérience sur la culture et est le premier process pour **transformer les pailles en matières pour le bâtiment** ainsi que le *Pressoir des Maisons blanches*, process pour **produire de l'huile, de la farine protéinée et des graines décortiquées.**

Ainsi, plusieurs essais culinaires auprès de **150 professionnels publics et privés de Nouvelle Aquitaine** et environ **60 essais en Deux-**



Sèvres avec 25 professionnels de santé ont été réalisés afin de perfectionner l'utilisation du chanvre (décortiqué ou moulu – farine à 50% de protéines ou à base d'huile) dans les plats et menus à destination des résidents. Une fois validées, les recettes sont anonymisées et transmises aux autres établissements pour être testées auprès des résidents et professionnels.

Ce projet est un accélérateur du développement du chanvre alimentaire à destination de tous les publics. Le défi est de continuer de faire connaître les bienfaits du chanvre et de favoriser son accès de manière local sur différents points de vente de proximité. L'objectif est que le chanvre alimentaire devienne un produit de consommation standard, pour la santé des habitants et de l'économie locale.



Les futurs travaux et missions pour peaufiner le projet chanvre alimentaire

Pour affiner le projet, différents travaux sont en cours et à venir dans le futur. Ainsi, le projet cherche à permettre un prix constants mensuels des compositions de menus et de réaliser des tests de vieillissement sur les différentes matières du chanvre afin de mieux cerner leurs conditions de conservation pour permettre une optimisation des ressources. Les objectifs de ce projet sont de créer des recettes adaptées aux établissements de santé, des fiches techniques/conseils pour usages hors cuisine, des supports de communication ainsi que de concevoir une trame d'atelier pédagogiques.

Pour ce faire, différentes formations des transformateurs à la démarche qualité sont encore à venir dans le but de guider le projet dans la bonne voie durant les années à venir.

Avec le soutien des structures :



Pour Les Capucines, un repas partagé autour du chanvre a été organisé sur la base d'un menu élaboré par le service de restauration qui a été présenté et testé par plusieurs résidents de la Chaumière avec un retour très positif.

Un banquet avec la dégustation des meilleures recettes sera organisé le 2 juin 2026, qui sera suivi d'une phase d'essaimage à l'échelle régionale (création d'outils de communication et réalisation d'un livret de recettes à destination des établissements de santé). De nombreux professionnels (cuisiniers, diététiciens et soignants) pourront être sensibilisés grâce à des ateliers pédagogiques.



Schéma des débouchés du chanvre

3. Projet : Amélioration qualité vie – Rails plafonniers



Présentation du projet : Amélioration qualité vie - Rails plafonniers

Soucieux d'améliorer la qualité de vie des résidents et les conditions de travail des professionnels, l'EHPAD Les Capucines continue ses installations de rails plafonniers. Les premiers travaux ayant débutés fin 2022, une troisième phase d'installation s'est effectuée au mois de mars 2025 portant à **59 le nombre de chambres équipées de rails plafonniers**, se répartissant 42 moteurs.

Comme dans d'autres établissements de soin, la mobilisation des résidents peut se révéler compliquée pour les soignants et les expose aux risques de troubles musculosquelettiques (TMS). Un rail plafonnier est utilisé pour **faciliter le transfert du lit au fauteuil** (et inversement) **des résidents dépendants**. Il peut également servir à relever une personne ayant chuté dans la pièce. Le rail est un **dispositif de transfert fixé aux murs ou au plafond** (selon l'architecture du bâtiment), ce qui laisse tout l'espace au sol disponible (contrairement au lève-personne mobile que nous utilisions auparavant).

Bénéfices des rails plafonniers sur l'établissement

Avec ce matériel, les soignants sont **plus efficaces (gain de temps et d'effort physique)** ce qui limite le risque de TMS et ainsi le nombre d'arrêts de travail.

Le résident lui aussi y trouve un intérêt : **le confort par la douceur du mouvement**. Tout cela confère une qualité de prise en soin supérieure pour chaque acteur. De nos jours, plusieurs études montrent qu'il s'agit d'un **équipement indispensable et facilitant le travail au quotidien**.



Les troubles musculosquelettiques TMS (touchant épaules, coudes, poignets, dos) constituent 70% des accidents du travail et 90% des maladies professionnelles avec impact négatif majeur sur l'absentéisme du personnel, le turnover, l'attractivité des établissements.

Ces rails plafonniers permettent de soulager notamment le travail des salariés, de le rendre plus attractif et d'améliorer la prise en charge des résidents.

Financement par la CARSAT Centre Ouest



Projet financé à 50% par la CARSAT Centre Ouest

Aux Capucines, **le déploiement se terminera en 2026 et comptera à terme 87% des chambres équipées de rails plafonniers** pour un montant total d'un peu plus de 186 000 euros dont 98 000 euros financés par l'EHPAD et 88 000 euros financés par la CARSAT de notre région **dans le cadre d'un contrat de prévention**.

4. Les Projets avec le GCSMS – Equipe Mobile – Qualité de Vie et des Conditions de Travail 86

Présentation du projet : EM QVCT 86

L'EMQVCT 86 (*Equipe Mobile Qualité de Vie et des Conditions de Travail Vienne*) est un projet en faveur de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail dans les établissements médico-sociaux. En 2021, il a été lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour créer des équipes mobiles QVCT, avec un financement sur 3 ans pour accompagner les structures dans une démarche pérenne. Porté par l'EHPAD Le Champ du Chail dans le département de la Vienne, ce projet est composé de 12 structures depuis 2021 dont :

1. L'EHPAD « Le logis des Charrières »
2. L'EHPAD « Le Champ du Chail »
3. La Résidence Autonomie « Les Bons Enfants »
4. L'EHPAD « La Nougeraie »
5. L'EHPAD « Le Clos des Chênes »
6. L'EHPAD « Les Capucines »
7. L'EHPAD « Géraud de Pierredon » et la Résidence Autonomie « Résidence du Parc »
8. L'EHPAD « Les Tilleuls"
9. L'EHPAD « Les Grillons »
10. L'EHPAD « Les Cèdres »



Partenaires du projet EMQVCT 86

Plusieurs partenaires en plus de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, de ReSanté-Vous et de CIAS Civraisien du Poitou participent à la mise en place et durant le projet :

Equoa Coaching et Formation, dirigé par une coach diplômée et formatrice certifiée accompagnant les entreprises, les managers et les collaborateurs dans leur évolution professionnelle et leur adaptation aux transformations du monde du travail. Dans le cadre de l'EMQVCT, **Equoa Coaching et Formation** accompagne individuellement les managers sur leur posture.



La **Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine**, fédérant près de 200 mutuelles et protégeant 3 millions d'habitants, tout en animant 300 services de soins et plus de 1 000 actions de prévention par an. Dans le cadre de l'EMQVCT, la **Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine** propose la formation PSSM (Première Secours en Santé Mentale) : 2 jours pour apprendre à repérer les troubles psychiques, intervenir en situation de crise et orienter vers les ressources adaptées.



SDIS 79
SAPEURS-POMPIERS

Le **SDIS 79 (Deux-Sèvres)** est un établissement public chargé de la prévention, protection et secours d'urgence, avec plus de 2 000 sapeurs-pompiers et 47 centres de secours pour sécuriser le département. Le **SDIS 79** propose des formations à la gestion de crise pour cadres, élus et responsables d'astreinte : 7 heures pour comprendre les enjeux, maîtriser les procédures et constituer un poste de commandement en lien avec les secours. Ces sessions

incluent scénarios immersifs, communication de crise et premiers réflexes en situation de stress, afin de renforcer la résilience des organisations face aux évènements majeurs.

3^{ème} année du projet EMQVCT 86

Equipe Etablissement

Renforcement de la **formation** sur le **contenu du travail**, et **l'éthique** (au choix des établissements) :

- **Programme Montessori** : 2 sessions devenir acteur dans une démarche Montessori avec possibilité accompagnement terrain,
- **Programme Ethique** : 1 session – Définir et Organiser une culture de la Bienveillance + 1 session – Impulser et faire vivre une réflexion éthique en établissement.
- Mise en place de **projet QVCT fédérateurs** en EHPAD autour du Vivre Ensemble (60h par EHPAD).
- Mise en place **d'actions de communication** favorisant l'attractivité des métiers de l'autonomie : Collaboration avec le CD86.

Equipe Managers et Ambassadeurs

Animation de la communauté apprenante des Ambassadeurs QVCT – 2 à 3 rencontres par an.
Renforcement de la **formation des managers** : **Cultiver la coopération et/ou Manager par l'approche Montessori** – 1 session possible pour chaque thématique.

Equipe Direction

Maintien et animation **des communautés apprenantes** – 5 jours par an avec inspirateur extérieur sur 1 journée.
Renforcement de la **formation la CNV** : Communication Non Violente – 4 jours.
Mise en place **d'actions de communication** favorisant l'attractivité des métiers : Collaboration avec le CD86.

Formation Ethique et Bienveillance

Ethique et bienveillance

Définir et organiser une culture de la bienveillance

Date de mise à jour : 08/09/2025



Compétences visées

- Être acteur d'une démarche collective de bienveillance
- Savoir prendre de la hauteur sur une situation
- Mettre en place un environnement rassurant et adapté

Objectifs pédagogiques

Pouvoir poser un cadre collectif clair autour du concept de bienveillance

Analyse des situations cliniques

Comprendre le lien entre environnement et comportement

Valoriser et conscientiser les initiatives individuelles et collectives

Modalités

- ⌚ **DURÉE** : 2 journées de 7h soit 14h00
- 👤 **PUBLIC** : Aide soignant.e, IDE, IDEC, AES, ASH, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien.ne, animateur.trice, directeur.trice... Tout.e professionnel.le concerné.e dans la relation avec l'habitant et les familles
- 👥 **GROUPE** : intra
Groupe de 6 à 12 participants
- 👩‍🏫 **FORMATEUR** : formateur.trice spécialisé.e en gérontologie
- 📄 **PRÉ-REQUIS** : aucun
- 💰 **TARIF** : Devis sur demande

Méthodes et outils pédagogiques

Formation présentielle

Jeux de rôle

Outils d'intelligence collective



Accessibilité

Pour toute information concernant l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap, merci de contacter notre équipe, pour définir les adaptations, les aménagements et/ou orientations nécessaires, afin de garantir un accueil dans les meilleures conditions.

Délai d'accès

À définir avec notre équipe.

ReSanté-Vous Formation - 18, rue Sophie Germain 86000 POITIERS - 05 49 52 24 17 - formation@resantevous.fr
SIRET 791 186 812 00020 - Déclaration d'activité enregistrée sous le n°154 00 01307 88 auprès du préfet de région
Meuselle Aquitaine - Organisme référencé DataDock et Qualiopi. Découvrez nos actions sur www.resantevous.fr



Formation Montessori

Introduction à la philosophie de Maria Montessori

Découvrir les principes de la pédagogie de Maria Montessori et comprendre les bénéfices du passage d'une méthode d'éducation à une approche adaptée aux aînés.

Favoriser la santé par l'épanouissement

- Comprendre les trois dimensions de la santé notamment psycho-sociale
- L'importance de l'activité (AVQ + loisirs) pour se sentir autonome et exister
- Comprendre les besoins fondamentaux des habitants (lien social, être acteur...).

Changer de regard

- Faire évoluer les représentations des personnes âgées : passer d'une représentation de « dépendants » à une représentation d'habitant acteur
- EHPAD = lieu de vie et d'envies
- Cultiver l'appropriation des espaces
- Adapter sa communication pour mieux comprendre le besoin de la personne.

Soutenir l'autonomie

- Faire évoluer la compréhension de l'autonomie, passant d'une autonomie centrée sur la dimension fonctionnelle à une autonomie globale
- Identifier les capacités préservées des personnes
- Cultiver le principe « aide moi à faire seul » en adaptant l'environnement.

Rendre l'EHPAD inclusif

- Rôles sociaux des résidents
- Ouverture de l'EHPAD sur l'extérieur
- Création de liens externes et internes pour rendre les habitants acteurs.

Faire évoluer les pratiques « centrées sur la personne »

- Origine de l'approche « centrée sur la personne »
- Les composantes de cette approche.



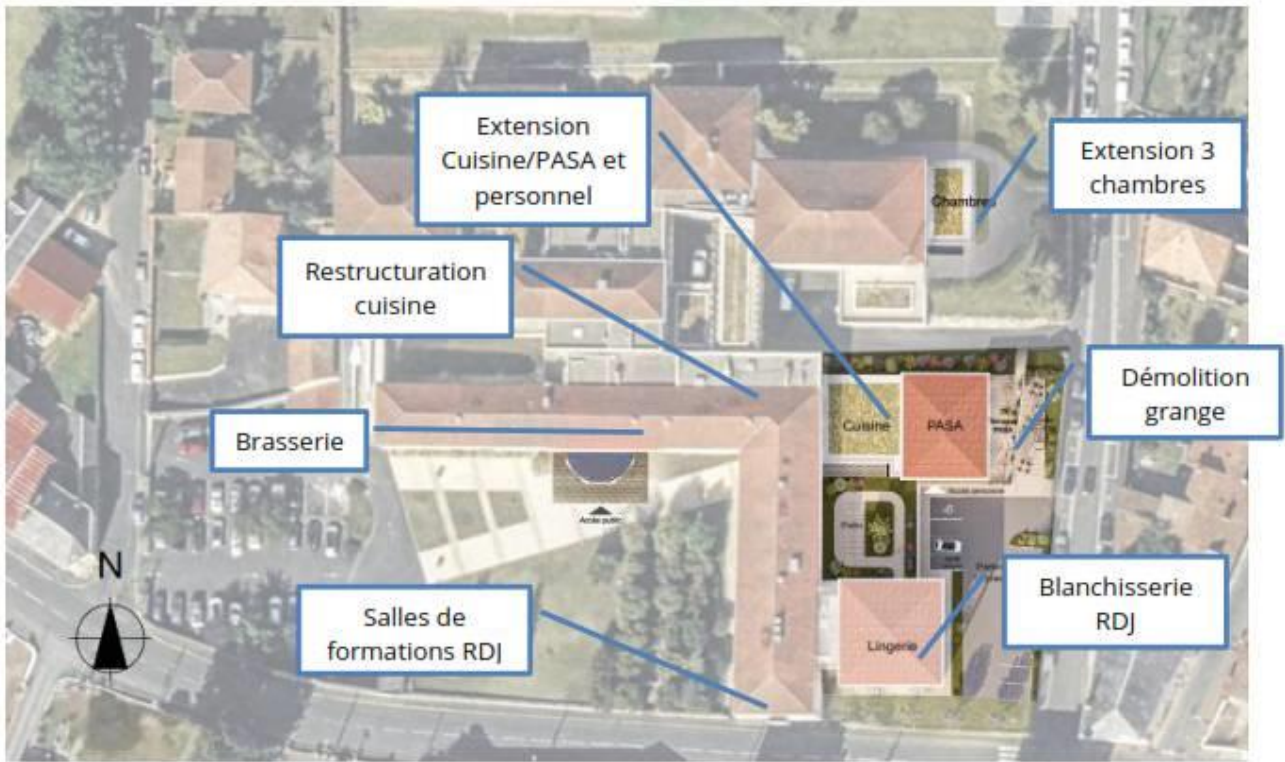
5. Plan pluriannuel d'investissement

L'EHPAD Les Capucines porte un programme ambitieux d'investissements depuis plusieurs années auprès du Conseil départemental et de l'ARS Nouvelle Aquitaine.

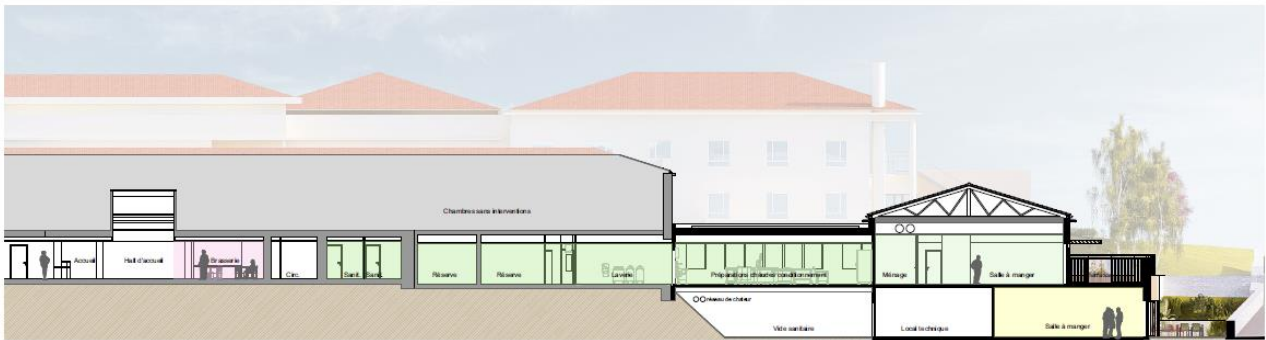
Le projet consiste à réhabiliter et étendre l'établissement sur les fonctions suivantes :

- Extension de 3 chambres pour remplacer des chambres doubles,
- Création de locaux pour le personnel,
 - Salle détente du personnel,
 - Salle à Manger,
 - Salle de formation.
- Restructuration extension de la blanchisserie,
- Restructuration extension de la cuisine,
- Création d'un PASA,
- Création Brasserie dans hall d'accueil,
- Mise en conformité accessibilité,
- Désamiantage des zones concernées par les travaux,
- Réalisation des travaux liés au scénario 5 de l'étude énergétique,
 - Mise en place de réduits de nuit à 18°,
 - Suivi Energétique,
 - Isolation des combles ancien bâtiment,
 - GTC (gestion des allures et des cascades en fonction des besoins ECS, CTA, régulé),
 - Mise en place de pompes de distribution à vitesse variable (pression constante) sur réseau CTA/ECS/Sous-station + vannes d'isolement automatiques,
 - SAS d'entrée,
 - Mise en place d'un film de protection solaire sur le hall d'accueil,
 - Reprise de l'Isolation des tuyauteries en Armaflex,
 - Remplacement des têtes thermostatiques,
 - Abaisser T° départ chaudière.
- Panneaux photovoltaïques suivant étude du CRER,
- Mise en place d'un récupérateur de chaleur à condensation sur chaudière pour un des retours du réseau radiateur.

Ont été réalisés, un Programme technique détaillé, un Audit énergétique,



plan masse projet *ESQUISSE*



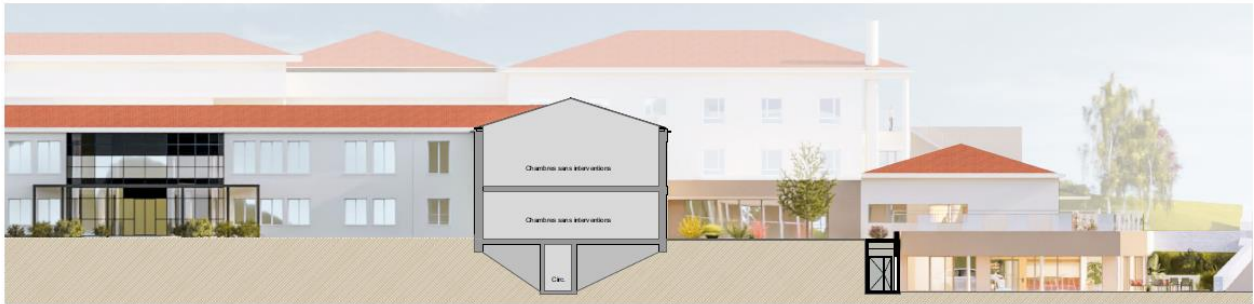
Coupe AA



Coupe BB



Façade Est



Façade Sud



Façade Nord 01



Façade Nord 02



Perspective intérieure du PASA



Perspective intérieure de la cuisine

6. Démarche d'évaluation continue de la qualité

L'obligation pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) de réaliser une évaluation a été introduite par la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale.

L'évaluation du niveau de qualité des prestations délivrées par les ESSMS est réalisée par des organismes, tiers extérieurs indépendants, autorisés à procéder aux évaluations lors d'une visite au sein des ESSMS.

La procédure d'évaluation, indépendante de l'ESSMS et de son (ses) autorité(s) de tarification et de

contrôle, porte sur la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées. Elle est évaluée à partir des objectifs et critères d'évaluation, coconstruits au niveau national avec les professionnels et les personnes accompagnées.

Le nouveau dispositif d'évaluation de la HAS s'appuie sur un référentiel national unique, commun à tous les ESSMS et auquel sont ajoutées les spécificités de leurs missions.

1 DISPOSITIF D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉ, PORTÉ PAR UNE AMBITION EN 3 AXES :

- 1** **Promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité portée par les ESSMS,** notamment avec une fréquence rapprochée des évaluations et un suivi annuel des actions engagées dans cette démarche.
- 2** **Engager les professionnels des ESSMS** en déployant l'évaluation au cœur de leurs pratiques professionnelles dans une approche centrée sur la personne.
- 3** **Garantir une professionnalisation des organismes** autorisés à réaliser les visites d'évaluation.

3 ENJEUX PRINCIPAUX :

- Permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours ;
- Renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services ;
- Promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels.

Le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Il est fondé sur une approche globale de la personne, portera 4 valeurs fondamentales intimement liées à la qualité des pratiques d'accompagnement :

4 VALEURS FONDAMENTALES



**LE POUVOIR
D'AGIR
DE LA PERSONNE**



**LE RESPECT
DES DROITS
FONDAMENTAUX**



**L'APPROCHE
INCLUSIVE DES
ACCOMPAGNEMENTS**



**LA RÉFLEXION
ÉTHIQUE
DES PROFESSIONNELS**

UN SOCLE COMMUN NATIONAL

CE QUI CHANGE EN 2022

UN RÉFÉRENTIEL UNIQUE ADAPTÉ À CHAQUE ESSMS

STRUCTURÉ EN 3 CHAPITRES

ET 9 THÉMATIQUES

1



LA PERSONNE
(la personne elle-même, son représentant légal)

2



LES PROFESSIONNELS

3



L'ESSMS
(les représentants de la gouvernance)

- 1 BIEN-ÊTRE ET L'ÉTHIQUE
- 2 DROITS DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE
- 3 EXPRESSION ET LA PARTICIPATION DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE
- 4 CO-CONSTRUCTION ET LA PERSONNALISATION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT
- 5 ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE
- 6 ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ
- 7 CONTINUITÉ ET LA FLUIDITÉ DES PARCOURS
- 8 POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES
- 9 DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

Pour répondre aux orientations stratégiques posées et dans une approche centrée sur la personne accompagnée, le référentiel d'évaluation est structuré en :

- 3 chapitres ;
- 9 thématiques ;
- 42 objectifs ;
- 157 critères.

Les critères du référentiel sont évalués par le biais de 3 méthodes →

Ce travail de terrain comprend :



Des entretiens avec les personnes accompagnées, les professionnels, la gouvernance et les membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS)



La consultation documentaire et/ou les observations de terrain

1 > L'ACCOMPAGNÉ TRACEUR



ANALYSE LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS L'ÉTABLISSEMENT OU LE SERVICE.

→ Elle s'appuie sur le croisement des regards de la personne accompagnée et des professionnels qui l'accompagnent au quotidien.

2 > LE TRACEUR CIBLÉ



ÉVALUE, SUR LE TERRAIN, LA MISE EN ŒUVRE RÉELLE D'UN PROCESSUS, SA MAÎTRISE PAR LES PROFESSIONNELS QUI L'UTILISENT ET SA CAPACITÉ À ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS.

→ Lors de la visite l'intervenant de l'organisme rencontre les équipes de professionnels de terrain, avant de s'entretenir avec la gouvernance pour éclairer les éléments recueillis et observés.

3 > L'AUDIT SYSTÈME



EXAMINE UN ENSEMBLE DE PROCESSUS AFIN DE VÉRIFIER QU'ILS SONT MAÎTRISÉS ET PERTINENTS AU REGARD DES OBJECTIFS À ATTEINDRE.

→ Lors de la visite, l'intervenant de l'organisme rencontre la gouvernance de l'ESSMS, avant de s'entretenir avec les professionnels de terrain. Les représentants du Conseil de la Vie Sociale (CVS) pourront être consultés.

Le Conseil de la Vie Sociale est particulièrement impliqué dans ce nouveau dispositif d'évaluation.

Ainsi, l'établissement devra satisfaire à l'évaluation de la qualité des ESSMS basée sur le nouveau référentiel de la HAS.

Afin de conduire ce processus d'amélioration de la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents, Mme SAVARIAU (Directrice) et Mme RIMBERT (Cadre de santé) ont suivi la formation "Intervenant(e) de l'Évaluation des ESSMS" et ont été certifiées « AFNOR ».

Noms	Dates		
	21/10	27/11	16/11
Mme Savariau Directrice	X	X	X
Mme Sauvage Apprentie	X	X	
Mme Rimbert Cadre de santé	X	X	X
Mme Mauger Psychologue	X	X	X
Mme Meunier Ergothérapeute	X	X	X
Mme Rodier Ergothérapeute	X	X	X
Mme Cordeau Animatrice		X	
Mme Riant Aide-soignante		X	
Mme Berland Aide-soignante		X	
Mme Bourdieu Aide-soignante		X	
Mme Guillaud IDE		X	
Mme ALIX ASH		X	
Mme Delage Aide-soignante		X	
Mme Bujon Aide-soignante		X	
M. Bourdier AMP		X	
Mme Lely Aide-soignante		X	
Mme Jean IDE		X	
Mme Depernet Lazzaro AMP		X	



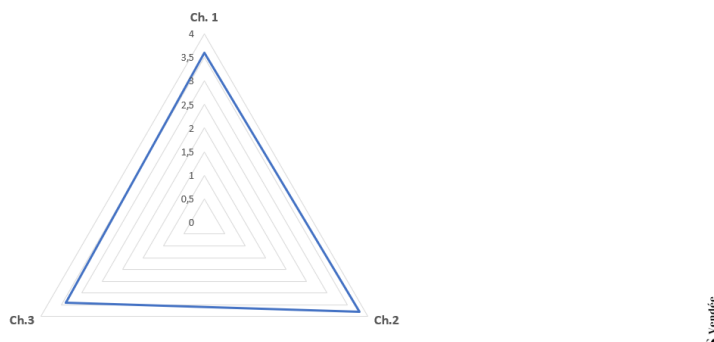
Bilan de l'Evaluation interne réalisée le 27.11.2025

16 décembre 2025
CIVRAY



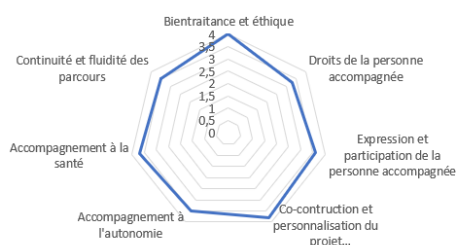
Synthèse de l'évaluation

Présentation de la synthèse de la cotation des trois chapitres

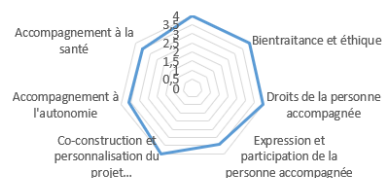


Synthèse de l'évaluation

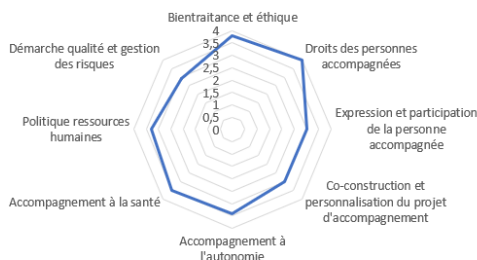
Chapitre 1 : La Personne



Chapitre 2 : les professionnels



Chapitre 3 : audit système



3

I. Bienveillance et éthique



Ch.1 : Perception de la bienveillance par la personne

Ch 2 : Contribution au questionnement éthique

Ch 3 et CVS : Définition et déploiement de la stratégie en matière de bienveillance

Points forts

Des résidents « bien traités » : « Sentiment de sécurité – Sympa – On mange bien – Bien accompagné – Respect des choix – Ressenti de calme »

Les professionnelles identifient en équipe les questionnements éthiques : capacité des professionnelles à rapporter des exemples.

La psychologue très impliquée sur ces questionnements

Mise en place d'un comité éthique avec présence de 2 résidents **et d'un représentant des familles**

Association autant que possible de la personne au questionnement de l'équipe

I. Bienveillance et éthique



Points forts

La réflexion éthique et la promotion de la bienveillance sont présentées dans le PE (p.79) avec des références à l'approche humanité et carpe diem, mise en place de la commission éthique avec appui de la psychologue. Cadre de santé anime 3 à 4 fois par an des réunions autour des RBPP (promouvoir une culture de la bienveillance).

Formations multiples (Montessori, vie affective et sexuelle..)

Communication de la démarche bienveillance en CVS avec présentation du travail de la commission éthique

Participation de l'EHPAD à une instance éthique sur le territoire : CEESCORR.

Conférence en interne d'un professeur membre du comité d'éthique régional (mai 2025)

II. Droits de la personne accompagnée



Ch.1 et CVS : Personne informée sur ses droits, compréhension recherchée + associée aux règles de vie collectives/ fonctionnement du l'ESSMS + cadre de vie respectueux des droits de la personne accompagnée

Ch 2 : Respect des droits fondamentaux des personnes (liberté d'aller et venir/dignité et intégrité/vie privée/intimité/liberté d'opinion/droit à l'image) + confidentialité et protection des données

Chap 3 et CVS : Cadre de vie respectueux des droits fondamentaux.

7 Critères impératifs

Points forts

Les résidents ont reçu les documents : livret accueil, RF, contrat de séjour... (parfois ils ne s'en souviennent pas)

– Sentiments que leurs droits sont respectés

- Présentation en CVS de la charte des droits et libertés // diffusion des RBPP en fonction des questions des professionnelles

Personne de confiance : Certains résidents ont souvenir avoir renseigné le formulaire de désignation de la personne de confiance, d'autres non

Accès à leur dossier : en faisant une demande à l'accueil (le RF précise le droit du résident à accéder à son dossier et les modalités pour y accéder).

Possibilité d'aménager sa chambre avec ses propres affaires (dans la limite de l'espace)

II. Droits de la personne accompagnée

Points forts

7 Critères impératifs

Les outils issus de la loi 2002-2 sont remis aux résidents et affichage de la charte des droits et libertés de la personne accueillie

Liberté d'aller et venir respectée – Concernant les restrictions à ce droit : Mise en place d'un badge « j'habite à l'EHPAD » pour les personnes souffrant de troubles cognitifs – Explication dans le PE sur les limitations à ce droit Suivi mensuel des contentions (sur prescriptions médicales) et référents contention : réflexion en cours sur le « zéro contention ». Annexe signée par le résident ou son représentant légal au contrat de séjour sur la restriction d'aller et venir (inscrit dans le PE p.83)

Droit à l'intégrité et à la dignité et Droit à la vie privée et intimité : les pratiques citées par les professionnelles sont respectueuses de ces droits : possibilité de fermer sa porte à clé, possibilité d'ouvrir sa fenêtre (décharge signée), toquer avant d'entrer, demander l'autorisation avant d'effectuer un acct, activation du système de présence, report de soins / préférence respectée pour acct : homme ou femme... Directives anticipées et souhaits de fin de vie recueillis.

Liberté d'opinion et de croyance : les croyances sont recueillies et notées au PVI avec notes en lien avec les pratiques religieuses (pas de porc, participation à la messe...)

Droit à l'image : Demandé à l'entrée et noté dans le logiciel métier (les consentements)

II. Droits de la personne accompagnée



Points forts

7 Critères impératifs

Les professionnelles sont sensibilisées aux droits des personnes notamment à travers les réponses qui leur sont apportées / à leurs questions (Est-ce tracé ?)

Les personnes disposent d'une chambre individuelle (possibilité de fermer à clé), à noter tout de même, l'EHPAD compte encore deux chambres doubles, mais l'établissement a un projet de restructuration qui permettra de transformer ses chambres doubles en chambres individuelles. (Peut-être penser à préciser ce qui est prévu pour le respect de l'intimité dans le cas des chambres doubles aujourd'hui.)

Salle de restauration pour déjeuner en petit groupe ou avec proches

Sécurisation des données : logiciel sécurisé

ndée

III. Expression et participation de la personne accompagnée



Ch.1 et CVS : Personne actrice de toute forme de participation + expression recueillie + expression du choix + participation à la vie sociale + citoyenneté / éducation à la citoyenneté

Ch 2 : Favoriser la participation à la vie sociale

Ch 3 : Facilitation de la vie sociale ; espaces dédiés à l'apaisement/bien être

Points forts

Le CVS et ses représentants sont connus de certains (d'autres ne s'y intéresse pas),

Questionnaire de satisfaction

Programme d'animation

/ la citoyenneté : les résidents pensent pouvoir être accompagnés.

Refus entendu, tracé et interrogé

Plusieurs commissions existent : animation, menus,

Mise en place de groupe de parole

Mobilisation de ressources extérieures pour les animations

Entraide encouragée : tracé dans le PVI : donner un rôle social et valoriser la personne.

Accès des professionnelles vers des dispositifs de droit commun : mairie, transport solidaire, ...

Projet d'animation présenté dans le PE (p49)

Mise en place d'une commission animation

Bcp de sorties organisées au beau temps

Nombreux partenaires : bénévoles...

CÉAS Vendée

III. Expression et participation de la personne accompagnée



Points forts

Etablissement ouvert à l'extérieur (bénévoles,...)

L'EHPAD dispose d'espaces de socialisation et des espaces de bien-être / apaisement : salle restauration famille / salle animation / coins bibliothèque... Espace repos et salle de cinéma... + espaces extérieurs : terrasses, cours...

PE : projet d'animation (p. 49)

Les bureaux sont ouverts, les résidents peuvent venir y rencontrer les professionnelles et/ou s'y poser.

L'EHPAD a mis en œuvre « le village des capucines » permettant de confier des rôles sociaux aux résidents qui le souhaitent. (Dans le cadre d'un appel à projet sur la démocratie en EHPAD)

ndée

IV. Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement



Ch.1 : Personne actrice de la personnalisation de son projet + entourage associé

Ch 2 : Adaptation du projet d'accompagnement aux différents risques : fugues/conduites addictives/chutes/dénutrition, troubles de la déglutition/sexualité/harcèlement, abus de faiblesse/radicalisation, prosélytisme

Ch 3 : Approche inclusive / inscription dans des partenariats/ inscription dans des projets communs avec partenaires / force de proposition et innovation / actions d'ouverture

Points forts

PVI : trames et procédures + formation des référents PVI et rôle des référents précisé (le tout présenter dans le PE (à partir de la p.28) : personnalisation de l'accompagnement

Les noms des référents sont affichés dans les chambres

Actualisation des PVI annuelle

Plans de soins actualisés

/ aux dispositifs répit/soutien : orientation vers la psychologue

Vendée

IV. Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement



Points forts

Prise en compte des risques : fugues , addictions, chutes (inscrit au PE (p.68), dénutrition/malnutrition, risques liés à la sexualité, harcèlement/abus de faiblesse (évaluation, co-construction, mobilisation des moyens)

Livret des objectifs du PVI

La psychologue et l'IDEC reçoivent les familles (soit à la demande des familles, soit parce que les familles sont orientées par les équipes)

IV. Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement



Points forts

Dimension inclusive : 2 conventions avec l'asso anglicane et de dessins et qui utilisent les locaux et font profiter de leurs activités aux résidents

Projet de brasserie ouverte aux habitants de Civray

Intervention des écoles + chorale...

Activités intergénérationnelles : conventions avec lycées

Nombreux partenariats ex : Apadage ...

Réponses aux appels à projets innovants : démocratie en établissement, prévention du risque de chute,

Avec la CARSAT : prévention des risques professionnels (rails)

Convention avec télémédecine

Prévention perte autonomie (convention avec le conseil départemental)

V. Accompagnement à l'autonomie



Ch.1 : Acct favorisant l'autonomie, accompagnement pour accéder et/ou se maintenir dans son logement

Ch 2 : Adaptation du projet d'accompagnement pour favoriser l'autonomie

CH 3 : Définition et déploiement de la stratégie de préservation de l'autonomie et du risque d'isolement social

Points forts

Paroles de résidents : « Je vis comme j'ai envie », « C'est moi qui sais » - Possibilité d'aménager son logement – Possibilité de changer de chambre

Dans le PE, une partie est consacrée au PVI avec des axes autour de l'autonomie

Différentes grilles d'évaluation de l'autonomie : GIR/MMS/évaluation du risque de chute/plan de soin

Document dans les salles de transmissions : document récapitulatif par personnes qui indique le degré d'autonomie et l'utilisation d'aides techniques/aux transferts

Professionnelles formées (Montessori : aide-moi à faire seul !)

2 ergothérapeutes (correspondant à 1 ETP)

Inscription dans les objectifs des PVI : autonomie dans les actes de la vie quotidienne

Mise en place de matériel de compensation si besoin

VI. Accompagnement à la santé



Ch.1 : Acct en matière de prévention et d'éducation à la santé, Être actrice de ses choix sur son acct en santé , prise en charge de la douleur

Ch 2 : Adaptation du projet d'acct en santé mentale, fin de vie, deuil

Ch 3 : Définition et déploiement de la stratégie de gestion du risque médicamenteux / sécurisation du circuit du médicament, prévention et maîtrise du risque infectieux.

Points forts

Des explications sur les traitements médicamenteux sont données aux résidents, et possibilité pour ceux qui le souhaitent de gérer leurs médicaments.

Ils peuvent refuser un soin (vaccin ou autre). Ils peuvent parler de leurs soucis de santé (sentiment d'être plus ou moins écouté selon professionnelles/selon résidents)

La douleur est écoutée et entendue, des solutions sont recherchées

Prévention/éducation à la santé : affichage dénutrition/ mise en place d'atelier sur la dénutrition / Bilan buccodentaire régulier / Affichage vaccination / canicule / Affichage lavage des mains et autres gestes barrière / Programme sport adapté

Accompagnement si besoin à des dépistages **et à des consultations externes**

Propositions diverses en matière d'approches non médicamenteuses (Montessori, médiation animale, equithérapie, poupée d'empathie....)

La douleur est une préoccupation des professionnelles avec des évaluations régulières et tracées, et explications données à la personne

AS Vendée

Concernant la santé mentale : tracé comme troubles du comportement, la psychologue peut accompagner, aider à la compréhension

Mise en place de partenariat sur le registre de la santé mentale : CMP, IDE psy,

Possibilité de mise en place de séjour de rupture si besoin

Les directives anticipées présentées à l'entrée, formulaire dédié et possibilité à la demande du résident d'être accompagné pour les renseigner. Respect des souhaits de fin de vie et peuvent être requestionnés quand l'état de santé de la personne se dégrade

Accompagnement adapté à la fin de vie ou pour accompagner le deuil

La stratégie de gestion du risque médicamenteux est définie dans plusieurs documents : protocole et procédure,

Protocole en cours d'actualisation (décembre 2025)

Protocole pour produit stupéfiant

Dotation médicament d'urgence

IDE prépare et distribue sauf goûter et **coucher** : distribution AS (préciser dans le protocole du circuit du médicament)

Partenariat avec pharmacie (convention)

Prévention risque infectieux : IDE avec DU d'hygiéniste / partenariat avec équipe mobile du CHU de Poitiers d'hygiène

Démarche d'analyse du risque infectieux fait tous les 2 ans (DAMRI)

Formation par l'équipe mobile d'hygiène des soignants

/ risque iatrogénique : vigilance sur la prise des ttt

Personnes ressources sollicitées : IDE, et le cas échéant médecin ttt pour réajuster le traitement.

VIII. Politique ressources humaines



Ch.3 : Définition et déploiement de sa politique RH au service de sa stratégie de la qualité d'acct, politique qualité de vie au travail,

Points forts

Politique RH inscrite dans le PE : GPMC, plan de formation, QVT
Les risques professionnels : DU MAJ en avril 2025 avec membres du CSE + membre CARSAT
RI signé par les agents (MAJ avril 2025)
Processus accueil et intégration des nouveaux salariées : visite / tenue/tuilage
Actualisation des compétences des AS diplômées avant 2021 (**premier établissement à l'avoir fait en Vienne**)
Politique de formation et plan de formation
Entretien professionnel pour recueillir les besoins en formation
Toujours une personne diplômée par secteur et par horaire
Pluridisciplinarité importante
Astreinte double : IDE et administratif
Ambassadrices QVT / plan d'action QVT – Equipe mobile QVT (appartient à un GRAPP)
Possibilité des professionnelles d'indiquer leur préférence en matière d'horaire (équilibre vie pro/vie perso)
Mise en place d'aides techniques pour « alléger » la charge physique (rails)
Bcp d'espaces (**groupes**) de travail : par projet / par secteur....
Disponibilité **de l'encadrement si** besoin en cas de situations compliquées

É. AS Vendée

IX. Démarche qualité et gestion des risques



Ch 3 et CVS : Définition et déploiement de la démarche d'amélioration plan de prévention des risques de maltraitance et de violence + recueil et traitement des plaintes et réclamations + recueil et traitement des événements indésirables, plan de gestion de crise et de continuité de l'activité + inscription dans une dynamique d'innovation et d'évolution sociétale.

Points forts

Plan bleu maj juin 2025 : présenté au CSE, communiqué au CVS mais pas aux autorités compétentes (**ARS et CD**)
La cartographie des risques de maltraitance a été construite dans une démarche participative animée par la psychologue (**carto** comprenant aussi les autres risques pour les personnes : chutes,...)
Partenariat avec le SDIS et le CESU et l'équipe mobile d'hygiène

Un document permet aux personnes/familles de déposer une plainte/réclamation – réponse apportée au fil de l'eau/ Si plainte orale : réponse orale, si plainte écrite/réponse écrite. Plainte enregistrée dans le logiciel métier (EI et transmissions).

EI : bilan annuel dans rapport activité présenté au CSE, CVS et CA.

EIG : signalement effectué sur le portail dédié et/ou par mail (enregistré dans le logiciel métier) et/ou courrier

AS Vendée

Gestion des biodéchets
Obligations décret tertiaire fait (sur les consommations énergétiques)
Règles marché publiques respectées
Plate forme de dons des produits publics
Recyclage des matériels non utilisés

Stratégie numérique : sécurisation logiciel métier / mail – formation des professionnelles / au logiciel.

Charte numérique en place

déc

7. Activité de l'établissement

42 559 journées en 2025

440 jours d'absence

contre 43 463 journées en 2024

233 jours d'absence

Capacité d'accueil de l'EHPAD

- 120 places d'hébergement permanent,
- Dont 14 places en unité protégée,

31 personnes bénéficiant de l'aide sociale en 2025
contre 43 en 2024

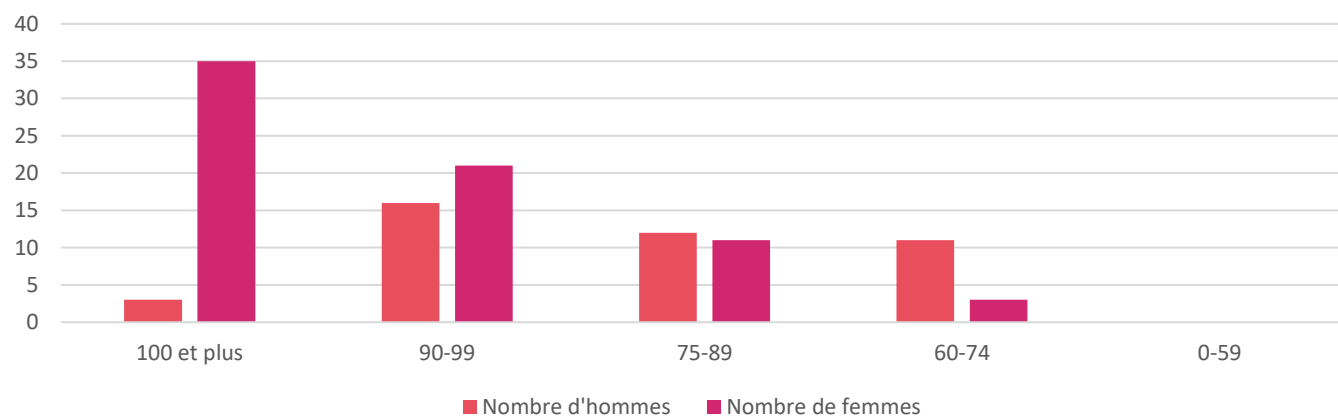
Population au 31 décembre 2025

Nombre de résidents présents	116
Taux de présence	95%
Moyenne d'âge à l'entrée	81.93 ans
Durée moyenne de séjour	1 101.48 jours

Mesures de protection

Tutelle aux biens et à la personne	35
Curatelle	21
Habilitation familiale	1
Sauvegarde de justice	2

Nombre d'utilisateurs par tranche d'âge



Les admissions au sein de l'établissement

Année 2024

Année 2025

41 admissions en 2024

Moyenne d'âge à l'entrée : 80 ans et 9 mois

44 admissions en 2025

Moyenne d'âge à l'entrée : 82 ans

Répartition des sorties

Nombre de sorties par décès (décès survenus au sein de l'ESMS)	30
Nombre de sorties par hospitalisation (dont décès survenus en milieu hospitalier)	11
Nombre de sorties par retour au domicile	1
Nombre de sorties vers un autre EHPAD	5
Nombre de sorties définitives	47

Provenance géographique résident	2023	2024	2025
Vienne	96	104	97
Deux-Sèvres	7	5	6
Charente-Maritime	1	1	2
Charente	8	8	12
Yvelines	1	-	-
Lot-et-Garonne	1	-	-
Seine-Saint-Denis	1	1	2
Tarn-et-Garonne	1	-	-
Dordogne	1	1	1
Nord	1	-	-
Total hors 86	22	16	23

8. Protocole de suivi des événements indésirables

En 2019, un nouveau protocole de traitement des événements indésirables graves a été mis en place sur le logiciel Net soins.

Le suivi de ces événements indésirables est un outil managérial non négligeable car il permet de mettre en évidence différentes problématiques.

Ces événements sont analysés dans le cadre de la Réunion de coordination qui rassemble l'IDEC, l'Ergothérapeute, la Psychologue et la Direction.

L'analyse de ces événements permet d'identifier la cause de la survenue du risque, le niveau de gravité, et d'apporter les actions correctives et / ou préventives nécessaires.

Des problématiques organisationnelles peuvent aussi être soulevées, amenant ainsi à repenser les organisations.



Type d'événements

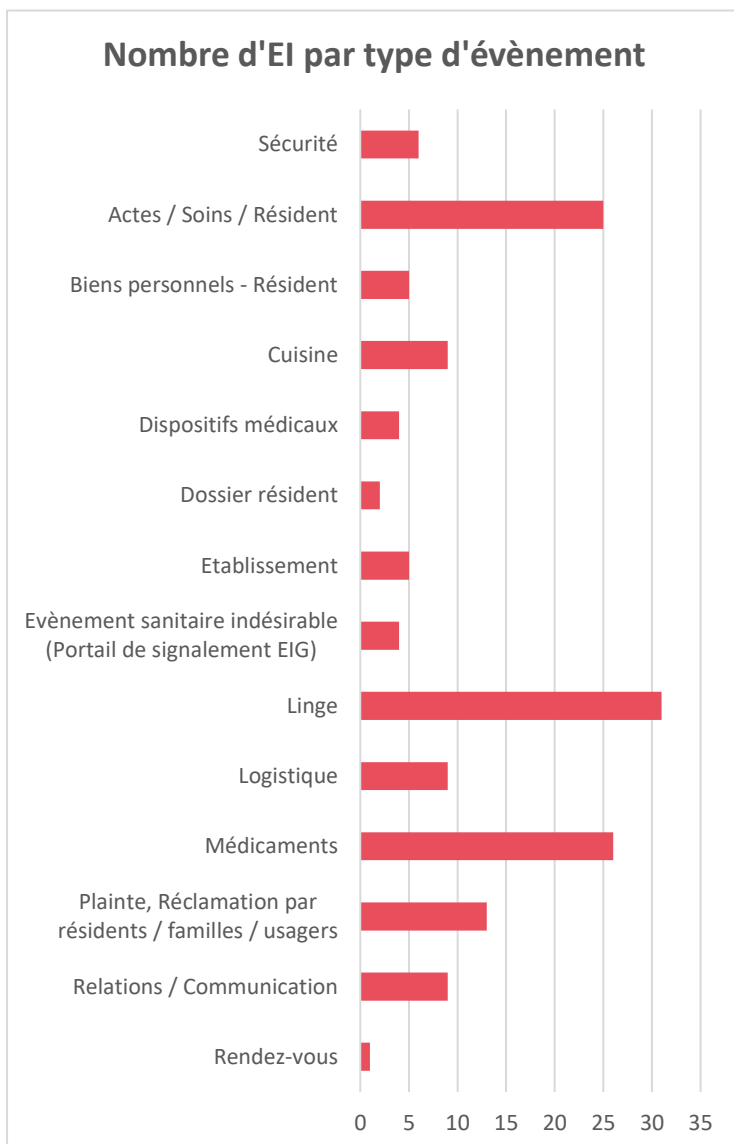
En 2023 : **139** événements indésirables déclarés

En 2024 : **214** événements Indésirables déclarés

En 2025 : **149** événements Indésirables déclarés

Type d'événement indésirable	Nombre	%
Sécurité	6	4%
Actes / Soins / Résident	25	17%
Biens personnels - Résident	5	3%
Cuisine	9	6%
Dispositifs médicaux	4	3%
Dossier résident	2	1%
Etablissement	5	3%
Evènement sanitaire indésirable (Portail de signalement EIG)	4	3%
Linge	31	21%
Logistique	9	6%
Médicaments	26	17%
Plainte, Réclamation par résidents/familles/usagers	13	9%
Relations / Communication	9	6%
Rendez-vous	1	1%
Total général	149	100%

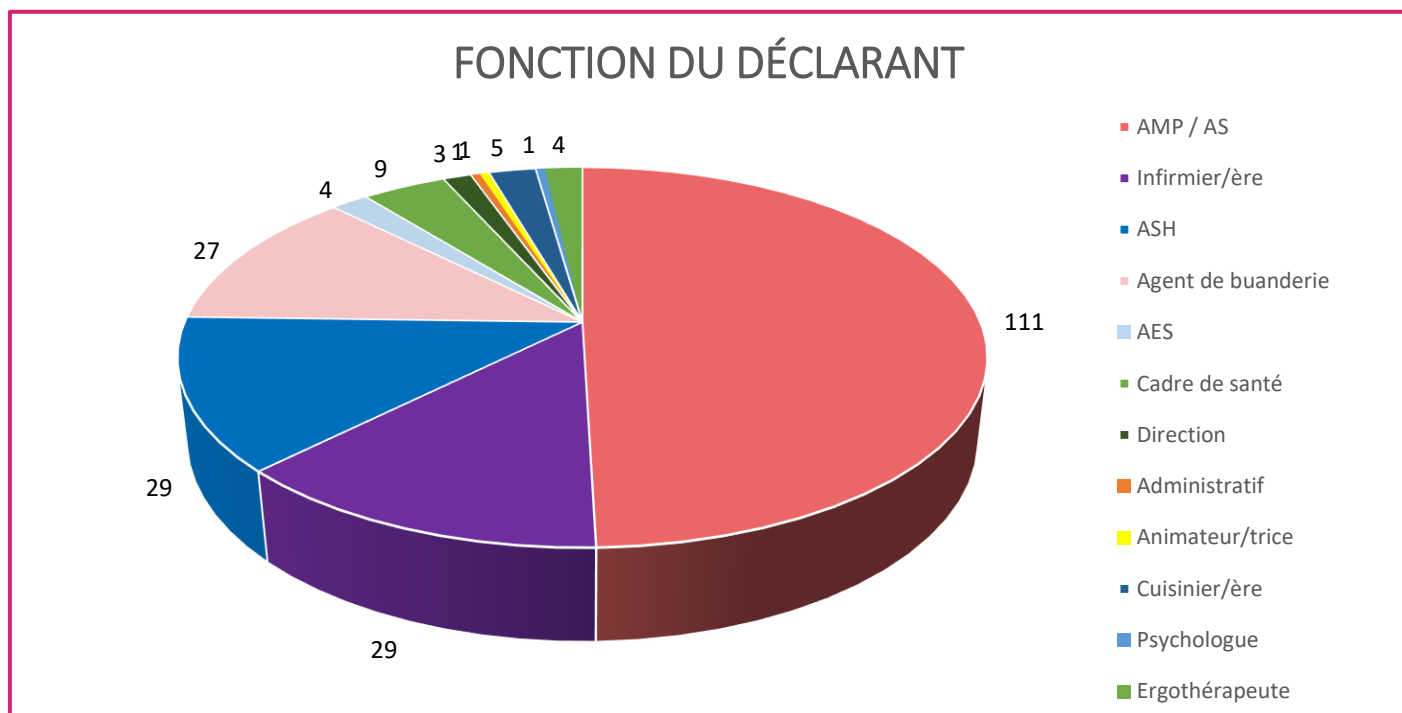
Nombre d'EI par type d'évènement



Les catégories les plus représentées sont : le linge : 31 ; les médicaments : 26 ; les actes / soins / résident : 25 ; les plaintes / réclamations : 13 ; la logistique : 9.

Les évènements liés :

- Au linge constitue la première catégorie (21%)
- Les médicaments et les actes de soins restent fortement représentés
- Les réclamations familles / usagers prennent une place notable en 2025



Gravité

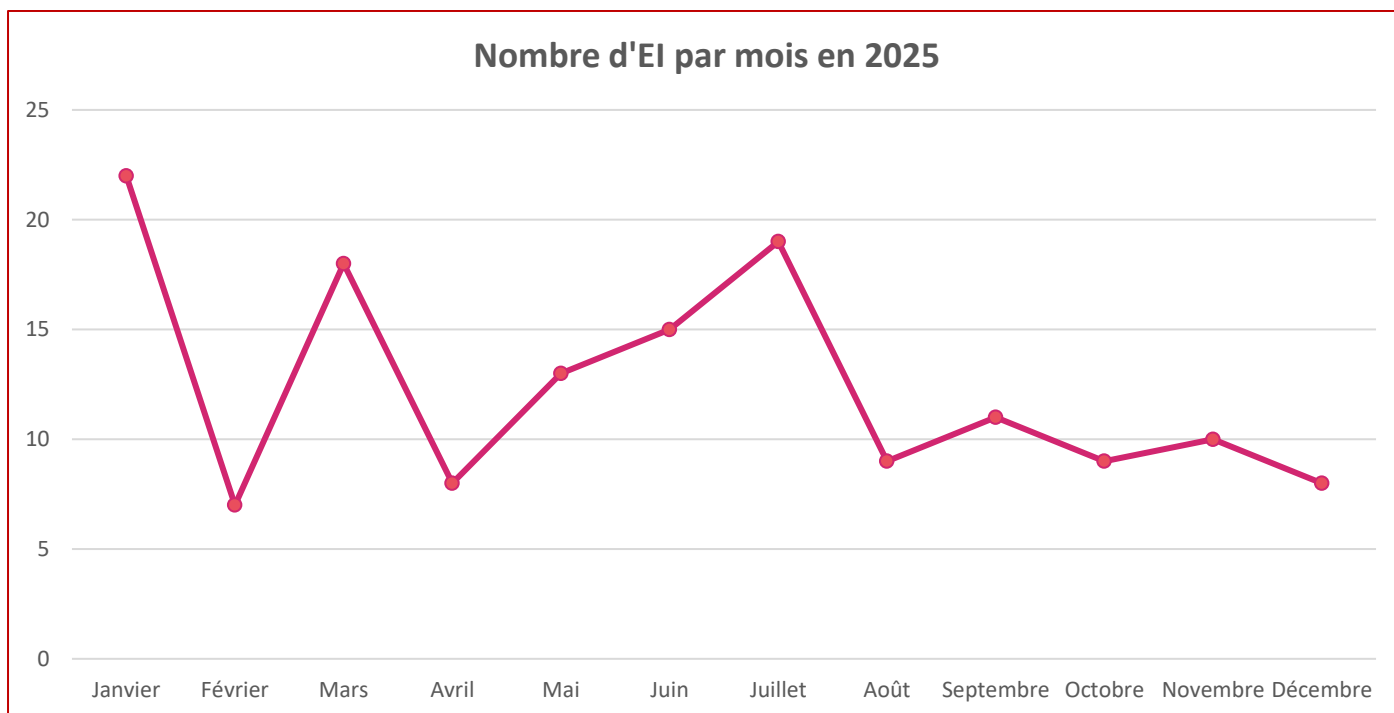
Type d'évènement	Gravité					
	Catastro- phique	Critique	Indéterminée	Majeure	Mineure	Significative
Sécurité	1	1	-	2	1	2
Actes / Soins / Résident	-	5	1	3	1	14
Biens personnels – Résident	-	-	-	1	-	4
Cuisine	-	-	3	2	2	2
Dispositifs médicaux	-	-	-	-	4	-
Dossier résident	-	-	-	-	-	2
Etablissement	-	-	-	1	1	3
Evènement sanitaire indésirables (Portail de signalement EIG)	-	-	-	-	-	4
Linge	-	-	3	2	2	24
Logistique	-	1	-	2	2	4
Médicaments	-	-	7	1	10	8
Plainte, Réclamation par résidents / familles / usagers	-	-	4	1	1	7
Relations / Communication	-	-	3	-	3	3
Rendez-vous	-	-	1	-	-	-
Total général	1	7	22	15	27	77

Répartition dominante : Significatif : 77 ; Mineur : 27 ; Indéterminé : 22 ; Majeur : 15 ; Critique : 7.

- La majorité des évènements sont classés « Significatif »
- 22 évènements restent « Indéterminés » - amélioration du remplissage nécessaire
- 7 évènements critiques nécessitent un suivi spécifique

Axe de travail 2026 : Harmoniser la cotation de gravité (cf procédure déclaration d'un EI) – différence entre significatif / majeur / critique = rappel aux équipes

Evolution mensuelle



Pic observé : Janvier : 22, Juillet : 19, Mars : 18, Juin : 15

Creux : Février : 7, Avril : 8, Décembre : 8

Plan d'actions d'amélioration 2026

Thématique	Causes des problèmes	Objectif	Actions mises en place
MEDICAMENTS	Erreurs d'administration Erreurs de préparation / conservation / Défaut d'approvisionnement / Interruptions de tâches / Non-respect règle des 5B / Traçabilité insuffisante	Réduire les erreurs médicamenteuses et sécuriser l'approvisionnement.	Echanges - observations IDE/AS, interruptions, DSI -Standardisation du double contrôle (homonymies, retours hospitalisation...) -Formations flash -règle des 5B -Seuil d'approvisionnement + tableau de suivi commandes
LINGE	Non-respect du protocole Erreurs de tri Mauvais conditionnement des sacs Linge abîmé / perdu Rupture de stock Désorganisation circuit	Diminuer les EI linge et stabiliser l'organisation.	-Mise à jour simplifiée de la procédure linge (version courte affichée) - Vérification des poches avant blanchisserie -Plan anti-rupture (stock mini + suivi mensuel) -Retour d'expérience trimestriel groupe linge

ACTES / SOINS / VIOLENCE	Violences résidents Troubles du comportement Opposition aux soins Douleur non anticipée Retards de soins Défaut de transmission Dossiers incomplets après hospitalisation Problèmes matériel / organisation nuit	Réduire les agressions et sécuriser les soins. Fiabiliser la réalisation des soins et la traçabilité.	-Repérage résidents à risque (fiche synthèse intégrée plan de soins) - Transmissions « signaux précoces » + alerte IDE -Formation équipe gestion agressivité -Analyse pluridisciplinaire systématique après chaque EI violence - Règle « refus de soins = traçabilité + reprogrammation » -Check-list admission / retour hospitalisation - Entretien matériel (lave-bassin, chariots, ...) -Point trimestriel organisation nuit / transmissions
RELATIONS / COMMUNICATION	Plaintes familles Incompréhensions sur soins Défauts d'information Demandes logistiques non anticipées	Réduire les plaintes et améliorer la communication avec les familles.	-Rappel procédures information après événement -Clarification organisation ménage / interventions
RISQUE INFECTIEUX	Épisodes GEA Grippe IRA Covid Propagation rapide	Maintenir la réactivité et renforcer l'anticipation.	-Vérification stocks EPI avant période hivernale -Point de clôture systématique avec retour d'expérience

9. Analyse des plaintes et réclamations

En 2025 : **13** événements indésirables déclarés

	Gravité de la plainte				Total général
	Indéterminé	Majeur	Mineur	Significatif	
Plainte, Réclamation par résidents familles usagers	4	1	1	7	13
Total général	4	1	1	7	13

Sur les 13 plaintes/réclamations recensées, les principaux motifs relèvent de :

- La communication avec les familles et proches
- Mes conditions de prise en charge
- Les nuisances liées à l'environnement (bruit, chambre, cohabitation)
- L'organisation hôtelière et logistique
- Plus ponctuellement, la sécurisation de circuit du médicament

Un agent de service hospitalier a signalé une plainte, la cadre de santé en a signalé dix et la direction, deux.

Six plaintes concernant l'entourage/la famille | une, la personne de confiance | six, un résident. On observe donc une répartition équilibrée entre les plaintes exprimées par les résidents et les plaintes portées par les proches.

Synthèse des analyses

Les principaux motifs retrouvés sont :

Communication avec les familles et proches :

- Propos mal interprétés ou mal reçus
- Attentes d'explications plus claires
- Besoin de réponses cohérentes entre professionnels

Environnement et qualité de vie en hébergement :

Le bruit, la cohabitation et les contraintes de chambre représentent un axe majeur.

Organisation quotidienne et hôtellerie :

Ménage, horaires, chaleur, confort matériel.



Sécurité et fiabilité de la prise en charge :

Un point plus sensible ressort sur le circuit du médicament.

Bienveillance et posture soignante :

Certaines plaintes portent moins sur l'acte technique que sur la manière d'accompagner – tom employé, respect du rythme, demande de consentement, patience dans l'aide.

Ainsi, l'année 2025 ne fait pas apparaître un dysfonctionnement unique, mais plutôt quatre fragilités récurrentes : la communication relationnelle, les nuisances du vivre-ensemble, les attentes fortes des proches sur le quotidien et le besoin de personnalisation des réponses.

Points forts de la gestion des plaintes :

- Bonne traçabilité des situations
- Recours fréquent à une analyse de contexte
- Clôtures renseignées
- Actions correctives concrètes
- Plusieurs situations résolues par : adaptation du plan de soins, rappel aux professionnels,

changement de chambre, information de la famille.

Points de vigilance :

Communication professionnelle : Certaines plaintes relèvent moins d'un soin mal fait que d'un ressenti relationnel négatif.

Environnement sonore :

Plusieurs résidents souffrent du bruit d'autrui.

Organisation et visibilité des réponses :

Certaines familles ont besoins qu'on leur montre – ce qui est prévu, ce qui a été fait et pourquoi cela n'a pas pu être fait immédiatement.

Sécurité médicamenteuse :

Même si un seul cas ressort, il est sensible et doit rester un axe de vigilance fort.

Axes qualité pour 2026

Axes d'amélioration proposés	
Communication	<ul style="list-style-type: none">- Rappeler les bonnes pratiques de communication avec les familles- Harmoniser les messages donnés par les équipes- Formaliser un retour systématique à la famille en cas de plainte
Bienveillance	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les rappels sur la posture relationnelle- Demander systématiquement l'avis du résident quand c'est possible- Eviter toute formulation pouvant être vécue comme infantilissante ou brusque
Environnement	<ul style="list-style-type: none">- Repérer plus tôt les plaintes répétées sur le bruit- Réfléchir plus rapidement à une adaptation de chambre si nécessaire- Mieux encadrer les nuisances nocturnes évitables
Organisation hôtelière	<ul style="list-style-type: none">- Clarifier le fonctionnement du ménage en cas de visite- Adapter certains horaires lorsque les habitudes familiales sont stables- Améliorer la gestion du confort en période de chaleur
Soins & Sécurité	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les consignes sur l'aide à la prise des traitements- Personnaliser les modalités d'administration dans les plans de soins

10. Le Conseil de la Vie sociale – Instance de participation des résidents et des familles

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est une instance qui vise à associer les résidents et leurs familles à la vie de l'établissement.

Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur les questions concernant :

- Le fonctionnement de l'établissement ou du service notamment sur les droits et libertés des personnes accompagnées
- Sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle et les prestations proposées par l'établissement
- Les projets de travaux et d'équipements
- La nature et le prix des services rendus
- L'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture
- L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge.

Le CVS de l'EHPAD Les Capucines s'est réuni 4 fois en 2025

Instance du CVS du 29.04.2025

Thématiques abordées :

- Point sur l'ERRD 2024
- Bilan d'activité 2024
- AAP Bientraitance
- AAP méthode Montessori
- AAP QVT Ergothérapeute
- Evolution tarifs hébergements et dépendances 2025
- DUERP

Instance du CVS du 26.06.2025

Thématiques abordées :

- Point sur l'EPRD 2025
- Point sur l'EPRD 2026
- Annexe tarifaire
- Mise à jour Livret d'accueil, règlement de fonctionnement et contrat de séjour
- Plan Bleu

Instance du CVS du 23.10.2025

Thématiques abordées :

- Point sur la situation financière
- Annexe d'activité
- Annexe tarifaire
- Préparation de l'évaluation externe
- Point sur les Appels à Projets
- Stratégie en matière de bientraitance
- Rappel des droits et libertés de la personne accueillie
- Point sur le projet travaux et reconstruction

Instance du CVS du 18.12.2025

Thématiques abordées :

- Annexe tarifaire, évolution des tarifs 2026
- Mise à jour du projet d'établissement
- Point sur les Appels à Projets
- Convention avec l'association Garance
- Bilan de l'évaluation interne réalisée dans l'établissement

Madame Monique **GATEAU** est la *présidente* du **CVS** (représentante titulaire des résidents)



Mme GATEAU



M. NAUD

Monsieur **NAUD** Bernard est *vice-président* du **CVS**
(Représentant titulaire des familles)

Depuis le 18 décembre 2025, 5 nouveaux membres ont intégré le CVS :

Mme GATEAU Monique (*Présidente*), **Mme BARNET Janine** et **Mme MOREAU Marie-Jeanne**, représentantes titulaires des personnes accueillies.

M. NAUD Bernard (*Vice-Président et beau-fils de Monsieur GAUTRON*) et **Mme LE GALLIC Françoise** (*Fille de Mme LE GALLIC*), représentants suppléants des familles.

11. Vill'AGE Les Capucines Agissons ensemble : Développement de la participation des résidents

L'EHPAD Les Capucines a porté le projet « Vill'AGE Les Capucines : Agissons Ensemble » ayant pour objectifs de :

- Renforcer la place du résident au cœur de son projet de vie pour qu'il devienne un acteur à part entière
- Promouvoir l'expression de la volonté des résidents sur l'ensemble des prestations proposées au sein de l'établissement
- Améliorer la qualité des échanges et des pratiques entre professionnels et résidents
 - Développer l'autonomie des résidents ainsi que leur pouvoir d'agir individuel et collectif grâce à de nouvelles modalités de mobilisation au sein de l'établissement.



Labellisation : Etablissement promoteur de démocratie en santé

- La loi du 4 mars 2002, a permis de garantir des droits aux usagers du système de santé. Tant dans l'approche individuelle, de façon à ce que la volonté de la personne soit respectée dans l'accès à l'information, le consentement, l'accès au dossier médical que dans l'approche collective, qui envisage, notamment, la participation des usagers dans les instances de décision. C'est cet ensemble de droits collectifs et individuels qui est compris aujourd'hui par tous dans la formule « démocratie sanitaire » ;
- L'EHPAD « Les Capucines » s'inscrit dans cette démarche de manière volontariste.

Labellisation : "Etablissement promoteur de démocratie en santé"

OBJECTIFS DU PROJET

- Renforcer la place du résident au cœur de son projet de vie
- Promouvoir l'expression de la volonté des résidents
- Améliorer la qualité des échanges et des pratiques entre professionnels et résidents
- Développer l'autonomie des résidents ainsi que leur pouvoir d'agir individuel et collectif

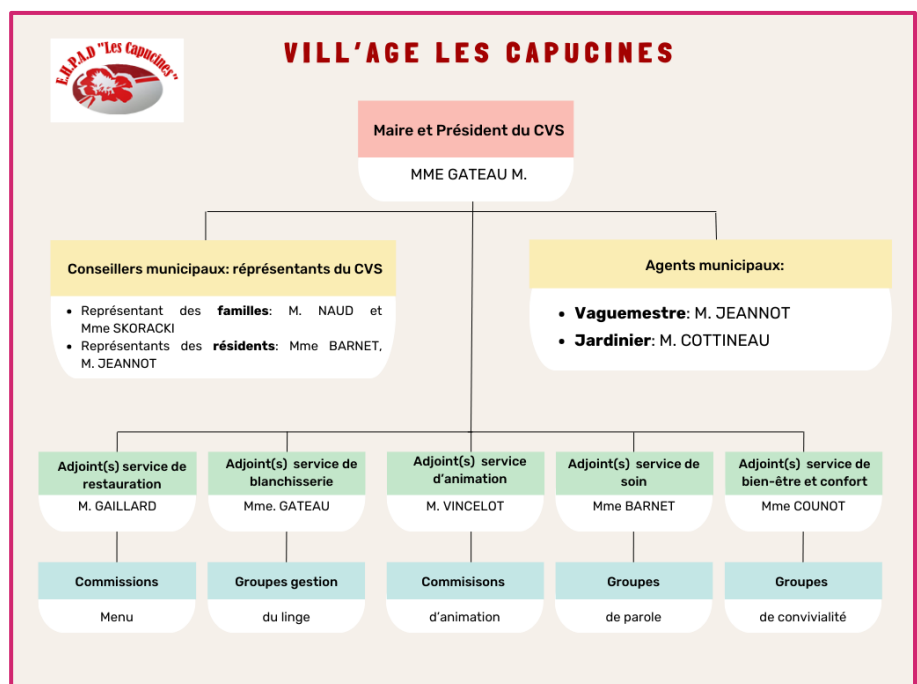
RENFORCER L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

ASSOCIER LES RÉSIDENTS DANS L'ENSEMBLE DES PROCESSUS DE RÉFLEXION ET DE DÉCISION

Projet financé par FARS Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ars

LE PROJET VILL'AGE, ASSOCIANT L'ORGANISATION DE L'EHPAD A CELLE D'UNE VILLE, S'INSPIRE DU MODELE D'UN CONSEIL MUNICIPAL



La Commission menus

L'établissement s'assure de l'expression des résidents en matière d'alimentation.

La Direction, l'équipe d'animation et le service restauration organise régulièrement **des commissions menus**. Durant ce temps dédié, les résidents sont invités à faire part de leurs souhaits.

Le menu du Vendredi est choisi par les résidents, en lien avec le Service Restauration.

Les menus proposés aux résidents sont affichés et communiqués aux résidents et aux familles au travers de la diffusion hebdomadaire de la newsletter sur le site Internet de l'EHPAD Les Capucines.



Menu des résidents

Groupes de paroles

Animation et programmation des réunions :

Les groupes de parole animés par Mme MAUGER Psychologue et Mme CORDEAU Animatrice se sont réunis **18 fois** en 2025.

Les thématiques abordées :

Les règles de vie collective ou des modalités de fonctionnement du service :

- Retours de certains résidents sur des difficultés dans leur quotidien (sommeil, soins, accompagnement, ...).
- Echange autour de l'amour, du mariage/divorce, baptême, catéchisme, ... Apport de l'expérience des résidents, de leurs vécus.
- Echange autour de Scott, interactions spontanées.
- Echanges autour des **règles du groupe**, du respect en vie collective, de la **vaccination** prévue et de la **vente des vêtements**.

Question relative à l'organisation des espaces au sein de l'ESSMS (notamment travaux) :

- Retours sur les **nouvelles chaises** de la salle d'animation.
- Echanges autour des **badges de sorties** disponibles s'ils le souhaitent et des **accroches portes** « ne pas déranger » qui seront bientôt dans toutes les chambres.

Plan de gestion de crise et de continuité de l'activité :

- **Cas de grippe**.
- Point sur les cas **Covid** dans l'établissement (port du masque par les professionnels).
- Décès de plusieurs résidents.
- Déclenchement **alarme incendie** récente (cause, conseils, gestes à mettre en place).

Bienveillance et éthique :

- Retour sur le **respect et la gentillesse** entre les résidents et avec les professionnels.
- **Respect et bienveillance entre eux** suite à différentes altercations exprimées par les résidents.

Expression et participation de la personne accompagnée :

- Echanges autour du repas de **Noël** et souvenirs de leur **réveillon de la St Sylvestre** dans le passé.
- Echanges autour de leurs **voyages**.

- Echanges autour des **anniversaires** des résidents, sorties programmées pour cet été.
- Partage d'une résidente autour de la **vente de sa maison** et retours d'expériences des autres résidents.
- Echanges autour des **photos** présentes dans la salle.
- Echanges autour du **travail et des congés** (heures où ils se levaient le matin pour aller travailler et ce qu'ils faisaient lors de leurs congés).
- **Effet du vieillissement** (impacts sur les résidents).
- Rappel du **lieu de recueillement** et de leur souhait d'avoir des cartes de condoléances pour les familles.
- Réorientation dans le temps avec le **printemps** qui arrive, effets du soleil sur le moral de tout le monde.

Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement :

- **Enquête** autour des besoins des résidents concernant les **transports solidaires**.
- **Besoins et attentes du résident pour le CVS** (transports solidaires, repas conviviaux, ...).
- **Explication par les représentants des résidents de leurs rôles au CVS.**
- **Présentation de « l'évaluation blanche »**
- Echange autour d'un **appel à projet pour un séjour vacances** en lien avec l'ANCV.
- Proposition à des résidents qui voudraient **assister à un CVS** dans l'objectif de se **présenter aux élections du CVS.**

Accompagnement à l'autonomie :

- Animation prévue autour de pâques avec les **enfants du personnel, dépouillement du jeu de Pâques**, retour sur les chocolats de Pâques que les résidents ont reçus.
- Sortie à la mer.
- **Photographe** venu pour réaliser les photos d'identité des résidents
- Ce que les résidents veulent **planter dans les parterres de fleurs** du patio du R1
- Atelier autour du **chanvre**.
- Information autour des **ateliers de peinture de l'association Garance** (mardi soir).
- Echanges autour des pertes de mémoire (impacts sur les résidents dans le quotidien et explication du fonctionnement de la mémoire).

Continuité et fluidité des parcours :

- **Présentation des deux stagiaires** en animation, du parcours de **Marina** (Service Civique) et de la formation d'**Alina**, stagiaire animatrice.
- **Séances d'APA** qui vont être mises en place.

12. Les projets 2025

12.1. Les Appels à Projet déposés en 2025

Instance : CVS

Fondation des Hôpitaux

Appel à projets « Favoriser la mise en place de tiers-lieux au sein des EHPAD »

Le dossier comporte la création d'un café / restauration rapide ouvert aux résidents, personnels et personnes extérieures à l'établissement pour remettre l'EHPAD au cœur de la ville.

Financement par l'AAP de mobilier et travaux de modification de l'espace actuel (entrée de l'établissement).

Budget total de l'action : 38 400 € TTC



Portrait d'une résidente lors d'une séance d'équithérapie

Instance : CVS

Praemia REIM France

Appel à projet : « Bien vivre dans les établissements de santé »

Réalisation sur 1 an de :

- 10 séances d'équithérapie au centre équestre pour 2 groupes de 5 résidents
- 2 séances de médiation par l'animal au sein de l'EHPAD avec « Pattes en Plumes » et « A cloches Pattes »
- 1 sortie au Zoo de Chizé pour un groupe de 7 résidents
- L'achat de matériel pour les séances de médiation animale réalisées par la psychologue de l'établissement

Budget total de l'action : 6 364,45 €

Instance : CVS

Demande d'aide à l'adaptation du poste de travail (FIPHFP)

Dossier comportant l'achat de mobilier pour le réaménagement de la salle de commune de l'Unité Protégée. Le mobilier comprend :

- 1 table ronde de 120cm de diamètre, dotée de roulettes
- 1 table rectangulaire de 130x80cm dotée de roulettes
- 5 tables rectangulaires de 70x80cm dotées de roulettes
- 14 bridges (fauteuils) à roulettes

Montant demandé : 8 073,31 € TTC

12.2. Les Actions réalisées en 2025

Conférence du Pr Roger GIL (neuropsychiatre, professeur émérite de neurologie) autour de son livre « Dis-tu reviendras ? »

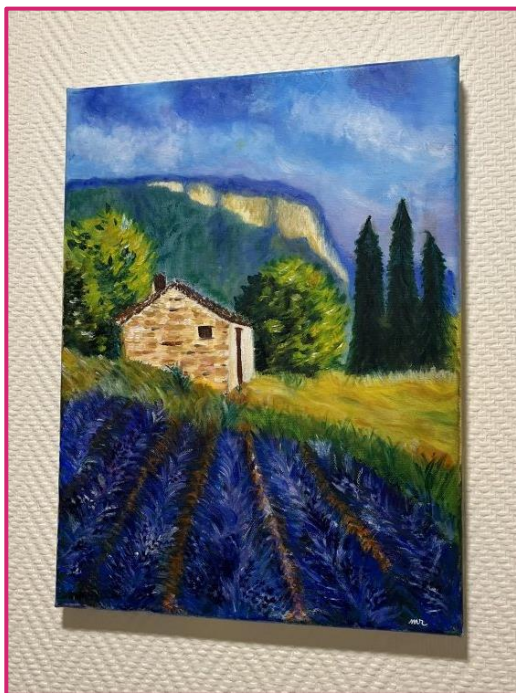
Conférence organisée par le **CEESCORR** (Comité Ethique des Etablissements de Santé Confolens, Oregon, Ruffec, La Rochefoucauld) qui a eu lieu aux Capucines le 22 mai 2025.

L'EHPAD Les Capucines a accueilli les résidents et leurs proches, différents professionnels de santé (directeurs d'établissements, infirmières, psychologues, aides-soignantes, ...) ainsi que des intervenants extérieurs (bénévoles, abbé, ...)



Portrait du Pr GIL Roger

M. GIL est revenu sur la période du Covid en EHPAD, la dureté de l'isolement pour les résidents et leurs familles les impacts que cela a eu surtout (résidents, professionnels, proches). La mise en place des différentes réglementations, parfois très contradictoires. Nous avons notamment échangé sur la prise de recul que nous avons tous effectuée et l'expérience acquise sur de cette période. Un moment très riche de partage.



Peinture offerte par l'association GARANCE

Association GARANCE, cours et ateliers d'art

Depuis la rentrée de septembre 2025, l'association **GARANCE** intervient tous les mardis soir de 17h30 à 19h30 à l'EHPAD Les Capucines et est prête à accompagner des résidents s'ils le souhaitent dans leur projet artistique.

Créée en 2005 avec l'objectif de proposer des cours et ateliers d'art sur le Mellois car il n'existait rien de la sorte, des ateliers ont en plus été **ouverts pour le secteur de Civray, Ruffec et Couhé suite à de nombreuses demandes.**

Démarrant avec 5 personnes, aujourd'hui, c'est une cinquantaine de membres qui sont inscrits aux ateliers de 8 à 99 ans. L'association **organise depuis 20 ans des expositions, des sorties culturelles jusqu'à Paris, et des animations dans les secteurs géographiques.** Elle favorise le lien intergénérationnel, le plaisir de partager et l'expression artistique ainsi que les accès aux écoles d'art et lycées spécialisés avec une réussite de 90% des jeunes membres en demande.

Un concours interne est organisé tous les 2 ans afin de « booster » la créativité des membres de l'association. L'art favorise le bien-être, l'estime de soi, les apprentissages et le maintien des capacités. L'association propose tout cela et **reçoit des personnes en situation de handicap, en difficulté de vie, avec bienveillance et humanité, que ce soient des enfants ou des adultes.** Afin d'avoir une grande qualité dans les ateliers, ils sont dispensés par une professionnelle, artiste peintre et art-thérapeute diplômée de l'université de Médecine de Poitiers.

Dernièrement, l'association **GARANCE** a mis à disposition de nombreux tableaux qui ont été installés dans l'EHPAD.

12.3. L'EHPAD obtient la Mention Etablissement engagé contre les virus de l'hiver 2023 - 2025



EHPAD Les Capucines

L'EHPAD Obtient La Mention Établissement Engagé Contre Les Virus De L'hiver 2023-2025



La mention pour valoriser notre engagement dans la prévention des virus hivernaux

L'EHPAD Obtient La Mention Établissement Engagé Contre Les Virus De L'hiver 2023-2025

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'EHPAD Les Capucines a obtenu de l'ARS la mention d'établissement engagé contre les virus de l'hiver pour les deux années à venir.

[Lire la suite...](#)



Ensemble, faisons progresser les couvertures vaccinales !

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'EHPAD *Les Capucines* a obtenu de l'ARS la mention d'établissement engagé contre les virus de l'hiver 2025.

L'objectif premier de cette mention est de protéger les personnes âgées des effets de la grippe et du Covid

Comment s'y prendre ?

En plus de l'application des mesures barrières et des actions d'incitation à la vaccination des résidents et soignants, c'est grâce à une communication directe avec les personnes âgées, leurs familles et lors des Conseils de la Vie Sociale ou encore par l'intermédiaire de campagnes de communication que nous avons pu protéger et veiller sur vos proches.

Mais nous pouvons faire encore plus, c'est pour cela que nous souhaitons nous engager dans une mobilisation en faveur de la protection des résidents contre les virus hivernaux en incitant à la vaccination contre la Covid-19 et la grippe, et en appliquant les gestes barrières avec les démarches suivantes :

Newsletter transmise le 20.11.2023

- Réalisation de Quizz avec les salariés à chaque campagne d'automne
- Informer l'ensemble des salariés grâce à des campagnes d'affichage, distribution de flyers, etc...
- Sensibiliser pro-activement l'ensemble des salariés avec des sur l'intérêt de se faire vacciner
- Informer le Conseil de la Vie Sociale, résidents et familles par courrier et/ou distribution de flyers jeux et/ou d'organisation d'ateliers, de l'intérêt de la vaccination des résidents
- Recueillir et suivre la Couverture Vaccinale de la grippe et de la Covid des résidents et des salariés et augmenter la Couverture Vaccinale moyenne
- Proposer la vaccination aux résidents, aux familles et aux salariés en organisant des séances de vaccination au sein de la structure

- Recueillir anonymement les motifs de refus de vaccination grippe et Covid des résidents et des salariés sur une attestation
- Vérifier annuellement les statuts vaccinaux des résidents éligibles contre le pneumocoque
- Afficher l'appartenance de l'ESMS à la mention à l'entrée de la structure
- Disposer de stocks TROD (test rapide d'orientation diagnostique) grippe et Covid
- Suivre annuellement le volume de consommation des Produits Hydro-Alcooliques (PHA) en fonction du nombre de journées d'hébergement
- Disposer de masques et gel hydroalcoolique à l'entrée de la structure pour les personnes symptomatiques

**MON ÉTABLISSEMENT
& moi,
nous sommes
engagés
face au risque
infectieux !**



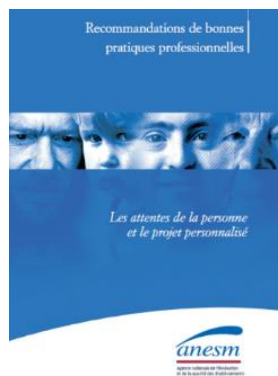
13. Accompagnement des résidents

13.1. Mise à jour des Projets de Vie Individualisés (PVI)

L'EHPAD Les Capucines a mis en œuvre la démarche de création des PVI conformément à la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Il vient prioritairement renforcer le droit de participation de la personne accueillie (et/ou de son représentant légal) à l'élaboration de son projet d'accompagnement. En 2024, les PVI des résidents présents ont été mis à jour et créés pour les nouveaux entrants.

Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM définissent la notion de PVI

- La participation du résident est un droit et pas une obligation
- Un dialogue régulier adapté au rythme de la personne
- Tous les professionnels sont concernés



Article L311-3 CASF : Droit de participation directe de l'utilisateur ou de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui le concerne.

Livret des objectifs

- Respecter les choix de vie, les souhaits et attentes du résident
- Autonomie dans les actes de la vie quotidienne et sécurité du résident
- Proposer une alimentation favorable à la santé
- Assurer le suivi médical et paramédical du résident
- Proposer des animations diversifiées au résident

En 2025 : 61.67%
des résidents ont un projet
personnalisé au 31/12/2025

En 2025 : 74
PVI ont été rédigés
ou mis à jour

Ce chiffre plus élevé que celui de 2024, qui était de 47.5%, est une très bonne chose malgré le nombre de projet à réaliser et recommencer pour chaque résident pour chaque nouvelle année.

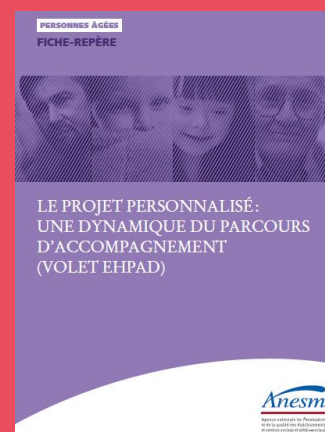
En effet, la procédure des PVI possède de nombreuses étapes. Le nombre de projet personnalisés au 31.12.2025 était donc plus élevés grâce aux efforts des professionnels.

Procédure de création des PVI

- Les référents des résidents ont été désignés (affichage, Net Soins)
- Edition de la fiche de synthèse administrative, et de la synthèse du recueil du résident, identification des éléments manquants dans le recueil du PVI
- Rencontre entre la référente PVI, le référent AS/AMP et le résident : **recueil de ses attentes**
- Proposition des objectifs du PVI en lien avec la psychologue
- Signature par le résident ou son représentant.

Comment faire participer le résident ?

- Être attentif aux premiers contacts
- Alternier des temps d'échange et de réflexion pour le résident
- Utiliser l'expertise du résident (*il se connaît mieux que nous ne le connaissons !*)
- Recueillir les seules informations nécessaires
- Utiliser l'expertise de l'entourage



Sur chaque secteur, il y a deux référents PVI, qui ont tous été formés l'élaboration sur le logiciel de soins en octobre 2025. Mme MAUGER continue, pour certains, de les dormer en pratique.

En cette fin d'année 2025, il reste 46 projets à réaliser ou à revoir, il y en a donc 74 qui sont à jour. D'autres journées de réalisation PVI sont à prévoir prochainement.

Il y a un référent « AS PVI » sur chaque secteur. En collaboration avec la Cadre de Santé, certaines AS sont détachées sur des journées pour être formées et avancer sur l'élaboration et la mise à jour des projets avec Mme MAUGER. Celle-ci peut aussi rencontrer les résidents en amont afin d'échanger avec eux sur leurs besoins (recueil de données) et leur faire signer le projet.

Les missions de Mme MAUGER sont aujourd'hui essentiellement de **guider** les soignants, de **relire** les PVI réalisés par ces derniers, de **tenir à jour la liste** de ceux réalisés / à faire / à signer. Suite à l'élaboration du projet, l'AS référent **rencontre les résidents** pour leur en faire part, échanger avec eux

et les faire signer. Si ces derniers sont en difficultés, **Mme MAUGER transmet les projets aux familles ou mandataires judiciaires** pour les en informer et échanger avec eux si besoin sur l'accompagnement de leur proche ou protégé. Pour finir, elle **vérifie que les étapes de validations sont à jour** (signature du résident ou de son représentant légal, de l'infirmière référente du secteur et de la direction) et relance si nécessaire. Une fois toutes ces étapes réalisées, la directrice Mme SAVARIAU valide chaque projet sur Net'Soins. Tous les ans, l'intégralité de cette procédure est recommencée pour chaque résident en intégrant les nouveaux.

	Secteurs	Nouveaux résidents	Réévaluation du PVI
PVI qu'il reste à réaliser / remettre à jour	R1	6	6
	R2	7	10
	R3	5	7
	Chaumière	2	3



Scott, chien médiateur, durant une activité d'équithérapie

Lien avec les mandataires judiciaires

Mme MAUGER contacte régulièrement les différents mandataires judiciaires (tutelles, curatelles, sauvegardes de justice) des résidents par mail, courrier ou par téléphone, afin d'échanger sur l'accompagnement des résidents et leurs **projets de vie**.

Les résidents passent souvent par elle pour faire le relai de leurs **besoins/questionnements**.

Elle est aussi en lien avec les mandataires judiciaires afin de mettre en place les **souhaits de fin de vie** du résident (contrats d'obsèques, lieu, cérémonie...) lorsque cela devient nécessaire, afin de respecter au mieux les volontés du résident et de sa famille.

13.2. Le Service de Soins

Intervention de l'Unité Mobile AUTO-NOM



Mme Bénédicte RIMBERT
Cadre de Santé

Qu'est-ce que l'unité mobile Auto-Nom ?

Projet Auto-Nom ("Autonomie & Neuro-Orthopédie Mobile")

Il s'agit d'un projet transversal sanitaire et médico-social visant à créer, dans un établissement sanitaire, une unité mobile (UM) pluridisciplinaire permettant d'accompagner les équipes des établissements médico-sociaux (ESMS) dans la prise en soin de l'Hypertonie Déformante Acquisée (HDA) des personnes en institution.



L'équipe de soins de l'EHPAD des Capucines a été sensibilisée en Novembre 2023 par formation en visioconférence.

En 2024, Elodie HUVELIN – IDE référente Télémédecine et Barbara MEUNIER ergothérapeute ont permis à 12 résidents de bénéficier d'une

consultation médicale directement dans leur chambre. Le médecin a pu évaluer chaque personne, ses difficultés et proposé des solutions thérapeutiques. L'unité mobile Auto-Nom du CHU est intervenu auprès de ces résidents pour effectuer les traitement requis et former les soignants aux techniques de positionnement. Au cours du 1^{er} semestre 2025, 3 résidents ont bénéficié de cet accompagnement. Le déploiement de cette intervention n'a pas été reconduit par le CHU de Poitiers au second semestre 2025.

Télémédecine

Télé-expertise

Depuis le 15 juin 2023, les IDE ont la possibilité de solliciter une télé-expertise auprès des médecins sénior du CHU de Poitiers, via la plateforme de télémédecine COVALIA accessible depuis le portail Hôpitaux 86.

L'objectif final est de fluidifier le parcours de soins du patient et de faciliter le recours à un avis spécialisé.

- Ainsi, 19 consultations « Plaies et cicatrisations » ont été effectuées par Télé-expertise en 2025. Les résidents ont bénéficié d'un avis



Vous souhaitez solliciter l'avis d'un praticien du CHU de Poitiers ?

Comment faire?

- 1 Connectez-vous sur le portail du CHU : (créer un compte si première utilisation) www.portailght86.fr/portail-pro
- 2 Sélectionnez l'onglet télé-expertise
- 3 Sélectionnez la spécialité médicale souhaitée

Cardiologie

- Pas en situation d'urgence
- Principales indications pour lesquelles la télé-expertise peut être demandée :
 - analyse ECG par rapport à un traitement en cours (notamment à visée psychiatrique) ou pour un certificat de sport ou autre situation non urgente
 - conseil thérapeutique (durée de bi anti-agrégation plaquettaire par exemple, ou association antiagrégant et anti-coagulant)
- Délais de réponse : 3 jours ouvrables

Centre de lutte contre la tuberculose

- Demandes non urgentes
- Les principales indications :
 - avis en ce qui concerne une enquête autour d'un cas de tuberculose
 - avis diagnostique et thérapeutique pour une infection tuberculeuse latente et une tuberculeuse maladie
- Délais de réponse : 1 à 3 semaines

Chirurgie viscérale

- Demandes urgentes et non urgentes
- Principales indications : demande d'avis pour les prises en charge des pathologies hépato-bilo-pancréatiques complexes.
- Délais de réponse : sous maximum 8 jours ouvrables

Dermatologie

- Demandes non urgentes
- Les principales indications pour lesquelles la télé-expertise peut être demandée :
 - première évaluation d'une plaie ou d'une lésion cutanée unique
 - premier avis pour des personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie
- Conseils/aide à la prise en charge/adressage de patients atteints de pathologies dermatologiques aiguës ou chroniques
- Délais de réponse : 1 semaine maximum

Endocrinologie

- Demandes non urgentes. (en cas d'urgence, contacter le numéro Recours CHU 86)
- Les principales indications pour lesquelles la télé-expertise peut être demandée :
 - Diabète
 - Obésité
 - Pied diabétique
 - Autres (= endocrinologie, dénutrition)
- Délais de réponse : 72h

spécialisé d'un dermatologue qui a prescrit les soins nécessaires : prescriptions et soins infirmiers.



Télémédecine d'urgence

Application mobile proposé sur tablette numérique, accompagnée de dispositifs médicaux connectés et interfacée à des moniteurs multiparamétriques.

Elle permet de créer un **bilan numérique (enrichi de paramètres vitaux, photos, vidéos, tracé ECG, échographie...)** et de la télétransmettre au médecin régulateur du SAMU.

Le dispositif améliore la prise en charge, l'orientation du patient, et renforce la collaboration avec le SAMU-Centre 15.

En 2025, 10 télé-régulations ont eu lieu.

Les astreintes infirmières

La prévention des hospitalisations potentiellement évitables et/ou inappropriées est un objectif institutionnel.

Ainsi, les infirmiers de l'EHPAD Les Capucines effectuent des **astreintes toutes les nuits et le week-end** (sur le temps de coupure).

L'IDE d'astreinte intervient sur sollicitation de l'équipe présente pour des problématiques de soins ou d'urgence en lien avec la santé des résidents. Sans risque majeur et/ou vital, la gestion se fait par téléphone.

En 2025, les appels ont généré 52 déplacements de l'IDE d'astreinte.

99 appels ont été émis pour un conseil, une recommandation de l'IDE d'astreinte à l'équipe aide-soignante ou pour transmettre une donnée à l'IDE d'astreinte (surveillance de constantes par exemple).

La coordination et l'organisation des soins

La cadre de santé a pour mission la coordination des soins.

Pour cela, elle anime différentes réunions avec les professionnels de l'EHPAD.

Les réunions de secteurs en équipe pluridisciplinaire réunissent les professionnels soignants affectés à un secteur de soins : aides-soignants, AMP, ASH soins et IDE.

Les objectifs sont :

- Harmonisation des pratiques
- Missions de l'équipe de soins, Organisation des soins
- Priorités institutionnelles : références thématiques, référence « Résident »
- Déclaration des EIG et accident du travail
- Points particuliers par secteur

Les réunions en 2025 :



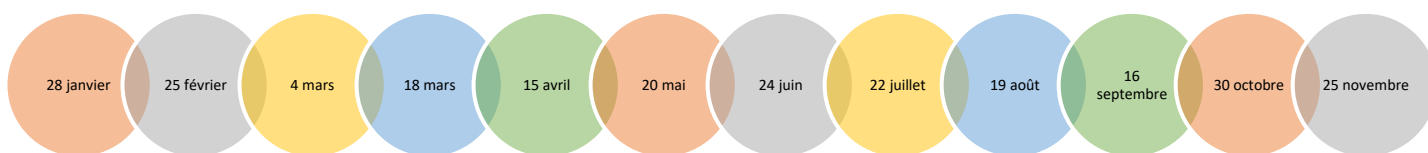
Les réunions de coordination infirmière se déroulent mensuellement en présence des IDE présents le jour de la réunion.

Elles permettent de mettre en évidence les difficultés rencontrées, trouver des solutions, établir une vision globale et cohérente, adopter une identité professionnelle et responsable.

Les objectifs sont :

- Harmonisation des pratiques
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'**HAS (ANESM)**
- Missions de l'équipe de soins
- Circuit du médicament et coordination pharmaceutique
- Optimisation des interventions des professionnels externes : médecins généralistes, équipes mobiles de Psychiatrie de la Personne Agée (**EMPPA**), de Soins Palliatifs (**EMSP**), d'Hygiène (**EMH**), **Auto-Nom**, pédicure, diététicienne, ...
- Organisation des soins
- Priorités institutionnelles
- Préparation des réunions de secteur
- Analyse des événements indésirables et actions correctives
- Problématiques diverses

Les réunions en 2025 :



Atelier de formations « Flash »

1 – Atelier de pose de protection « Tena »

- Par les aides-soignantes référentes vers l'ensemble des professionnels les 19 et 24 février (30 agents formés)
- Par la commerciale de l'entreprise **TENA** pour les nouveaux agents et les soignants de nuit le 2 juillet à 18h (13 agents formés)

2 – Atelier pour l'utilisation des rails plafonnés « HILLROM »

- Par le commercial le 27 février (23 agents formés)
- Par les référents **PRAP-2S** et **IDE** le 19 mars et le 3 avril (8 agents de nuit formés)

3 – Atelier pour l'utilisation du défibrillateur

- Par le commercial « *Handipharm* » les 10 et 11 juillet (62 agents formés)

4 – Atelier « précautions d'hygiène standard et complémentaires »

- Par l'**IDE Hygiène de l'établissement**, *Sandrine GUILLAUD*, le 16 mai (47 agents formés)
- Par l'**EMH** (Equipe Mobile d'Hygiène) du **CHU de Poitiers** le 18 septembre (24 agents formés)

5 – Atelier sur les attitudes à appliquer durant les troubles du comportement

- Par *Lucie MAUGER* (Psychologue) et *Bénédicte RIMBERT* (Cadre de Santé) le 29 octobre (19 agents formés)

Formation des aides-soignants

Un décret paru en juin 2021 introduit des changements aussi bien dans la formation des aides-soignants que dans la définition de leurs missions.

Pour renforcer une organisation des soins fluide et harmoniser les pratiques, l'actualisation des nouvelles compétences des aides-soignants diplômés avant juin 2021 a été mise en œuvre en 2025 pour l'ensemble de l'équipe aide-soignante.

Les objectifs de cette formation de 3 jours :

Découvrir le référentiel actuel de compétence aide-soignant

Le référentiel d'activités, le référentiel de compétences de l'aide-soignant.

Le référentiel de formation de juin 2021.

Les trois missions spécifiques du métier d'aide-soignant :

- La contribution à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel ;
- La collaboration aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences ;
- L'accompagnement de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie.

Clarifier le raisonnement clinique

Les étapes du processus raisonnement clinique.

Le champ disciplinaire spécifique à chaque profession.

Les points spécifiques à l'aide-soignant :

- Le recueil de données ;
- L'évaluation de situation à risques : prévention et mise en sécurité ;
- La contribution au projet de soins, de vie.

Se positionner dans la collaboration interprofessionnelle

L'approche collaborative de proximité infirmiers/aides-soignants.

La mise en liens avec les compétences infirmières : zones communes et limites de l'exercice aide-soignant.

La notion de responsabilité et la notion de collaboration.

Projeter son exercice au regard de nouveau référentiel

L'évolution des contextes sanitaires et médicosociaux.

Les freins et limites actuels.

Les nouvelles conditions d'admissions en IFAS.

Le rôle de formation des pairs dans ce nouveau référentiel.

Communiquer de façon efficiente en équipe et avec les usagers

La collaboration et la communication en équipe interprofessionnelle : posture, temps, outils.

La méthode des transmissions ciblées.

Les transmissions écrites et orales.

La communication comme incontournable du soin avec les usagers.

Connaître les activités autorisées par le nouveau référentiel

L'analyse de sa pratique professionnelle actuelle.

L'actualisation de la pratique sous certaines conditions :

- Le recueil du taux d'oxygène, du taux de sucre ;
- La mesure du périmètre crânien ;
- Le calcul de l'Indice de Masse Corporelle ;
- La capacité à analyser des situations à risques et des fragilités ;
- La mise en place des mesures préventives et leur évaluation ;
- La capacité à repérer une anomalie en observant la personne ;
- Les connaissances pour alerter le bon

professionnel et appliquer des actions de prévention, en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle. La démarche bientraitance auprès des personnes vulnérables.



13.3. Les Ergothérapeutes – Barbara MEUNIER et Lucie RODIER

Mme Barbara MEUNIER Ergothérapeute intervient depuis mai 2019 sur l'EHPAD « Les Capucines » et l'EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges. Mme Meunier travaille à 60% aux Capucines et à 10 % à l'EHPAD Fondation Brothier.



Mme Lucie RODIER
Ergothérapeute

Journées et horaires d'intervention : Les mardi, jeudi et vendredi

Cette année, une nouvelle ergothérapeute Mme Lucie RODIER, est arrivée au sein de l'établissement, au mois d'avril.

Journée et horaires d'intervention : Les mardi et vendredi (9h30 – 12h30 / 13h00 – 17h00) soit 14h par semaine = 40% d'un ETP

Barbara MEUNIER et Lucie RODIER interviennent également à l'EHPAD Fondation Brothier à Limalonges. Lucie RODIER intervient aussi sur les EHPAD de Champagne Mouton et Lezay.



Mme Barbara MEUNIER,
Ergothérapeute

L'objectif de l'ergothérapie en gériatrie est le maintien des activités de la vie quotidienne et la prévention des complications liées aux pathologies du grand âge.

Auprès des professionnels, l'ergothérapeute en EHPAD participe à l'amélioration des conditions de travail, de manière à réduire les risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle (TMS et RPS).

Intervention auprès des résidents et de leurs proches

Les ergothérapeutes préconisent, règlent et adaptent les fauteuils roulants de manière individualisée et conseillent les équipes sur les outils à utiliser concernant la prévention et le traitement des escarres (en position assise et allongée). Elles apportent leur expertise aux équipes et résidents en termes de confort et prévention cutanée.

Conseils relatifs aux aides techniques & Aménagement de l'espace :

Les ergothérapeutes accompagnent les personnes tout au long de leur institutionnalisation. Il s'agit pour elles de mettre en œuvre des actions de prévention, de confort et de sécurité concernant l'espace dans lequel évolue la personne (chambre personnelle mais également lieux de vie communs).

Après observation des besoins, les ergothérapeutes préconisent et entraînent à l'utilisation d'aides techniques pour la mobilité, l'hygiène et les repas principalement.

Contact avec les familles et les proches des Résidents :

Les deux ergothérapeutes ont participé à 4 repas des familles les 20 juin, 3 octobre et 21 novembre et 11 décembre.

Barbara MEUNIER a animé un atelier « relevé du sol » le 31 octobre à destination d'un groupe de 13 résidents de l'EHPAD.

Accompagnement des professionnels et travail en collégialité

Informations et échanges pluridisciplinaires

Les ergothérapeutes participent aux transmissions orales de chaque secteur mais sont le plus souvent sollicités par leurs collègues via la messagerie NetSoins ou directement par téléphone lors de leurs journées de présence.

Elles prennent également connaissance des transmissions écrites et des EI (événements indésirables) les concernant (casse d'un matériel médical par exemple) à leur prise de poste.

Elles travaillent avec l'ensemble des professionnels concernant l'accompagnement des résidents et font toujours un retour oral (au résident s'il est en

capacité de comprendre mais surtout aux professionnels).

Les ergothérapeutes échangent également avec les intervenants externes (si nécessaire) : médecins traitants, kiné, mandataires judiciaires, orthopédiste, correspondant CARSAT...

Barbara Meunier a participé au CSE du 1^{er} avril afin d'y faire un point concernant les AAP et les travaux du groupe de référents PRAP-2S. Elle a également présenté les modifications qu'elle jugeait pertinentes au sujet du DUERP de l'établissement.

Groupe PRAP-2S

Cette année, les référents PRAP-2S de chaque secteur et les ergothérapeutes se sont réunis cinq fois afin d'aborder les thématiques suivantes :

- Réflexion en équipe autour de fiches vertes d'AST (Analyse d'une Situation de Travail)
- Echanges et mises en situation d'utilisation de différents types de matériel médical se trouvant sur l'établissement

Sur l'année 2025, le groupe des référents PRAP-2S a étudié 5 fiches d'AST en réunion. Elles étaient les suivantes :

- Quand je range le linge des résidents dans leur placard
- Quand je distribue le gouter avec le chariot
- Quand je glisse dans l'office du R3 lors du débarrassage du gouter
- Quand je douche un résident sur la chaise en plastique rouge
- Quand j'installe Mme A. dans la chaise de douche

En voici un exemple :

Agir si possible en duo avec l'observateur de travail

Outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail

Acteur prévention : Groupe Prop-2S référents
Date de l'observation/analyse : 26/08/2025

Qui suis-je ?
7 AS du secteur R3
5 ASH du même secteur.

Quelle est ma tâche ?
- attraper les lavettes sous l'évier
Quelles sont les étapes ?
- j'avance vers l'évier (et je glisse)
- j'ouvre le placard
- je me penche
- je prends les lavettes

Dans quel milieu de travail j'évolue ?
Avec qui je travaille ?
- Office du secteur R3 (derrière les lave-vaisselles)
- 3 personnes
- vers 16h30 après que le service de restauration est resté les lave-vaisselles.

Avec quoi je travaille ?
- chaux soixes adaptés avec demelles anti-dérapantes
- chariot
- lavettes propres sous l'évier.

Situation dangereuse à analyser
Quand je glisse dans l'office du R3 lors du débarrassage du gouter.

Le bénéficiaire ?

Comment je fais ? Qu'est-ce que je sollicite ? (description factuelle)	Quels sont les risques encourus ? 1) faibles 2) modérés 3) élevés	Quelles sont les causes à l'origine des risques identifiés ? (qualifiables, quantifiables, mesurables)	J'exprime des besoins et je propose des pistes d'améliorations (celles à intégrer dans ma pratique professionnelle et celles à transmettre)
1) j'avance vers l'évier 2) je glisse sur le sol humide.	Charge physique Autres risques identifiés : <input type="radio"/>	1) l'humidité au sol. 2) l'humidité du sol. Lavettes jetées dans le placard à proximité de la zone humide.	Mes besoins : - récupérer mes lavettes sans me blesser Pistes d'améliorations : - changer les lavettes de placard (comme fait les secteurs R1 et R2). - les lavettes sont dans une filière sur le chariot - - possibilité de venir avec le service de restauration vers 16h30 pour récupérer les lave-vaisselles à un autre moment. - vérifier l'état des chaussures. - changer le revêtement du sol (peinture à accroche ou bande anti-dérapante)
	Charge mentale <input type="radio"/> Charge émotionnelle <input checked="" type="radio"/>		

IRRS

En parallèle des réunions de groupe, chaque référent de secteur PRAP-2S doit remplir et faire passer aux ergothérapeutes :

- 1 grille mensuelle pour la mise en place et le suivi des systèmes de contention
- 1 grille trimestrielle pour la vérification du bon état des matelas et coussins (ainsi que de leurs housses)

Les ergothérapeutes restent en contact avec M. MERCIER Eric, formateur externe qui intervient pour animer les formations « Acteurs PRAP-2S et IBC » sur l'établissement.

Travail en équipe

L'année 2025 a été riche en collaborations « interservices » :

- Rédaction de 2 dossiers de demande d'aide financière avec *Mme Rochais* (RH) auprès du FIPHFP
- 4 téléconsultations AUTO-NOM et 3 visites sur site pour les résidents concernant l'Hypertonie Déformante Acquisée (HDA) en collaboration avec *Mme Huvelin* (IDE)
- Réflexion pour les futurs investissements en blanchisserie avec *Mme Olivet*, responsable de la blanchisserie
- Travail de réflexion et de suivi des contentions avec *Mme Jean* (IDE)
- Réaménagement de différents bureaux (R2, R3, Cadre de santé et psychologue)
- TMS Pros avec *Mme Rochais* (RH) en lien avec la CARSAT
- Tri du matériel du vide sanitaire avec *M. Naud* (agent technique) le 24 juin
- Visite de l'EHPAD de Mirebeau (86) afin d'étudier le système de traitement avec *Mme Olivet* (responsable de la blanchisserie) et *Mme Savariau* (directrice)
- Visioconférence sur le sujet du « lit facile » avec *Mme Rimbart* (Cadre de santé), *Mme Olivet* (Responsable de la blanchisserie) et *Mme Savariau* (directrice)
- Participation à la commission technique concernant les offres des trois cabinets d'architectures au sujet du projet de réaménagement de l'EHPAD
- Points réguliers avec *Mme Raveleau* (professeur d'APA) et *Mme Cordeau* (animatrice)
- Participation à l'animation d'un atelier sur les métiers de l'EHPAD pour la classe AGA du lycée des Terres Rouges auprès d'un représentant de chaque service de l'établissement
- Projet de changement de mobilier (tables, bridges et meuble de fouille) pour la salle commune de l'U.P La Chaumière avec *Mme Daviaud* (AS) et *Christelle D.* (AS) et réaménagement de la cuisine thérapeutique
- Rédaction du projet PASA avec *Mme Mauger* (psycho), *Mme Rochais* (RH) et *Mme Rimbart* (Cadre de santé)
- Participation à 4 réunions du groupe de réflexion éthique les 09/09, 14/10, 28/10 et 18/11 afin de compléter la cartographie des situations à risque de maltraitance
- Organisation et participation à un accompagnement de la démarche d'évaluation de la qualité avec le CEAS Vendée (les 21/10, 27/11 et 16/12)
- Participation à une partie de réunion IDE, le 25 novembre concernant une réflexion au sujet des contentions
- Organisation et suivi de plusieurs essais de lits médicalisés multi-options dans l'objectif de diminuer les contentions (barrières de lit) en lien avec l'équipe soignante
- Essai de réorganisation des chariots de petit déjeuner avec *M. Martin* (cuisinier) et plusieurs ASH distribuant les petits déjeuners.

Les ergothérapeutes ont pu accueillir et faire découvrir leur métier à *Emmanuelle B.* sur 7 jours de stage d'immersion pour une reconversion professionnelle sur les mois d'avril et mai.

Travail institutionnel

Achats et relations commerciales

Les ergothérapeutes continuent de maintenir le lien avec différents fournisseurs de matériel afin d'obtenir des devis compétitifs, ils sont les suivants :

- | | |
|--|---|
| - <i>HandiPharm</i> | - <i>Hill Rom / Baxter</i> |
| - <i>DMédica</i> | - <i>UGAP</i> |
| - <i>Groupe Viv (anciennement HMS)</i> | - <i>Tous Ergo</i> |
| - <i>Envie Autonomie</i> | - <i>Manutan Collectivités</i> |
| - <i>Evidences Mobiliers</i> | - <i>Tente</i> |
| - <i>Precia Molen Services 79</i> | - <i>Ets Leroy – Equipement Médical</i> |
| - <i>Bastide</i> | |

Les ergothérapeutes gèrent le suivi des appareils médicaux et leur vérification préventive annuelle :

- Pesons et plateformes de pesée via la société Precia Molen
- Vérification des appareils de levage (LP, verti et rails plafonniers) via les sociétés HillRom et le groupe Viv

Tout comme les années précédentes, suite au tri du matériel non utilisé de la réserve, l'EHPAD Les Capucines a fait don des équipements inutilisés à l'association Envie Autonomie (79400 Azay-le-Brûlé). Cette dernière reconditionne le matériel médical et le réemploi après une révision et des réparations (si nécessaire). Cette année, une étude a été menée par *Lucie RODIER* sur l'évacuation des biodéchets auprès de plusieurs prestataires privés.

A la suite de cela, le contrat avec la société SIMER a été maintenu pour cette action.

Formations

Formation à l'utilisation des rails plafonniers par le commercial de la marque HillRom le 27 février.

Formation AFGSU 2 pour *Barbara MEUNIER* sur 4 jours.

Formation à la Communication Non Violente (CNV) pour *Barbara MEUNIER* sur 4 jours.

Formation incendie sur une demi-journée pour chaque ergothérapeute.

Salon d'exposants

Le fournisseur Groupe Viv, anciennement « **Harmonie Médical Service** » (HMS) a convié les ergothérapeutes à une visite du salon **HandiMédic**

se tenant au Parc des expositions de Poitiers. Ce salon est organisé tous les deux ans.

Cet événement a pour but les rencontres et échanges entre professionnels de santé et les partenaires fabricants du Groupe Viv.

Ainsi, il est possible de mettre à jour les connaissances en matière d'aides techniques et autres solutions « nouvelle génération ». Les deux ergothérapeutes s'y sont rendues avec une de leurs collègues de l'établissement (*Séverine L.*, AS et référente PRAP-2S).

Elles ont ainsi pu observer, poser des questions et repartir avec de la documentation concernant les nouveautés pour les soins des résidents et du matériel.

Demande de financement à l'ARS

Cette année, l'établissement s'est positionné sur 9 demandes de subventions, rédigées par les ergothérapeutes (hormis celui de la Conférence des Financeurs) auprès de plusieurs organismes :

Appel à candidature de l'ARS « Conférence des financeurs 86 »

Thème : Actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus

Dossier comportant :

- L'aménagement d'une salle de sport au sein de l'EHPAD Les Capucines
- Des ateliers de pratiques de sport adaptées aux résidents de l'EHPAD et aux personnes vivant au domicile
- Des ateliers collectifs de sensibilisation et de pratiques culinaires seront proposées aux résidents et personnes du domicile
- Des ateliers prévention Nutrition seront proposées par la diététicienne

Budget total de l'action : 56 922,99 € dont 45 530 € demandés à la CFPPA et 11 392,99 € d'auto-financement.

➤ *Malheureusement, ce dossier n'a pas été retenu.*

Appel à candidature de l'ARS « Démocratie en santé ARS »

Thématique : Participation des usagers

Montant maximal : 15 000 €

Le dossier comporte 3 axes :

- Création d'un comité d'éthique au sein de l'EHPAD et composition d'un groupe de personnes référentes éthique (résidents/familles/professionnels) + 1 conférence sur le thème de l'Éthique
- Participation à une formation pour les membres actifs du CVS de l'EHPAD
- Démarche d'évaluation des pratiques par les usagers avec la co-construction d'un plan d'amélioration de la qualité.

Budget total de l'action : 15 294,98 €

➤ *Demande non financée*

EquiAction

Dossier comportant 12 séances de médiation équine : 10 séances où les résidents se déplacent au centre équestre + 2 séances où les équadés viennent à l'EHPAD.

Budget total de l'action : 2 833,48 € TTC

➤ *Demande refusée*



Portrait d'une résidente lors de son anniversaire



Résidente durant le festival de l'accordéon

Contrat de prévention signé avec la CARSAT

Ce contrat a été conclu pour une durée de 3 ans et concerne un investissement total de 203 960.53 € TTC dont 95 728.19 € financés par la CARSAT (soit 50% du montant HT). Ces dépenses ont été échelonnées comme suit :

Année 2024 :

- Achat de 18 hamacs pour lève-personne = 1 242.38 €
- Achat 25 bridges à roulettes pour la salle à manger commune du R1 = 7 700.80 €

Les anciennes chaises de la salle du R1 ont été réemployées dans la salle de pause du personnel.

- 1^{ère} commande de 27 rails plafonniers + 20 moteurs + 3 systèmes de pesée = 61 451,84 €
- Formation de formateur PRAP-2S effectuée par l'ergothérapeute Mme MEUNIER
- Formation du directeur d'établissement effectuée par M^{me} Savariau

Achats pour 2025 :

- 30 rails plafonniers + 19 moteurs = 59 568,75 €
- 20 bridges à roulettes pour la salle d'animation = 6 313.78 €
- 6 bridges à roulettes pour la salle commune de La Chaumière (UP) = 1 894.13 €
- 6 barres de redressement latéral « Canoli » = 535.10 €

Un premier versement intermédiaire de 28 718.46 € (30% du montant total HT) a été effectué par la CARSAT en mars 2025.

Achats prévus pour 2026 :

45 rails plafonniers + 4 moteurs = 65 123,44 €

- Les travaux débuteront fin janvier 2026

Demande d'aide financière au FIPHFP – Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

Deux dossiers ont été déposés concernant des aides à l'adaptation du poste de travail de personnes en situation de handicap.

Dossier n°1 : achat de 3 roues motorisées pour les chariots de petit déjeuner des secteurs R1, R2 et R3.

Budget total demandé : 9 241,60 €

- Demande acceptée pour la somme de 8 317,44 €

Dossier n°2 : achat de mobilier pour le réaménagement de la salle commune de l'Unité Protégée. Le mobilier comprend :

- 1 table ronde de 120 cm de diamètre dotée de roulettes
- 1 table rectangulaire de 130x80 cm dotée de roulettes
- 5 tables rectangulaires de 70x80 cm dotées de roulettes
- 14 bridges (fauteuils) à roulettes

Montant demandé : 8 073,31 € TTC

- Demande en attente de réponse



Petit déjeuner collectif

Fondation des hôpitaux

Appel à projets « Favoriser la mise en place de tiers-lieux au sein des EHPAD »

Objectifs :

- Créer des lieux de vie partagés, conviviaux et accessibles tant aux résidents qu'aux personnes extérieures
- Favoriser l'ouverture à l'environnement local

Le projet déposé comporte la création d'une brasserie au sein de l'EHPAD Les Capucines. Ce lieu sera ouvert aux résidents, personnels et personnes extérieures à l'établissement pour remettre l'EHPAD au cœur de la ville. Le projet doit être mis en œuvre dans les 18 mois maximum suite à l'autorisation de la Fondation des hôpitaux.

Co-financement obligatoire par l'EHPAD de 50%.

Cout total du projet : 77 200 € TTC

Montant demandé à la Fondation des Hôpitaux : 38 600 €

- *Demande acceptée pour 38 600 €*



Résidents lors du repas des familles du RI

FNP de la CNRACL

Appel à projets « Prévention des risques professionnels des métiers techniques et d'entretien »

L'appel à projet doit s'inscrire dans une durée de 36 mois et un comité de pilotage englobant un membre de chaque service concerné sera créé.

Pré-diagnostic établi entre l'ergothérapeute et chaque service concerné par l'AAP qui retient :

- Service Entretien des locaux

Problématique rencontrée	Facteur de risque	Degré gravité	Amélioration proposée
Chariots encombrants et lourds à pousser	Manutention de charges lourdes	Modéré	Nouveaux chariots moins lourds (qté : 4)
Nettoyage complexe dans de petits espaces lors des désinfections (exemple : dessous les WC)	Mauvaises postures imposées	Modéré	Mini monobrosse (qté : 1)

- Service technique

Problématique rencontrée	Facteur de risque	Degré gravité	Amélioration proposée
Poids et encombrement des chariots de transport du linge propre/sale (Limalonges)	Manutention de charges lourdes	Important	Roues autonomes (qté : 6)
Poids et encombrement du chariot de transport des déchets	Manutention de charges lourdes	Important	Roues autonomes (qté : 2)
Poids et encombrement des conteneurs de transport du linge sale	Manutention de charges lourdes	Important	Roues autonomes (qté : 2)
Transport des produits de blanchisserie entre l'espace « livraison » et le couloir de la blanchisserie	Charges lourdes et difficiles à manutentionner	Modéré	Transpalette électrique (qté : 1)
			Formation CASES (1 agent)
Décrochage des moteurs de rails plafonniers	Manutention de charges lourdes	Modéré	Escabeau sécurisés 5 marches (qté : 1)
Transport pour moteurs de rails plafonniers en portant la charge (environ 10 kg) sur plusieurs dizaines de mètres	Manutention de charges lourdes	Modéré	Chariot (qté : 1)

o Blanchisserie

Problématique rencontrée	Facteur de risque	Degré gravité	Amélioration proposée
Pliage des draps plats = beaucoup de manipulations + hygiène (contamination possible)	Manutentions effectuées de façon répétitive et à cadence élevée	Important	Audit société spécialisée
			Achat de draps housses et semi draps housses EHPAD Les Capucines (qté : 402 * 2)
			Achat de draps housses et semi draps housses pour la Fondation Brothier (qté : 248 * 2)
Port répété de sacs lourds (partie sale) + hygiène	Manutentions effectuées de façon répétitive et à cadence élevée	Important	Rails au plafond ou câble ou lève sac de linge (qté : 1)
Se pencher pour aller chercher les sacs de linge sale ou le linge sec au fond des 4 panières + hygiène (grillagées en fer)	Mauvaises postures imposées	Important	Bacs à fond mobile 340L (qté : 4)
			Formation PRAP-IBC (10 agents)

o Restauration

Problématique rencontrée	Facteur de risque	Degré gravité	Amélioration proposée
Entretien des 3 salles de restaurant du R1, R2 et R3 après chaque repas	Gestes effectués de façon répétitive avec une mauvaise posture pour le nettoyage de tâches incrustées au sol ou sur les tables	Modéré	1 laveuse avec chargeur rapide par salle à manger de secteur (qté : 3)
Transport des sacs de déchets (biodéchets et déchets ménagers) jusqu'au local poubelles	Manutention de charges lourdes	Important	Embase avec roues ou poubelle à roulettes ou chariot (qté : 2)
Soulever les sacs de déchets (biodéchets et déchets ménagers) pour les placer dans le conteneur à poubelles	Manutention de charges lourdes	Important	Lève sacs dans le local poubelles ou table élévatrice (qté : 1)
Déplacement de charges lourdes entre l'espace réception des marchandises et la réserve	Manutention de charges lourdes	Important	Transpalette électrique (Compté dans service technique)
Porter et dérouler le tuyau de la centrale de nettoyage	Mauvaise posture imposée + risque de chute de plein pied	Modéré	Enrouleur 15m (qté : 1)
Transport des armoires chaudes de la cuisine aux secteurs (poids)	Charge lourde à manutentionner	Important	Roues autonomes (qté : 2)
Attraper des ustensiles à hauteur	Mauvaises postures prises par le personnel + risque de chute	Modéré	Escabeau sécurisé (qté : 1)
Vaisselle fragile, lourde et bruyante	Conditions d'ambiance difficiles (bruit de la vaisselle) / Manutention effectuée de façon répétitive et à cadence élevée	Important	Vaisselle silencieuse : petites et grandes assiettes + coupelles (qté : 180 * 3)

Somme totale demandée : 112 430,44 €

- o *Demande non retenue*

AAP Praemia REIM France

Appel à projet : « Bien vivre dans les établissements de santé »

Réalisation sur un an de :

- 10 séances d'équithérapie au centre équestre pour 2 groupes de 5 résidents
- 2 séances de médiation par l'animal au sein de l'EHPAD avec « Pattes en Plumes » et « A cloches Pattes »

- 1 sortie au Zoo de Chizé pour un groupe de 7 résidents
- L'achat de matériel pour les séances de médiation animale réalisées par la psychologue de l'établissement

Somme demandée : 6 364,45 € TTC

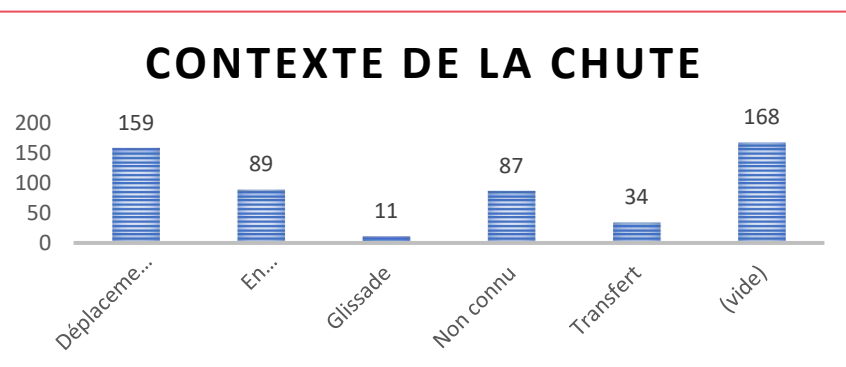
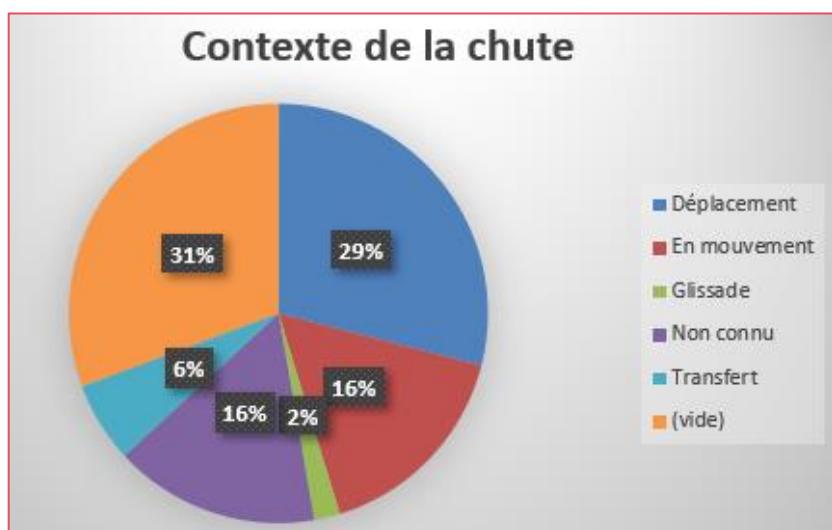
- *Demande en attente de réponse*

Analyse des chutes 2025

En 2025 : 548 chutes ont été recensés dans l'EHPAD

Lieu de la chute	Nombre	(en %)
-	57	10%
AB – Aile Ouest	48	9%
CD – Aile Est	54	10%
EF – Aile Ouest	43	8%
GH – Aile Est	33	6%
IJ – Aile Ouest	141	26%
KL – Aile Sud	57	10%
La Chaumière	115	21%
Total général	548	100%

Mois de la chute	Nombre
Janvier	72
Février	44
Mars	47
Avril	37
Mai	50
Juin	39
Juillet	51
Août	34
Septembre	52
Octobre	44
Novembre	39
Décembre	39
Total général	548



Contexte de la chute	Nombre
Déplacement	159
En mouvement	89
Glissade	11
Non connu	87
Transfert	34
(Vide)	168
Total général	548

Les chutes surviennent majoritairement lors de déplacements (159 cas) ou en mouvement (89 cas). Cela montre que les situations dynamiques sont plus à risque.

Axes d'amélioration 2026 :

- Mise en place d'actions au sein du groupe « PRAP-2S » :
 - Evaluation systématique du risque de chute à l'entrée
 - Réalisation de fiches informatives sur le « bon chaussage »
 - Réalisation de fiches informatives sur les aides techniques et leur bonne utilisation à destination des équipes et des résidents
- Réalisation de fiches exercices dans les couloirs et salons de l'établissement pour aider les résidents) maintenir leurs capacités physiques en lien avec le référent APS.
- Réflexion avec la diététicienne sur les risques de perte musculaires et les axes d'amélioration à mettre en place.

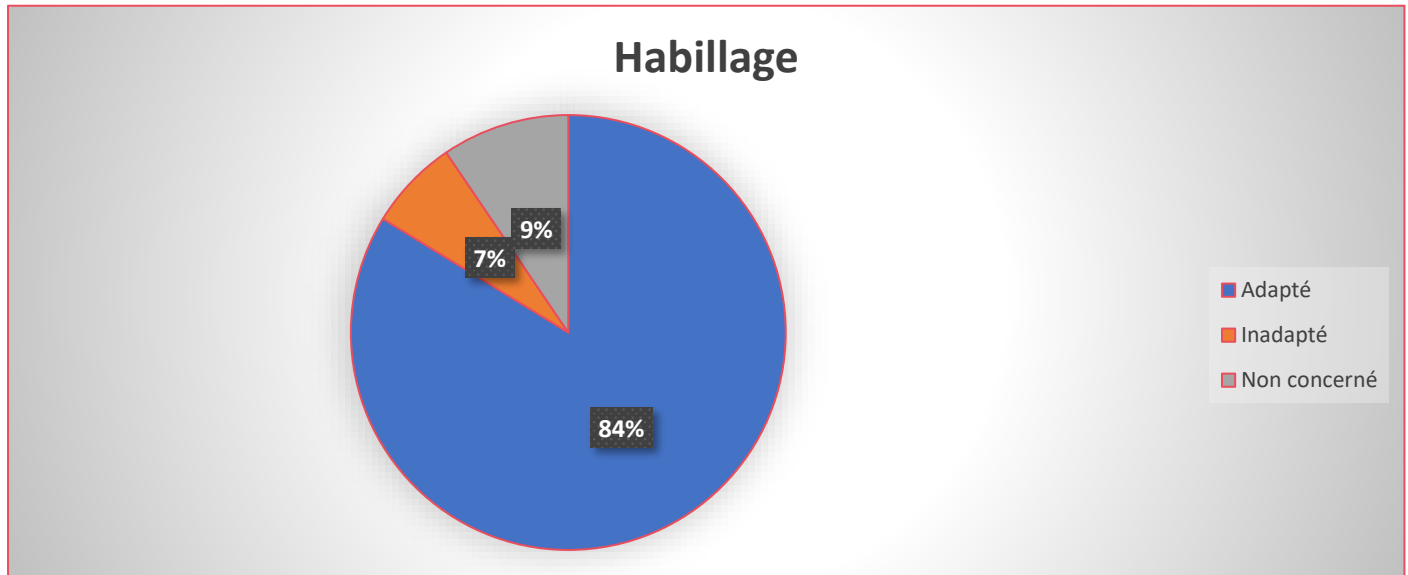
Contention :

Contention	Nombre	En %
Oui	16	3%
(Vide)	532	97%
Total général	548	100%

Habillage :

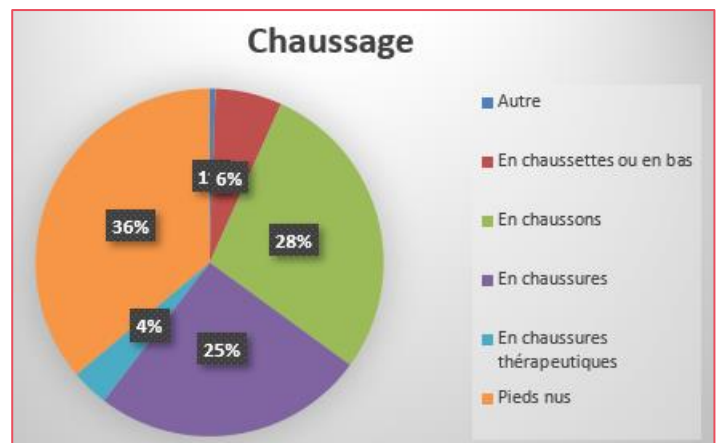
Contention	Nombre	En %
Adapté	459	84%
Inadapté	37	7%
Non concerné	52	9%
Total général	548	100%

Seulement 3% des chutes surviennent sous contention.



Chaussage :

Contention	Nombre	En %
Autre	3	1%
En chaussettes ou en bas	34	6%
En chaussons	155	28%
En chaussures	139	25%
En chaussures thérapeutiques	19	3%
Pieds nus	198	36%
Total général	548	100%

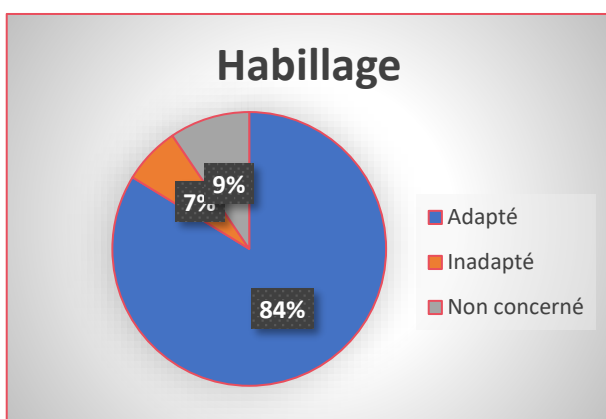


Habillage :

Habillage	Nombre	En %
Adapté	459	84%
Inadapté	37	7%
Non concerné	52	9%
Total général	548	100%

Facteurs environnementaux :

Facteurs environnementaux	Nombre
Dû à un tiers	2
Dû à un tiers, Sans cause	1
Eclairage absent	13
Eclairage absent, Non connu	2
Eclairage absent, Obstacles	1
Freins non bloqués	6
Matériel d'appui inadapté	2
Non connu	280
Non connu, Sans cause	10
Obstacles	10
Sans cause	207
Sol collant	1
Sol glissant	6
Sol glissant, Sol mouillé	2
Sol mouillé	5
Total général	548



Intervention :

	IDE prévenu	Appel des urgences	Appel du médecin traitant	Passage aux urgences
Oui	319	13	5	8
Non	229	535	543	540
Total général	548	548	548	548

Conséquences a posteriori :

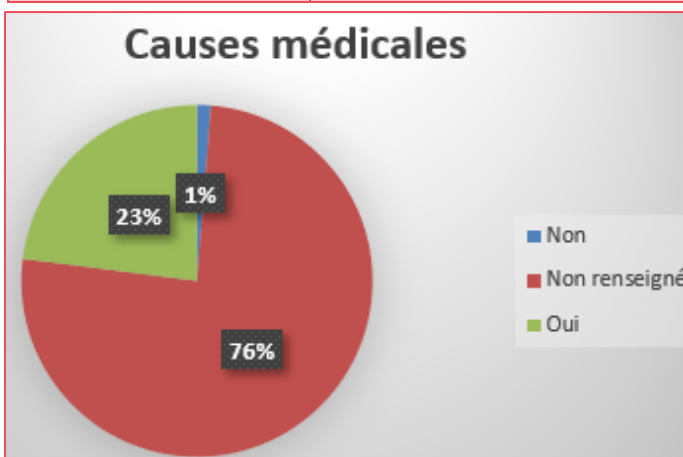
Conséquences a posteriori	Nombre
Aucune	220
Décès	1
GIR modifié	5
Hospitalisation suite urgences	1
Hospitalisation suite urgences, GIR modifié	2
Perte de masse musculaire	2
Perte de masse musculaire, GIR modifié	1
Syndrome post chute	1
Tassement	1
(Vide)	314
Total général	548

Conséquences immédiates :

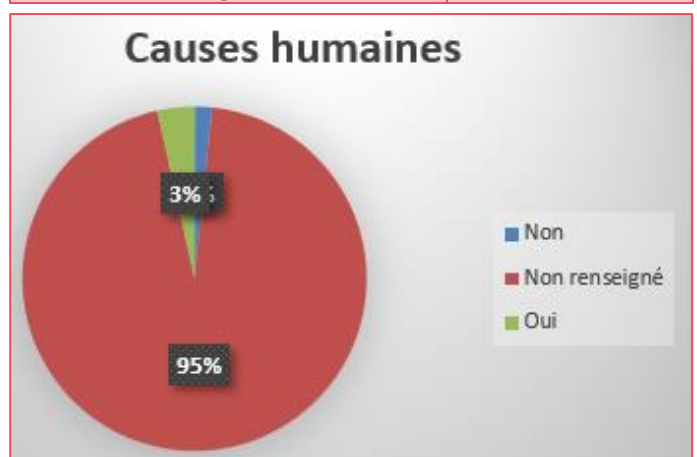
Conséquences immédiates	Nombre
Aucune	285
Décès	1
Douleur	74
Douleur, Fractures	1
Douleur, Fractures, Hématomes	1
Douleur, Hématomes	22
Douleur, Hématomes, Plaies simples	5
Douleur, Plaies simples	4
Fractures	1
Fractures, Hospitalisation suite urgences	1
Fractures, Plaies simples	1
Hématomes	36
Hématomes, Plaies simples	5
Hématomes, Traumatisme crânien	1
Hospitalisation suite urgences	1
Perte de connaissance	1
Plaies simples	18
Traumatisme crânien	1
(Vide)	89
Total général	548

Causes médicales :

Causes médicales	Nombre
Non	7
Non renseigné	415
Oui	126
Total général	548

**Causes humaines :**

Causes humaines	Nombre
Non	9
Non renseigné	520
Oui	19
Total général	548

**Causes environnementales/matériel :**

Causes environnementales/matériel	Nombre
Non	7
Non renseigné	447
Oui	94
Total général	548

13.4. La Psychologue – Lucie MAUGER

Psychologue au sein de l'établissement « Les Capucines » depuis février 2020, son temps de travail est de 60% sur la structure. Elle intervient par ailleurs à hauteur de 20% sur l'EHPAD de Limalonges depuis la même date. Ses missions sur ces deux établissements portent sur l'accompagnement des résidents, des familles et des équipes ainsi que sur la création et la mise en place de différents projets institutionnels.



Mme MAUGER
Psychologue

L'accompagnement des résidents

Sur cette année 2025, Mme MAUGER a rencontré 64 résidents différents sur 184 entretiens/observations. Il y a, par ailleurs, tous les résidents qu'elle rencontre de façon informelle et pour lesquels des comptes-rendus ne sont pas nécessairement réalisés.

Mme MAUGER propose aux personnes âgées différents types d'entretiens en fonction des besoins qu'elle repère chez les résidents. Il peut s'agir **d'un accompagnement psychologique** (s'il y a un problème précis à traiter ou lors d'un accompagnement de fin de vie par exemple), **d'un suivi** (évaluation générale régulière de l'humeur, des troubles cognitifs et/ou du comportement) ou d'un **maintien du lien social** (notamment pour les personnes ayant d'importants troubles cognitifs mais pas seulement). Elle propose aussi aux résidents des **entretiens d'évaluations**, en fonction de ses observations. Mme MAUGER utilise en général le **MMSE** (trouble cognitif), la **GDS** (trouble de l'humeur) et le **NPI-ES** (trouble du comportement). Elle intervient par ailleurs auprès des résidents avec un **chien médiateur** en fonction des besoins dans une **démarche thérapeutique**.

L'accompagnement des familles

Cette année, Mme MAUGER a de nouveau rencontré différentes familles, que ce soit en entretien, par téléphone ou par mail et échanger avec 24 familles différentes au cours de 36 rencontres.

Ateliers « Autrement Dit »

Après la formation de 2024 aux ateliers « Autrement-dit », avec une collègue aide-soignante, 3 groupes avec les mêmes résidents ont été mis en place en début 2025 afin de proposer un programme « Autrement dit ».

Il s'agit de groupes de paroles restreints (6-8 personnes) tournés sur la **santé mentale des résidents**. Nous y évoquons des **difficultés personnelles** telles que l'entrée en établissement, la maladie, le deuil, la perte de leur maison, le vieillissement, la perte d'appétit, la dépression, mais aussi les idées noires et les pensées suicidaires.

Les résidents trouvent dans ce groupe des **pairs ayant vécu ou vivant actuellement les mêmes sentiments**. Cela leur permet de partager leurs expériences et de s'entraider. Ce groupe est aussi



Atelier Mémoire

basé sur les **ressources internes ou externes** qui peuvent être trouvés et saisis pour tendre à aller mieux.

Ces groupes avaient déjà été mis en place en décembre 2024 et une ou deux nouvelles sessions seront mis en place en 2026.

Thèmes Abordés

En général lors de ses rencontres avec les familles, Mme MAUGER et les familles échangent sur les **raisons de l'institutionnalisation, les difficultés et l'accompagnement** de leur proche, notamment au travers des **projets de vie individualisés**.

La culpabilité, la tristesse, l'impuissance, l'incompréhension des troubles de la personne, les inquiétudes quant à l'évolution de l'état de santé, sont les sujets qui reviennent le plus souvent. Il est alors possible d'aborder les troubles de la personne et l'accompagnement proposé pour répondre à ces besoins. La psychologue est également en capacité d'aborder en amont **les souhaits de fin de vie** et les **directives anticipées** de leur proche.

Le rôle de psychologue est d'informer sur les objectifs d'accompagnement, mais surtout d'apporter un espace de décharge, une écoute

active et une réassurance importante. Mme MAUGER propose souvent des pistes afin de retrouver une communication ou une compréhension entre eux et leur proche.

Elle est également en capacité de prévenir les familles quant aux **réflexions en équipe sur un possible transfert de leur proche entre l'unité de vie protégée et le secteur classique** (dans un sens ou dans l'autre). En fonction des besoins du résident et de l'évolution de son état de santé, un échange sur cette démarche sera de mise.

Elle fait aussi **le lien entre l'équipe et la famille** afin de toujours tendre vers un accompagnement global du résident.

Groupes de réflexions éthiques

Dans le cadre de la « cartographie des situations à risque de maltraitance », Mme MAUGER a mis en place sur l'année 2025, plusieurs groupes de réflexions éthiques. Il est composé de différents professionnels (Psycho, Cadre de santé, Ergothérapeute, IDE, Aides-soignantes...) mais aussi d'un représentant des familles et de deux représentants des résidents. D'autres professionnels ont été conviés en fonction des thèmes abordés (Agent administratif, agent technique, responsable des ressources humaines...).

- **Groupe 1** – 11 participants : échange autour des procédures d'accueil/entrée d'un nouveau résident (partie administrative et soins)
- **Groupe 2** – 7 participants : organisation des professionnels, confidentialité, sortie et fin de vie.
- **Groupe 3** – 11 participants : risques liés à l'institution et aux professionnels (sécurité, environnement, communication, intimité, atteintes physiques/psychiques...).



Equithérapie



Equithérapie

- **Groupe 4** – 9 participants : Personnalisation de la prise en charge, respect intimité, atteintes psychologiques/physiques, prestation extérieur, isolement, vie sociale.
- **Groupe 5** – 10 participants : Politique de l'établissement, règlement intérieur, management, formations et évolution professionnelles.
- **Groupe 6** – 8 participants : Formations, plainte, EIG, management, communication en équipe, organisation de l'équipe de nuit.
- **Groupe 7** – 8 participants : Locaux, équipements, politique d'achats.

La dynamique des groupes d'éthique est maintenant lancée, les professionnels s'en sont bien saisis et sont demandeurs de ces temps. Les groupes ont donc



Salle « Cathédrale » des Capucines

pour vocation à se poursuivre. Une date est déjà posée en janvier afin d'aborder des réflexions d'ordre éthique que nous pouvons rencontrer dans nos pratiques.

Par ailleurs, j'ai intégré le **CEESCORR** (comité éthique des établissements de santé de Confolens, Orégon, Ruffec et La Rochefoucauld) en 2021, Mme MAUGER est intervenue sur 3 journées d'échanges cette année. Elle y a retrouvé différents professionnels du secteur (sociologue, juriste, psychologues, soignants, cadres,

infirmiers...) et a échangé sur différents sujets éthiques et sociétaux. Le comité organise aussi des rencontres, conférences, débat, ...

Une journée aux Capucines, ouverte aux membres du comité mais aussi aux institutions, résidents et familles a également été organisé lors de laquelle, le **Professeur Roger GIL** est intervenu pour un échange/lecture autour de son livre « *Dis, tu reviendras ?* ». Il y expose la situation de la rupture des visites lors de la crise COVID en EHPAD et de ses conséquences sur le bien-être des résidents et des familles.

Le travail en équipe

Mme MAUGER participe régulièrement aux **réunions de transmissions** sur les différents secteurs. Cela lui permet d'avoir les dernières informations sur les résidents et de pouvoir questionner l'équipe sur l'accompagnement de certains en fonction des besoins. C'est aussi pendant ces moments-là que les échanges autour des différents projets futurs pour un résident ou pour l'ensemble de l'établissement sont réalisés.

Il est important pour Mme MAUGER d'y participer régulièrement, en alternant sa présence sur les différents secteurs. Elle peut aussi participer aux **réunions d'équipe trimestrielle par secteur**, notamment celles sur « La Chaumière ».

Elle rencontre **l'équipe quotidiennement de façon informelle** (Cadre de santé, IDE, Animatrice, AS, ASH, ergothérapeute...), afin d'échanger sur le suivi des résidents et leur famille ou bien sur des difficultés d'équipe. L'équipe fait part de certains troubles du comportement ou modification de la thymie, afin que

Mme MAUGER puisse leurs donner des pistes d'intervention ou qu'elle puisse rencontrer les personnes concernées. Les échanges se font aussi beaucoup autour de différents projets, qui sont réalisés en équipe.

Les soignants et autres professionnels viennent à son contact aisément pour échanger, la tenir informée, la questionner... L'alliance thérapeutique entre l'équipe et Mme MAUGER semble vraiment bien établie et est précieuse pour un meilleur accompagnement des résidents, de leurs familles et des équipes.



Activité sur les caractéristiques de Scott, chien médiateur

Les projets institutionnels

Participation aux instances

Mme MAUGER participe aux différents **conseils d'administration** (CA) en tant que représentante de l'équipe thérapeutique, ainsi qu'aux différents **conseils de la vie sociale** (CVS). Ces réunions ont lieu environ 3-4 fois par an.

Accueil de stagiaires

Mme MAUGER a accueilli cette année une étudiante en **3ème année de licence** en Psychologie – **Francesca** pour un stage de quelques jours ainsi qu'une **stagiaire de Master 2 de Psychologie** – **Erine** d'octobre à décembre. Elle leur ont partagé sa pratique de psychologue en EHPAD (entretiens, évaluations, projets) et donné des missions en autonomie (entretiens, évaluation, ateliers). Elles ont pu découvrir ou approfondir l'accompagnement de la personne âgée en institution et leur place en tant que psychologue auprès des personnes âgées et au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Elles ont aussi découvert les bénéfices de la médiation animale auprès des résidents que ce soit en individuel ou en groupe. Cela a permis à Mme MAUGER de réfléchir sur sa pratique et de se questionner continuellement sur les objectifs thérapeutiques qu'elle met en place.

Mise à jour ou création de protocoles

Mme MAUGER a mis à jour le **protocole de prévention du suicide** datant de 2017 ainsi que le **protocole de la création des PVI** datant de 2019.

Un **protocole sur le changement de chambre ou de secteur** (UVP <-> secteur classique) a également été réalisé par la psychologue. Tous ces protocoles sont relus/modifié et validés par la Cadre de Santé et la Directrice de l'établissement.

Ses missions pour la suite

Bien entendu Mme MAUGER poursuivra ses missions quotidiennes d'entretiens avec les résidents, les familles et le travail en équipe, ainsi que les interventions en médiation par l'animale comme décrit précédemment. Il y aura aussi d'autres missions à venir pour l'année 2026, même si la liste n'est pas exhaustive.

Projets de vie individualisés

Mme MAUGER continuera la réalisation des Projets de Vie Individualisés ainsi que leurs mises à jour annuelles, en continuant de **renforcer la mission des soignants** dans la rédaction du recueil de vie, la rédaction du projet avec le référent du secteur, le contact avec les familles, etc. Elle souhaite passer de nouveau plusieurs journées avec les référentes afin de mettre au point les PVI du secteur dès le mois de janvier. Les équipes par

Formations en santé mentale

Janvier : Formation à l'approche **Montessori**, adapté à la personne âgée, sur 2 jours (*ReSanté-Vous*).

Juin et Novembre : Formation à la **Communication Non Violente** sur 4 jours (Marie Dusautois et *ReSanté-Vous*).

PVI	
PVI1	PROJET DE VIE INDIVIDUALISÉ
Version 2 Nombre de pages : 4	PROTOCOLE
Validation : 08/02/2023 B. RIMBERT, Cadre de santé	ELABORATION DU PROJET DE VIE INDIVIDUALISÉ ET RÔLE DE L'EQUIPE
Rédaction : Lucie MAUGER, Psychologue	Document créé le : 25/09/2019 Modifié le : 27/01/2023 Mis à jour le : 19/12/25
	Approbation : Madame SAVARIAU, Directrice

Références :

- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM « Le projet personnalisé : une dynamique du parcours d'accompagnement (Volet EHPAD) » - Août 2018
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM « Les attentes de la personne et le projet personnalisé » - Décembre 2008
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM « Qualité de vie en EHPAD (volet 1) de l'accueil de la personne à son accompagnement » - 2012
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM « La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre » - 2008
- « Charte des droits et libertés de la personne accueillie », direction générale de l'action sociale - 2004

1. Désignation des référents

- Pour chaque résident sont désignés
- o Un IDE référent
 - o Un AS référent PVI du résident de jour ou de nuit
 - o Un AS référent PVI du secteur
 - o Un ASH référent environnement du résident

Une affiche mentionnant le nom de l'IDE et de l'AS référents est apposée dans les chambres au-dessus de la boîte aux lettres. Cette affiche est réactualisée en début d'année lors du renouvellement des personnels soignants par secteur et à chaque changement d'équipe.

La liste des référents par secteur est affichée dans chaque salle de transmission (IDE, AS/AMP, ASH soins, Agent de nuit).

En cas de relations difficiles entre un résident et son référent, un changement de référent peut être envisagé après concertation avec la cadre de santé.

secteurs ayant changé en cette année 2025, Mme MAUGER a de nouveaux professionnels à former à la réalisation des PVI.

Evaluation HAS

Dans le cadre de l'évaluation HAS prévue fin mars 2026, différents documents vont être organisés/rédigés par Mme MAUGER. Plusieurs réunions sur l'année 2025 ont permis la bonne préparation des agents et des résidents à cette évaluation.

Un protocole « déclaration d'un acte de maltraitance » reste à réaliser.

Comité d'éthique en interne

Mme MAUGER a intégré le **CEESCORR** (*comité éthique des établissements de santé de Confolens, Orégon, Ruffec et La Rochefoucauld*) en 2021. Elle y a retrouvé différents professionnels du secteur (sociologue, juriste, psychologues, soignants, cadres, infirmiers, ...) et ils ont échangé ensemble sur des sujets éthiques et sociétaux. Le comité organise aussi des rencontres, conférences, débats, ...

Mme MAUGER souhaite poursuivre les réunions du comité d'éthique en interne auprès des professionnels, des représentants, des familles et des résidents, la prochaine réunion étant prévue le mardi 27 janvier.

L'ordre du jour de la réunion sera « s'interroger sur ce qu'est l'éthique, qu'est-ce qu'une réflexion éthique dans nos pratiques (exemples concrets),



Portrait de résidents durant un repas

organisation des groupes, pistes de réflexions pour les prochains groupes ».

Formations

- Accompagner les **troubles psychiatriques** en EHPAD (avril 2026).
- **Communication Non Violente** – module 2 (vers le mois de juin 2026).

13.5. *Projet de médiation par l'animal*

Projet de Médiation par l'Animal

Principes de la Médiation animale

« La médiation animale consiste à faire intervenir un animal **soigneusement sélectionné, entraîné et encadré** par un professionnel **spécialisé**, auprès d'une ou plusieurs personnes dont les **besoins** nécessitent un **accompagnement** » Boris Levinson

C'est aussi « la recherche d'interactions positives entre l'homme et l'animal, dans le but d'atteindre des objectifs précis et définis en équipe ». Véronique Servais

Cette pratique fait partie des **Thérapies non médicamenteuse personnalisées (TNMP)** depuis 2020. Elle est utilisée pour agir sur les troubles de l'humeur, du comportement ou cognitif. L'objectif est de solliciter les capacités et de maintenir l'autonomie.

Objectifs thérapeutiques

Ils sont définis grâce à mes observations et aux échanges en équipe. Ils prennent en compte les capacités préservées des résidents et non leurs faiblesses.

Motricité

Sensoriel

Cognitif

Affectif

Communication

Relationnel

Autonomie



Résidents avec Scott, chien médiateur

Interventions en médiation par l'animal

Mme MAUGER s'est formée en tant que **Chargée de Projet en médiation par l'animal** avec l'organisme **AGATEA** de mai à septembre 2023. Elle y a appris ce qu'est la médiation par l'animal, comment on peut créer et mettre en place des séances, les objectifs et les bénéfices chez les personnes âgées. Elle y a appris beaucoup de choses sur les comportements éthologiques des animaux mais aussi sur ce qui compose leur bien-être. Mme MAUGER a ainsi réalisé différents stages, auprès de plusieurs publics âgés, obtenu l'ACACED

(Attestation de Connaissance pour les Animaux de Compagnie Domestiques) ainsi que sa certification **d'Intervenante en Médiation par l'Animal (IMA)**.

En janvier 2024, un **chiot golden retriever** du nom de Scott est arrivé à ses côtés. Il y a eu d'abord une période de sensibilisation et d'éducation. Différentes interventions en individuel auprès des résidents et des ateliers de groupe sur l'UVP et le secteur classique ont par la suite été réalisées. Scott est souvent présent aux côtés de Mme MAUGER lors de ses entretiens et repas thérapeutiques.

Cette année 2025 : Scott et elles sont intervenus auprès de 17 résidents sur 14 ateliers sur l'unité de vie protégée.

Mise en place

Scott - golden retriever né en novembre 2023 est arrivé en janvier 2024 aux côtés de Mme MAUGER. Il intervient 3 jours sur Civray et 1 journée sur Limalonges et a été choisi selon son caractère calme, sociable, demandeur de contacts et de relations, sans crainte ou angoisse particulière.

Les premiers mois ont surtout été pour lui **une période d'éducation et d'habituation** :

S'habituer au rythme des journées

Accepter de monter et rester dans l'ascenseur

Rester seul au bureau, apaisé.

Parvenir à trouver dans mes bureaux un lieu de jeux et de repos pour lui

Marche en laisse

Faire attention aux chariots, déambulateurs, fauteuils roulants

Ne pas mordiller, sauter, bousculer

Accepter d'être touché partout, accepter le brossage

Ne pas ressentir de gêne aux odeurs, sons, lumières, ...

-

Un **projet de médiation animale** a été rédigé et des **suivis sanitaires** sont tenus à jour (cf annexes 1 et 2). Le projet a été présenté au CVS et au CA des deux établissements.

Du **matériel** a été conçu ou acheté pour être support aux interventions de médiation animale (balles, photos, livres, brosses, affiche, ...).

- Cette année 2025 est donc la **2^{ème} année de Médiation par l'animal**.

Interventions Les Capucines - Civray

Scott accompagne Mme MAUGER lors de certains entretiens, des groupes de paroles, des repas partagés et lors des CVS. Cela permet de créer du lien et de favoriser les échanges, il fédère :

En individuel

Cette année 2025 : Scott et Mme MAUGER sont intervenus auprès de **17 résidents sur 29 interventions** en médiation par l'animal.

Les objectifs principaux de ces interventions :

- Solliciter la motricité fine et globale dans l'objectif de maintenir l'autonomie et d'assurer le plus possible les activités de la vie quotidienne (se servir de ses mains, s'asseoir/se lever, ...).

- Améliorer l'humeur en favorisant un apaisement et un bien-être (réduire les angoisses, la tristesse et les ruminations).

- Favoriser une entrée en établissement plus sereinement avec un ancrage affectif positif



Mme MAUGER, psychologue accompagnée de Scott, chien médiateur

- Accompagner la fin de vie en réduisant les douleurs et les angoisses.
- Développer une communication verbale, non verbale et paraverbale
- Créer et/ou entretenir le lien social, fédérer.



Résidentes accompagnées de Scott, chien médiateur lors d'un repas

- Réduire les troubles du comportement (déambulations, cris, agitations, comportements moteur aberrant) en ancrant dans l'instant présent, en focalisant l'attention sur le chien

- Solliciter différents aspects cognitifs (capacités attentionnelles, réorientation dans le temps et dans l'espace, mémoires, évocations de souvenirs/connaissances).

Exemples d'accompagnements :

Mme Mauger observe et analyse ce qui se produit (événement) et ce qui ne se produit plus (non-événement).

- **Mme V** : **dépression – non conscience de ses troubles cognitifs, n'accepte pas son institutionnalisation.**

« Présence de Scott permet à Mme de retrouver le sourire instantanément, elle est très attachée à lui et a développé une relation forte depuis plusieurs mois. En sa présence, elle exprime « j'avais plein de trucs à vous dire, mais quand vous êtes là, je ne me souviens plus de rien ». Mme diminue ses ruminations et sa tristesse lors des contacts avec Scott. Elle se souvient de moi et de nos échanges grâce à la présence de Scott. Je suis pour elle « la dame au chien » »

• **M. N** : **Communication verbal plus accessible, maladie neuro-évolutive bien avancée, trouble du comportement avec agitation**

« Rencontre avec M. et son fils. Média dans la relation, permettant le contact, une accroche entre eux. Le fils s'est montré heureux de voir son père comme ça, sollicité, détendu et bien présent dans notre réalité. Scott me permet d'obtenir un regard, une parole, un sourire de M. Alors que si je passe près de lui sans le chien, il n'entre pas dans l'interaction. M. est penché, comme recroquevillé sur lui-même, lorsqu'il voit Scott près du sol il tend le bras immédiatement et spontanément (sollicitation motrice importante), il se redresse et me regarde. M. le caresse longuement, l'observe, s'apaise. Nous ne communiquons pas verbalement pour autant, mais nous sommes ancrés dans la relation au travers de Scott »

En collectif :

Plusieurs ateliers de groupe sur l'Unité de Vie Protégée (La Chaumière) et sur le secteur classique ont aussi été réalisés. Tous les ateliers permettent de répondre aux différents objectifs comme rompre l'isolement, favoriser les échanges, solliciter les capacités motrices ou cognitives. Ces éléments sont retrouvés dans chacun des ateliers mais ces mêmes ateliers sont également **axés de façon plus poussée** sur un besoin plus précis.

Les thèmes des ateliers 2025 :

Dates	Ateliers	Objectifs	Secteur
08/01/25	Lancés de dés, questions de culture générale/sur Scott et actions (demander un ordre, donner une gourmandise, lancer la balle...)	Solliciter les capacités cognitives et favoriser l'utilisation des capacités motrices (fine et globale)	Classique
15/01/25	Rencontres avec les résidents : observer son comportement, parler d'éducation, de leurs propres chiens. Evocations de souvenirs et de leurs ressentis.	Favoriser le lien social et provoquer les échanges.	Classique

17/01/25	Tirer des cartes avec un objet dessus à dénommer pour réaliser une action (brosse, peluche, balles). Remplissage d'un tapis de fouille .	Solliciter la motricité fine .	Classique
05/03/25	Les résidents ont pu le caresser , passer du temps avec lui, échanger autour de leurs anciens chiens, poser des questions sur Scott.	Favoriser le lien social et échanges, tout en apportant un bien-être .	Chaumière
14/03/25	Jeu de lancés de balles (+ appuyer sur les balles sonores), ordres à donner à Scott avec gourmandise.	Solliciter la motricité fine et globale et favoriser les échanges .	Chaumière
25/03/25	« Libérer Scott en retrouvant son collier, harnais et laisse au travers de différentes énigmes ». Questionnements des résidents : son collier, sa race, sa date de naissance, les aliments autorisés ou non, ce qu'il aime faire, les ordres qu'il connaît, ses surnoms, ... Pour trouver toutes ces réponses, nécessité de fouiller, lire, chercher, associer différents éléments sur la table.	Solliciter leurs capacités cognitives et favoriser les échanges .	Classique
28/03/25	Echange autour de vrai/faux sur les animaux . Les résidents ont pu interagir avec Scott lorsqu'il trouvait ou non la réponse (tirer une carte et lire, appuyer/jeter la balle, donner une croquette, demander la patte, caresser, brosser, ...)	Solliciter les capacités cognitives et favoriser les échanges .	Chaumière
14/04/25	Echanges autour de la race. Ils ont pu décrire la photo, retrouver la race ensemble, évoquer des éléments autour de ces races (chien de chasse, de berger, ...)	Solliciter les échanges et favoriser le lien social .	Chaumière
02/05/25	Epeler, retrouver les lettres pour former des mots et les articulés ensemble. Lancés de balles et donner des gourmandises à Scott.	Favoriser le lien social et les échanges , tout en sollicitant des capacités cognitives .	Chaumière
16/05/25	Rencontres avec résidents et leurs familles dans les couloirs.	Apporter du bien-être et favoriser le lien social , les échanges entre le résident et sa famille (media)	Classique
23/05/25	Questionnements des résidents sur les animaux au travers de références musicales, cinématographiques, de culture . Nous avons écouté des extraits de chansons et regardé des affiches de film.	Solliciter les capacités cognitives des résidents et favoriser le lien social .	Chaumière
04/06/25	Rencontres avec les résidents dans le couloir, interactions , caresses et échanges.	Favoriser la communication et le lien social .	Classique
06/06/25	Echange autour de l'alimentation et autour de la mastication des chiens. Ce que Scott aime manger ou non, ce qui est toxique pour les chiens. Au travers de différentes images d'aliments à dénommer.	Favoriser les échanges et solliciter les capacités cognitives .	Chaumière
04/07/25	Proverbes/Expressions autour des animaux : « être malin comme... ? Avoir une faim de ... ? ». Lecture des cartes, comparaison avec eux et avec Scott. Qualités et défauts de chacun.	Favoriser le lien social et la communication en sollicitant les capacités cognitives .	Chaumière
22/08/25	Photolangage sur la vie du chien . Reconnaissance des actions ou des objets sur les photos. Mise en lien avec Scott.	Favoriser les échanges et solliciter les capacités cognitives .	Chaumière
29/08/25	Rencontres avec les résidents dans le couloir du R1.	Favoriser les échanges et le lien social .	Classique
12/09/25	Propositions de choisir et lire des cartes à voix haute pour répondre aux questions ensemble. Questions sur les animaux. Lettres sur la table permettant de faire des mots (épeler et placer les lettres des mots). Placer des friandises dans une balle pour donner à Scott afin de clôturer la séance.	Favoriser les échanges et solliciter les capacités cognitives .	Chaumière
15/10/25	Reconnaître des animaux à partir d'une photo de leur pelage. Bac de fouille , à la recherche d'objets en rapport avec les animaux dans un sac.	Sollicitation des capacités cognitives et sensorielles .	Chaumière
05/11/25	Anniversaire de Scott. Questions autour de la médiation, de Scott et des chiens en général (QCM, texte à trous, photos, ...). Plus dégustation du gâteau préparé le matin par les résidents.	Favoriser le lien social et les échanges, solliciter les capacités cognitives .	Classique
14/11/25	Fouiller dans un bac sensoriel (sur le thème de l'automne) pour trouver des étiquettes correspondant aux parties du corps d'un chien. Ils pouvaient ensuite les replacer aux endroits correspondants	Sollicitation sensorielle et cognitive .	Chaumière

	sur les affiches. Observations de Scott et identification de certaines parties du corps sur lui.		
05/12/25	Création de décoration de Noël avec branches de sapin et anis étoilé. Empreinte de Scott.	Solliciter la motricité fine et les capacités sensorielles .	Chaumière

Mme MAUGER a donc pu réaliser 13 ateliers à La Chaumière et 8 rencontres en groupe sur le secteur classique en 2025.

Animation Médiation Animale



14. L'Animation

Le service animation

Voilà bientôt 5 ans que l'animatrice, Mme Caroline Cordeau, a intégré l'établissement. Elle travaille du lundi au vendredi de 9h à 17h et réalise un weekend par mois.

En plus de ses missions d'animatrice, elle assure le rôle d'ambassadrice QVT. Son rôle consiste de promouvoir et de renforcer les actions favorisant le bien-être au travail.

Elle a accueilli 2 volontaires en Service Civique. Soit une mission de 6 mois chacun. C'est un vrai soutien pour l'animation. Les missions de Service Civique permet généralement de découvrir le métier, ou de confirmer une réorientation professionnelle.

Elle a formé pas moins de 10 stagiaires, venu de la 3^{ème}, de bac pro ou de la formation d'animateur en gérontologie proposé en MFR.



Portrait de l'animatrice, Caroline CORDIER et d'un résident

Les missions de l'animatrice

Missions générales :

L'animatrice développe, organise et conduit des projets visant à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie de la personne âgée en institution, en collaboration avec l'équipe d'encadrement et l'ensemble des professionnels.

Missions permanentes :

- Organise et met en œuvre des activités dans le but de maintenir la socialisation ; cette démarche se situant au carrefour de l'intervention psychologique et sociale. Pour mener à bien ces temps d'animation, Caroline organise des commissions d'animation au moins 2 fois dans l'année. Lors de ces commissions, elle y recense les souhaits et envies des résidents. A la suite, elle établit un planning d'animation hebdomadaire qu'elle affiche dans les 3 secteurs. La fréquence des activités peut être quotidienne, hebdomadaire, mensuel ou annuelle. En chaque début d'année, elle établit un budget et planning annuel prévisionnel, qu'elle présente aux résidents et à la directrice pour validation.
- Favorise et encourage l'expression, la créativité, l'épanouissement des personnes âgées en institution
- Organise et met en place le suivi des activités individuelles ou collectives. Les différentes

activités proposées par l'animateur doivent permettre :

- Un moment privilégié d'échange entre les résidents, l'animatrice ou un membre de l'équipe,
- La reconnaissance de la personne âgée, la prise en compte de son histoire, de son rythme,
- Le maintien des capacités intellectuelles, culturelles et sociales,
- L'intégration des familles dans l'EHPAD,
- L'ouverture de l'institution vers l'extérieur.
- Assure la conception et l'organisation matérielle des activités d'animation :
 - Gestion des moyens : achats de matériels,
 - Prise de contact pour les animations avec les intervenants extérieurs,
 - Elaboration du calendrier et organisations des animations événementielles,
 - Etabli un budget prévisionnel.
- Organise les activités d'animation, aux sorties, séjours...
- Gestion de photos des moments importants dans la vie du résident : prise de photos, affichage en lien avec les droits à l'image
- Elaboration du rapport d'activité annuel

- Coordonne et planifie les activités avec les bénévoles
- Elle établit la partie animation de chaque PVI, pour chaque résident vivant dans les secteurs ouverts de l'établissement
- L'animatrice a également pour mission de participer aux instances du Conseil de Vie Social, généralement planifié 4 fois dans l'année. En amont de chaque CVS, elle se doit de recenser les souhaits des résidents ? Elle

assure également la tenue de commission d'animation une à deux fois par an

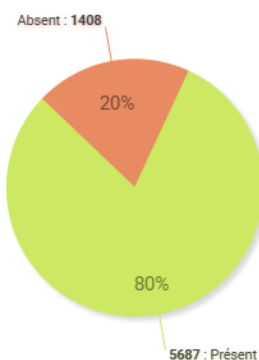
- Gestion du stock, commande, vente et facturation de l'épicerie ambulante.

Mission annexe :

- Par son rôle d'ambassadrice QVT (Qualité de Vie au Travail), elle met en place des actions visant la cohésion d'équipe et la performance collective au sein de l'établissement.

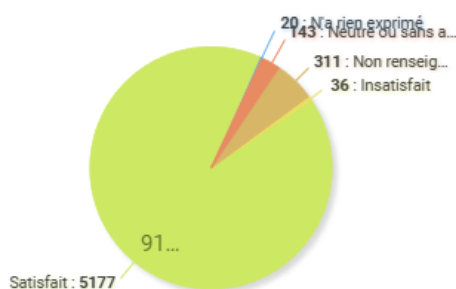
L'animation de 2025 en quelques chiffres

Participation



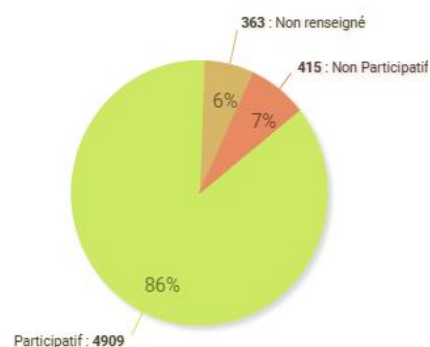
80% des résidents inscrits aux activités participent

Satisfaction



91% des résidents participants aux activités sont satisfaits

Implication



86% des résidents participants aux activités sont participatifs lors des activités proposées

Pour 2025, ce n'est pas moins de 1083 activités réalisées, soit environ 4 activités par jour.

Une augmentation expliquée par la présence des volontaires en Service Civique.

Les partenariats

Depuis plusieurs années nous collaborons avec :

- **Les VMEH (Visiteuses Malade en Etablissement Hospitalier)** présentent 1 fois tous les 15 jours et elles proposent un temps de chorale. Les bénévoles interviennent également pour des visites et des temps d'échanges avec les résidents.
- **Paroisse Française** : Orchestré par l'Abbé Noleau de Blanzay. Ils proposent des temps de cultes religieux.
- **EHPAD Fondation Brothier** : Rencontres sportives, spectacles, sorties communes.
- **Ecole JDA** : Rencontres intergénérationnelles
- **Enfants du personnel** : Rencontres intergénérationnelles
- **Ecole catholique de Romagne** : Rencontre et spectacle intergénérationnelle.
- **Lycée des Terres Rouges de Civray** : Temps de rencontre, de Travaux pratique en milieu professionnel.

Les nouveautés de 2025

Les petits déjeuner collectifs

Dans le cadre de la QVCT, il est proposé des petits déjeuners collectifs aux résidents et professionnels.

Ils permettent une parenthèse hors des tâches habituelles de chacun, un moment d'échanges plus calme et plus convivial.



Les temps de culte de la paroisse anglicane

Tous les dimanches matin à compter de 10h30, la paroisse anglicane de Civray propose un temps de culte religieux.

Ils vont chercher les résidents qui le souhaitent. Pour les résidents Français, il leur est proposé un casque qui traduit la messe.



France Alzheimer

L'association propose une fois par mois des haltes relais pour les familles extérieures ou intérieures à l'établissement. Lorsqu'il n'y a pas assez de bénéficiaires, elle propose des cafés rencontre.

Association Garance

Elle intervient tous les mardis soir de 17h15 à 19h15. Elle propose des cours de dessin / peinture pour des personnes extérieures par une adhésion annuelle. Elle propose également des cours gratuitement aux résidents et animeront deux ateliers de découverte.

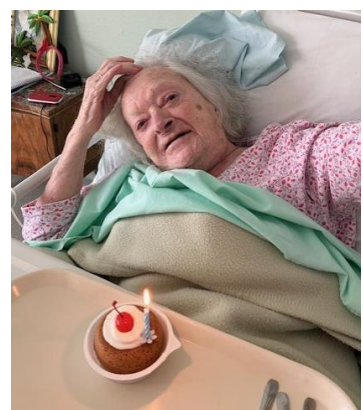


Les anniversaires des résidents

Avant l'animatrice préparait des cartes d'anniversaire pour chacun des résidents. Elles étaient distribuées par les professionnels de soins de chaque secteur.

Depuis janvier 2025, et grâce à une concertation de l'équipe pluridisciplinaire sur un temps d'échange QVT, nous avons validé un nouveau format.

Le jour de l'anniversaire de chaque résident, il lui est offert un gâteau préparé par l'équipe de cuisine au moment du déjeuner. Celui-ci souffle ses bougies et le partage avec sa table.



Les appels à projets

Equithérapie

Les résidents ont bénéficié de 3 séances d'équithérapie financées par le **CRENA** (Comité Régional d'Équitation Nouvelle Aquitaine).

Ces 3 séances se sont déroulées aux Ecuries du Mesnil à Lessac proche de Confolens.

Les résidents ont participé au pansage, nourrissage, mais aussi des exercices de guidage sur parcours, ou même monter sur les chevaux.



Chaises pour la salle d'animation

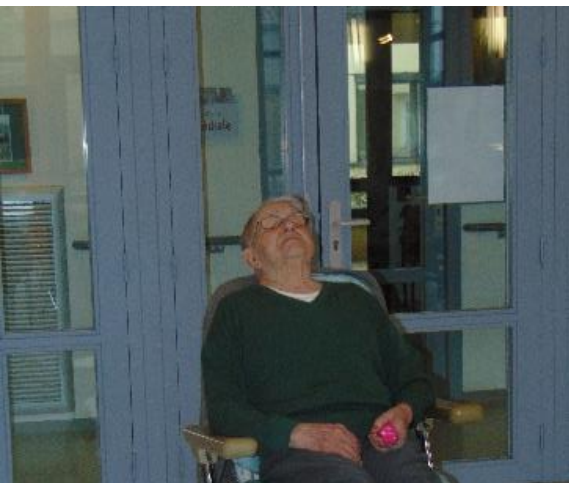
L'établissement a bénéficié d'un financement de la CARSAT et a pu acheter 20 chaises pour la salle d'animation.

Ce sont des chaises ergonomiques, qui permettent aux résidents une meilleure autonomie. Elles sont dotées de roulettes sur les pieds avant des chaises et permettent aux résidents de s'installer plus facilement à une table. Les accoudoirs assurent une sécurité du résident (il ne peut pas basculer sur les côtés), sert d'appui du résident pour se relever et garantit une fonction de repos ergonomique des épaules et bras des résidents.

Programmes antichute en EHPAD

L'ARS (Agence Régional de Santé) à proposer un appel à projet, permettant à travers l'activité physique de travailler un programme antichute.

Les résidents en bénéficient depuis mars 2025. Il se déroule sur 2 ans. Une année de séances collectives (2 groupes de 6/10 personnes 2 fois par semaine) et une seconde année de suivi individuel (soit 4h par semaine).



Projets 2026

L'animatrice a pour souhait de mettre en place un séjour par an pour les résidents. Des financements peuvent être possible par différents partenaires comme l'ANCV (Agence National des Chèque Vacances).

15. Tableau de bord ANAP 2024

L'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) propose aux établissements et services médico-sociaux, en lien avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), un outil de pilotage appelé « Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social ».

Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social présente de manière synthétique, sous la forme de tableaux ou de graphiques, un ensemble d'indicateurs pertinents renseignés annuellement par les établissements et services médico-sociaux. Commun aux champs personnes âgées et personnes handicapées, enfants et adultes, ce tableau de bord couvre quatre dimensions.

Les prestations de soins et d'accompagnement : par exemple, le profil des personnes accompagnées (adultes/enfants, degré d'autonomie, déficiences observées), leur provenance et leur orientation (domicile ou un autre établissement), le taux d'hospitalisation...

Les résultats du tableau de bord de performance ANAP sur l'année 2024 n'étant pas accessible sur le site de l'ANAP au jour de la présentation du présent Bilan d'activité, cette section est annulée pour cette année.

Les ressources humaines et matérielles (pyramide des âges du personnel, taux d'absentéisme par motif...)

Les finances (répartition des dépenses, taux d'utilisation des dotations, degré taux de vétusté des constructions...).

Les objectifs (état d'avancement de la démarche d'évaluation, état des lieux du système d'information...).

Ce dispositif constitue un véritable outil de pilotage pour la structure, mais également un support partagé d'échanges entre le service, son organisme gestionnaire et ses partenaires (agences régionales de santé, conseils départementaux).

Il permet par ailleurs aux établissements et services médico-sociaux de se situer par rapport aux autres.

Les données qui vont suivre constituent une comparaison sur les années 2021/2022/2023 de l'établissement aux autres structures similaires tantôt sur le département de la Vienne, tantôt sur la région Nouvelle Aquitaine, tantôt au niveau national en fonction des critères retenus.

16. Le service de blanchisserie

L'établissement dispose d'un service de blanchisserie interne. L'équipe assure une prestation de qualité dans le traitement du linge de la structure et des résidents. Dans le cadre de son activité, le service blanchisserie tient un rôle important lors des épisodes de crises sanitaires.



Les différentes missions

L'activité de la blanchisserie concerne le traitement du linge des résidents, du linge plat c'est-à-dire les draps, les serviettes de toilettes, serviettes de bain, gants... mis à disposition des résidents et des tenues professionnelles des salariés.

Le linge plat et les tenues professionnelles de l'EHPAD Fondation Brothier de Limalonges sont traités par l'EHPAD de Civray.

Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes
EHPAD Fondation Brothier



L'organisation du service

Le service de blanchisserie fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30. Trois professionnelles sont présentes tous les jours d'ouverture de l'année. Un agent supplémentaire intervient le mardi et le jeudi après-midi pour permettre la distribution du linge des résidents dans leurs chambres (possible décalage en cas de jour férié). En cas de jour férié, le service de blanchisserie est présent le samedi d'avant et le samedi d'après.

L'équipe au service des résidents et des professionnels



L'équipe de la blanchisserie : TROUVE Izaline, TOUROUDE Allison, OLIVET Sandrine (Responsable blanchisserie) et DUQUESNE Mariette

Le circuit du linge dans l'établissement de la chambre du résident jusqu'à son armoire est assuré par un personnel formé à la gestion des risques de contamination.

L'ensemble des déplacements est analysé afin de respecter une marche en avant indispensable pour garantir la qualité microbiologique des textiles traités.

Utilisation de matériel professionnel permettant la prévention des contaminations microbiologiques

Le service est équipé du matériel adapté destiné à assurer la prestation dans les meilleures conditions. Deux machines à laver aseptiques et deux machines à laver classiques (deux de 24kgs dont une d'occasion et deux de 9 kgs), trois séchoirs (deux de 31kg achetés neufs et un de 14kg), une table à repasser et trois tables de pliage.

Les machines à laver aseptiques ou barrières à cuve suspendues ont pour objectif de prévenir les contaminations microbiologiques pendant le processus de lavage, tout en alliant performance, robustesse et économies d'énergie. Elles sont spécialement conçues pour le secteur de la santé.

L'établissement utilise des équipements permettant de répondre aux exigences et normes de qualité (méthode RABC).



Les deux nouveaux séchoirs de près



Vue du linge en sortie de séchoir



Les deux nouveaux séchoirs de 31kg

Une prestation de qualité pour satisfaire les résidents

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'entretien et le marquage du linge des résidents sont réalisés par l'établissement sans facturation supplémentaire (mise en œuvre du décret du 28 avril 2022).

Les familles qui le souhaitent peuvent entretenir le linge de leurs proches.

Durant les périodes épidémiques, le service de blanchisserie assure l'entretien du linge des personnes concernées afin de ne pas favoriser la dissémination du virus.

Il serait souhaitable dans la mesure du possible que le linge des résidents qui rentre en EHPAD soit à l'EHPAD quelques jours à l'avance de façon à le marquer, le laver, le sécher, le plier et le ranger dans les placards afin que les résidents se sentent rassurés le jour de l'entrée.

De petits travaux de rénovations tels que la peinture des murs de la grande pièce, ont été réalisés.



L'imprimante et la presse permettant le marquage du linge

Le linge est lavé en collectif (le linge des résidents est mélangé selon le cycle de lavage adapté). Le Rhovyl, la laine ainsi que tout textile fragile ne sont pas souhaités dans le trousseau du résident. Nous déclinons toutes responsabilités en cas de linge abimé.

Un nouvel affichage a été apposé sur les chariots de linge sale afin de permettre aux agents de soins de repérer facilement les consignes de tri du linge.

L'entretien du linge et le marquage du linge des résidents qui entrent dans l'établissement sont effectués obligatoirement (sauf avis contraire des familles) sans facturation supplémentaire.

Une nouvelle répartition sur le lavage du linge a été effectuée. Les chariots de linge sale sont désormais étiquetés afin d'optimiser les cycles des machines à laver.

La distribution du linge est passée d'une fois par semaine à deux fois par semaine, le mardi après-midi et le jeudi après-midi, effectuée par un agent supplémentaire à mi-temps, qui effectue aussi les remplacements des agents absents en Blanchisserie.

INFORMATIONS PRATIQUES DESTINEES AUX RESIDENTS ET AUX FAMILLES

Le service Blanchisserie en quelques chiffres...

Les investissements réalisés en 2025 pour le service Blanchisserie

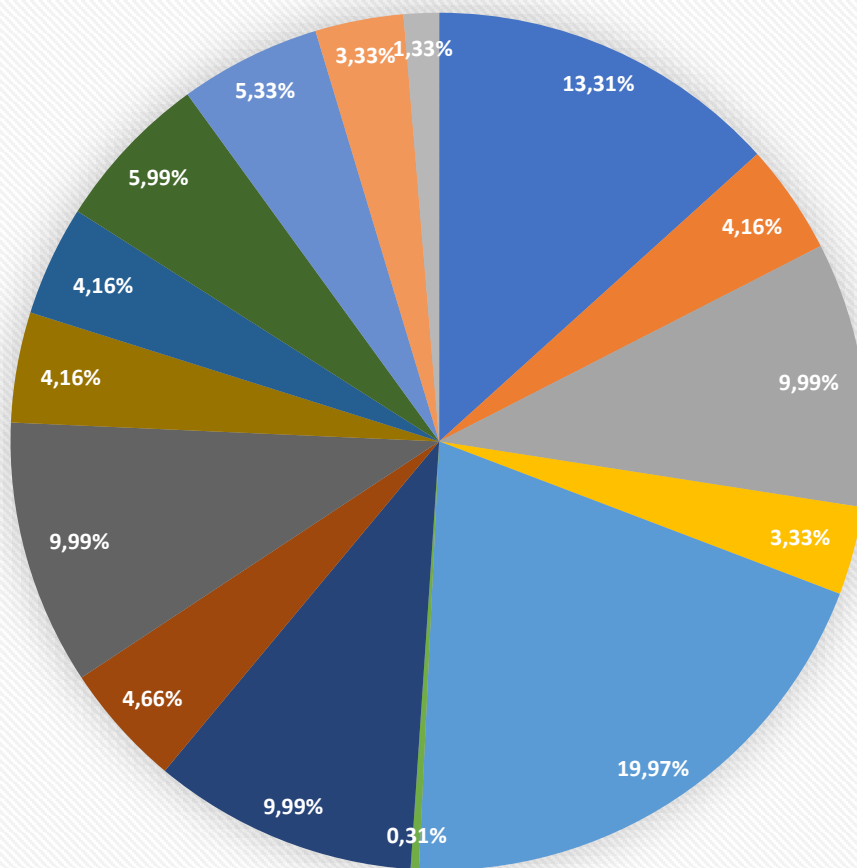
Séchoirs rotatifs	25 419 €
Laveuse barrière	10 983 €
Presse à vapeur	785 €
Sacs filets	1 782 €
	38 969 €

Poids des articles lavés en Kg	TOTAL en kg
Désignation des articles lavés	2025
Serpillières, lavettes, housse matelas	23 040
Tenues de cuisine et accessoires associés (tablier, manique, torchon)	7 200
Draps de CIVRAY	17 280
Décontamination du linge	5 760
Petit blanc (linge éponge, bavoir)	34 560
Article funéraire, rideau	528
Sacs textiles en tissus	17 280
Tenue agent de soins de CIVRAY	8 064
Linge de couleur des résidents, chaussures	17 280
Couverture, dessus de lit, oreiller, traversin	7 200
Chemise de nuit, sous-vêtements	7 200
Linge éponge de LIMALONGES	10 368
Draps de LIMALONGES	9 216
Serviettes de table, bavoires de LIMALONGES	5 760
Tenues du personnel soin et cuisine de LIMALONGES	2 304

173 tonnes de linge ont été lavées par le service en 2025

Répartition en pourcentage du type de linge traité

- Serpillières, lavettes, housse de matelas
- Tenues de cuisine et accessoires associés
- Draps de Civray
- Décontamination du linge
- Petit blanc (linge éponge, bavoir)
- Article funéraire, rideau
- Sacs textiles en tissus
- Tenues agent de soins
- Linge de couleur des résidents, chaussures
- Couverture, dessus de lit, oreiller, traversin
- Chemise de nuit, sous-vêtement
- Linge éponge de Limalonges
- Draps de Limalonges
- Serviettes de table de Limalonges
- Tenues agent de soins et cuisine de Limalonges



17. Le service restauration

L'organisation du service Restauration

L'établissement dispose de son propre service de restauration ; les repas des résidents et du personnel sont préparés en interne par une équipe de cuisiniers et d'agents de restauration. Ainsi, le savoir-faire et les compétences des professionnels permettent de proposer aux résidents des entrées, plats et desserts « faits maison ».

Le Service Restauration confectionne 250 repas par jour.

Les crèmes enrichies et les eaux gélifiées sont confectionnées sur place.



Mme Sylvie COMPAIN
Responsable du service de restauration



Le service de restauration fonctionne 7 jours sur 7 de 6h30 à 20h30 toute l'année et jours fériés compris.

Le service fonctionne en liaison chaude ; c'est-à-dire que dès la fin de la production et jusqu'au service, la température est maintenue à plus de 63°. Le principe de la liaison chaude garantit une meilleure qualité pour le consommateur.

L'importance de la qualité et du respect des règles d'hygiène



L'établissement est vigilant en matière de respect des normes d'hygiène et de qualité. Des contrôles sont réalisés très régulièrement par des laboratoires accrédités. L'ensemble de l'activité de restauration est soumis aux règles de l'**HACCP**. Il s'agit d'un système de gestion des risques et de maîtrise des points critiques. Le service restauration dispose **d'un plan de maîtrise sanitaire** qui comprend l'ensemble des mesures préventives et d'auto-contrôles destinés à garantir la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, la confection des repas s'appuie sur les recommandations du **GMERCN** (groupement d'étude des marchés en matière de restauration collective et de nutrition) en matière de qualité nutritionnelle.



La satisfaction du résident est une priorité pour le Service Restauration

Les commissions Menus

L'établissement s'assure de l'expression des résidents en matière d'alimentation.

La Direction, l'équipe d'animation et le service restauration organisent régulièrement **des commissions menus**. Durant ce temps dédié, les résidents sont invités à faire part de leurs souhaits.



Le menu du Vendredi est choisi par les résidents, en lien avec le Service Restauration.

Les menus proposés aux résidents sont affichés et communiqués aux résidents et aux familles au travers de la diffusion hebdomadaire de la newsletter sur le site Internet de l'EHPAD Les Capucines.

Les spécialités locales

Les spécialités locales sont mises en avant : farci poitevin, mijet, fromagère...



La recherche de qualité auprès des fournisseurs



Dans un contexte de renchérissement des matières premières et des denrées alimentaires, le service restauration utilise une plate-forme d'achat pour passer ses commandes auprès des fournisseurs (une quinzaine). L'objectif est d'associer qualité et tarifs négociés.

L'établissement se fournit auprès de fournisseurs locaux : *boulangerie Mauprévoir, boulangerie Nault à Avallé, Le farci poitevin et Gargouil.*

Le service restauration en quelques chiffres...



Les dépenses alimentaires représentent 283 866€ en 2025

+ 13,2% par rapport à 2024

Les Investissements réalisés en 2025 pour le service restauration



Lave-vaisselle Bosch	652 €
Robot coupe	3 592 €
	4 244 €

18. L'administration de l'établissement

Le bilan social récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'établissement dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et des trois années précédentes.

Il comporte des informations sur l'emploi, les rémunérations et charges accessoires, les conditions de santé et de sécurité, les autres conditions de travail, la formation, les relations professionnelles ainsi que sur les conditions de vie des salariés.

L'établissement applique l'Arrêté du 28 avril 2022 fixant pour la fonction publique hospitalière la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales.

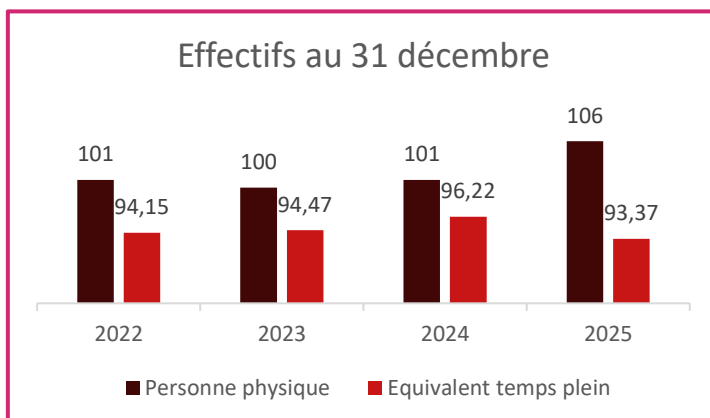
Même en l'absence de caractère obligatoire, l'EHPAD « Les Capucines » s'est inscrit dans une démarche de recensement et d'analyse de ces données sociales.

La présente synthèse couvre les données des années 2023, 2024 et 2025.

A. Effectifs physiques et BDS FPH 003 -O bis en équivalent temps plein au 31 décembre

Effectif au 31 décembre

Statut d'emploi	Effectifs Physique (BDS -FPH- 002)	Effectifs ETP (BDS-FPH 002)
Fonctionnaires - stagiaires sur emploi permanents	65	59,92
Contractuels sur emploi permanent	10	7,48
Contractuel sur emploi non permanent	27	24,05
Contrat aidé	1	0,3
Apprentis	2	0,82
Service civique	1	0,8
Total	106	93,37



Catégorie hiérarchique	Effectifs Physique (BDS -FPH- 002)	Effectifs ETP (BDS-FPH 002)
A	10	9,34
B	29	26,98
C	67	57,05
Total	106	93,37

Positions statutaires	Effectifs Physique (BDS -FPH- 002)	Effectifs ETP (BDS-FPH 002)
Titulaires	64	58,92
Stagiaires	1	1
Contractuels	37	31,53
Contrat aidé	1	0,3
Apprentis	2	0,82
Service civique	1	0,8
Total	106	93,37

Au 31/12	2020	2021	2022	2023	2024	2025
ETP Direction/Encadrement	1,00	1,00	1	2,00	1,90	1,90
ETP Administration/Gestion	2,75	3,00	3	6,00	3,00	3,00
ETP Services généraux	7,73	8,27	8,2	9,21	11,86	10,65
ETP Restauration	13,73	14,50	14,05	11,00	13,74	11,02
ETP Socio-éducatif	1,00	1,00	3,8	3,80	3,80	1,00
ETP Paramédical	38,50	40,15	33,3	39,80	35,20	44,15
ETP Psychologue	0,45	0,60	0,6	0,60	0,60	0,60
ETP ASH	26,61	29,95	29,2	21,46	24,12	16,18
ETP Médical	0,15	0,00	0	0,00	0,00	1,30
ETP Pharmacien	0,50	0,50	0,5	0,00	0,00	0,00
ETP Autres fonctions (apprentis, personnels extérieurs...)	0,50	0,50	0,5	0,5	2,00	3,57
Total	92,92	99,47	94,15	94,37	96,22	93,37

Fondements juridiques de recrutements de contractuels	Effectifs Physique	Effectifs ETP
Contractuels CDI temps partiel	2	1,3
Contractuels sur poste vacant	8	6,18
Contractuels remplacement d'agent absent momentanément	27	24,05
Contrat de droit privé - contrat aidé	1	0,3
Apprentis	2	0,82
Service civique	1	0,8
Total	41	33,45

Type de contrat	Effectifs Physique	Effectifs ETP
Contractuels CDI	2	1,3
Contractuels CDD	35	30,23
Contrat de droit privé - contrat aidé	1	0,3
Apprentis	2	0,82
Service civique	1	0,8
Total	41	33,45

Durée des contrats des emplois permanents	Effectifs Physique	Effectifs ETP
Contrats - 6 mois	2	0,93
Contrats + 6 mois	6	5,25
Total	8	6,18



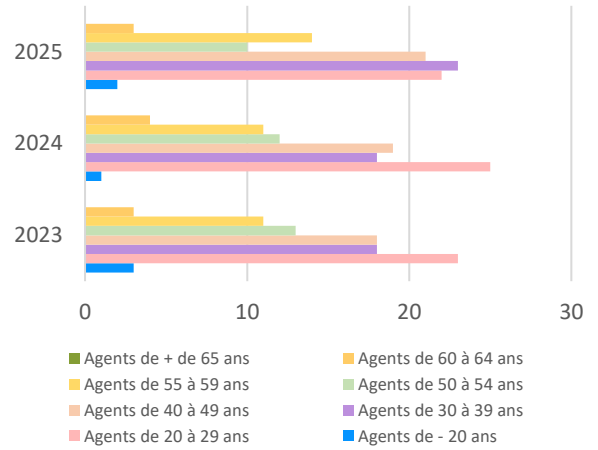
Salle à manger des Capucines rénovée

Métiers	Effectifs Physique	Effectifs ETP
Directeur (dont 1 apprenti)	2	1,17
Cadre de santé	1	1
RH-Finances	1	1
Economat	1	1
Agent d'accueil (dont 1 apprenti)	1	1
Infirmiers	8	7,34
Psychologue	1	0,6
Ergothérapeute	2	1,3
Aide-soignant (dont 1 apprenti)	62	56,29
Cuisinier	5	3,76
Aide-cuisine	10	7,26
Agent bio-nettoyage	5	4,49
Lingère	5	4,49
Agent technique	1	1,67
Animateur	1	1
Total	106	93,37

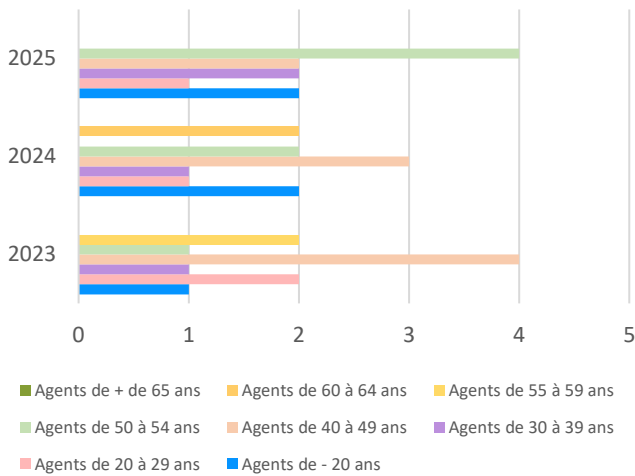
Répartition des effectifs par tranche d'âge

Effectif féminin	2023	2024	2025
Agents de - 20 ans	3	1	2
Agents de 20 à 29 ans	23	25	22
Agents de 30 à 39 ans	18	18	23
Agents de 40 à 49 ans	18	19	21
Agents de 50 à 54 ans	13	12	10
Agents de 55 à 59 ans	11	11	14
Agents de 60 à 64 ans	3	4	3
Agents de + 65 ans	0	0	0
Total	89	90	95

Effectif féminin



Effectif masculin



Effectif masculin	2023	2024	2025
Agents de - 20 ans	1	2	2
Agents de 20 à 29 ans	2	1	1
Agents de 30 à 39 ans	1	1	2
Agents de 40 à 49 ans	4	3	2
Agents de 50 à 54 ans	1	2	4
Agents de 55 à 59 ans	2	0	0
Agents de 60 à 64 ans	0	2	0
Agents de + 65 ans	0	0	0
Total	11	11	11

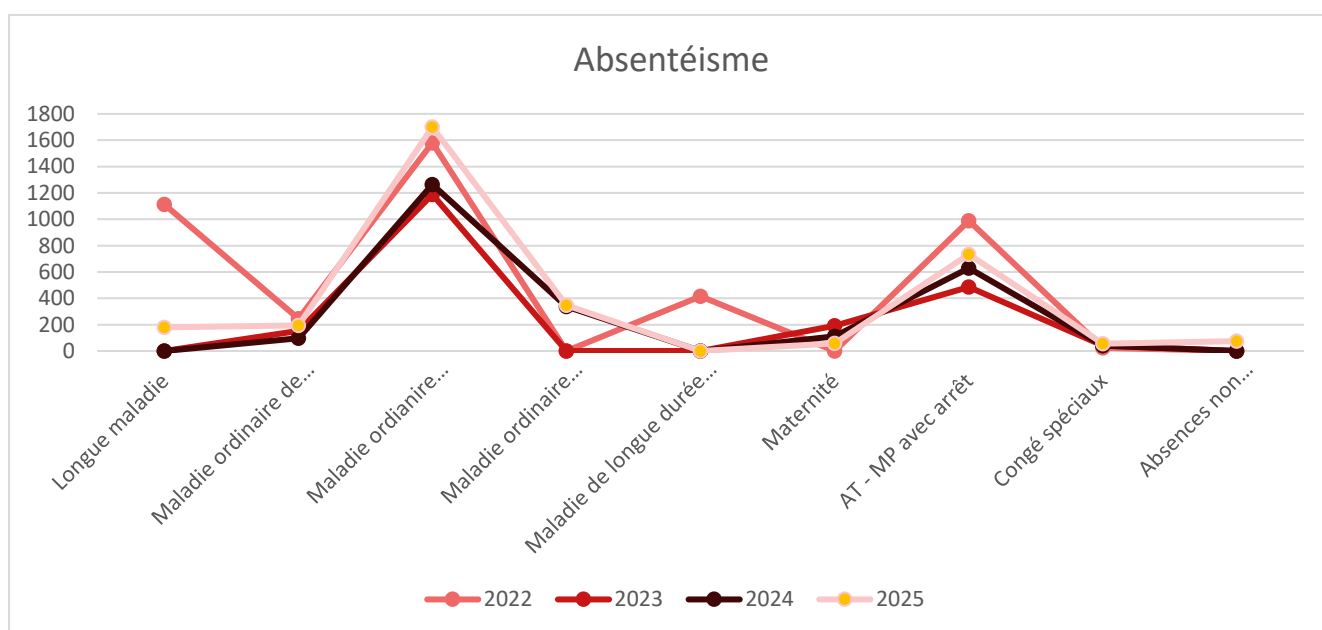


Portrait de résidents lors d'une rencontre intergénérationnelle avec Scott

B. Evolution de l'absentéisme par motif

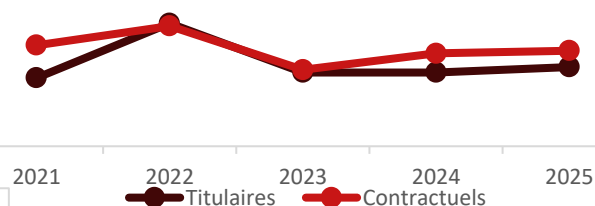
Nombre de jours calendaires
d'absence des effectifs (hors formation)

Arrêt	2022	2023	2024	2025
Longue maladie	1 113	0	0	180
Maladie ordinaire de courte durée < 6 jours	246	153	97	194
Maladie ordinaire moyenne durée > 6 jours < 6 mois	1 580	1 188	1 264	1700
Maladie ordinaire moyenne durée > 6 mois	0	0	338	348
Maladie de longue durée > 6 mois	414	0	0	0
Maternité	0	192	112	58
AT – MP avec arrêt	989	486	629	733
Congé spéciaux	25	42	41	56
Absences non rémunérées/non justifiées	-	-	-	76
Total	4 367	2 061	2 481	3345



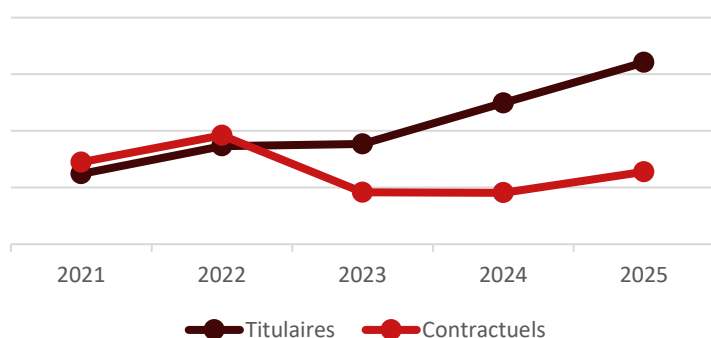
Agents en maladie	2021	2022	2023	2024	2025
Titulaires	25	45	27	27	29
Contractuels	37	44	28	34	35
Total	62	89	55	61	64

Nombre d'agents en arrêt maladie



Nombre de jours de maladie ordinaire

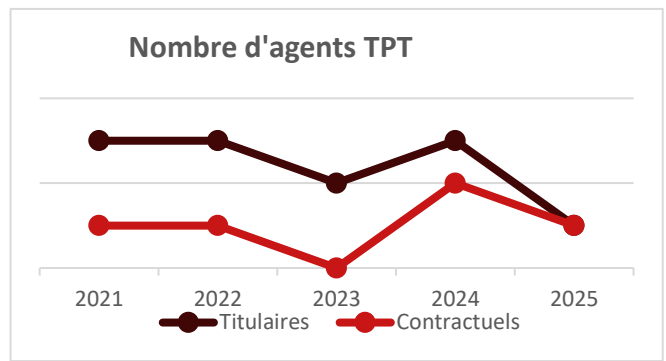
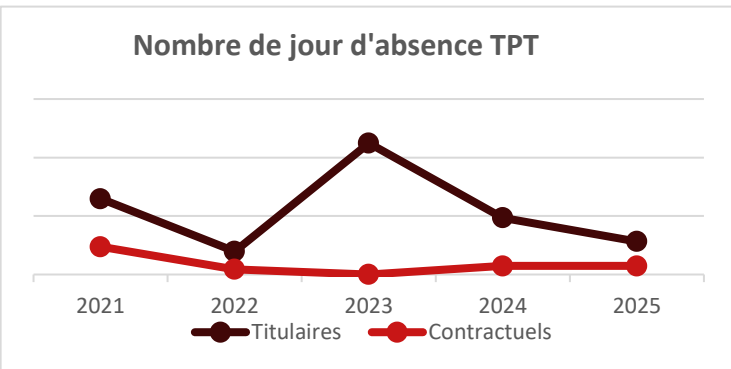
Nombre de jour d'arrêt maladie



Statut	2021	2022	2023	2024	2025
Titulaires	620	865	884	1 246	1 604
Contractuels	723	961	457	453	638
Total	1 343	1 826	1 341	1 699	2 242

Temps partiel thérapeutique

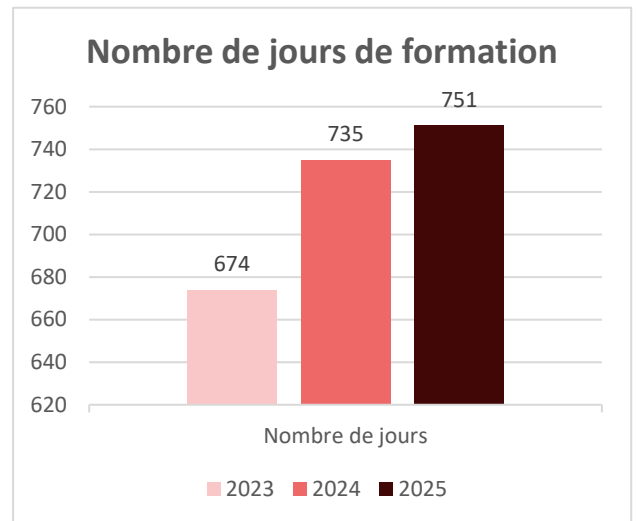
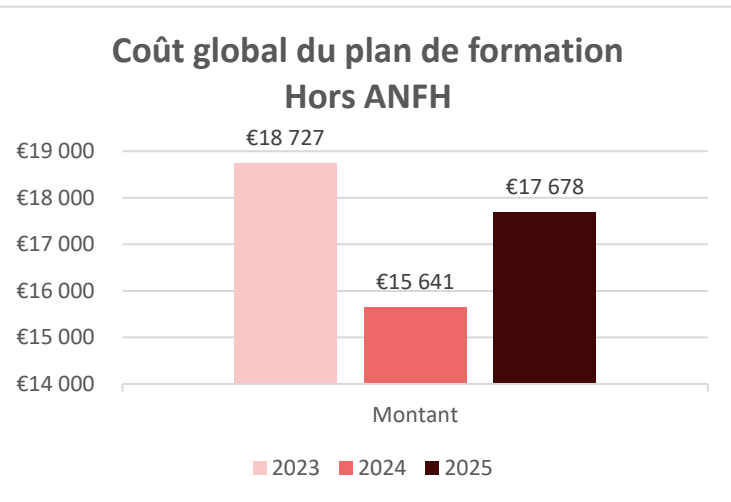
Statut	2021	2022	2023	2024	2025
Titulaires	3	3	2	3	1
Contractuels	1	1	0	2	1
Total	4	4	2	5	2



Statut	2021	2022	2023	2024	2025
Titulaires	259	79	449	194	113
Contractuels	95	18	0	29	29
Total	354	97	449	223	142

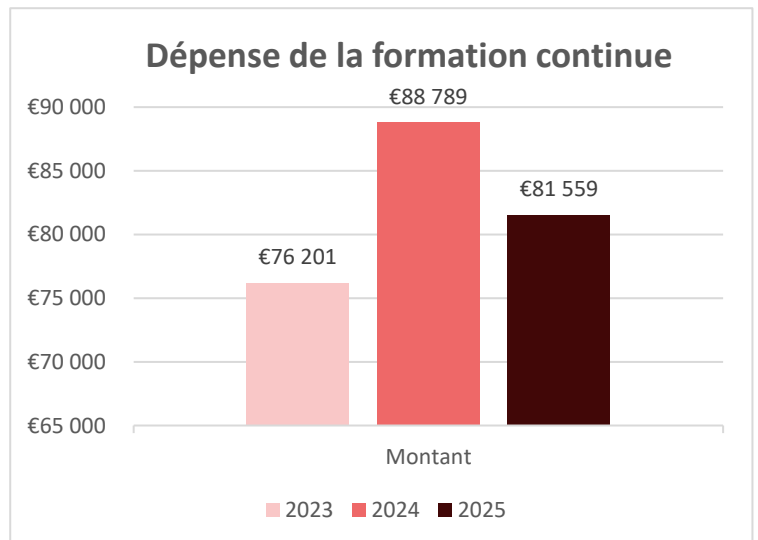
C. Les formations

Statut	2023	2024	2025
Nb d'agents	137	133	147
Nb de jours	674	735	751



-	2023	2024	2025
Montant	18 727 €	15 641 €	17 678 €

-	2023	2024	2025
Montant	76 201 €	88 789 €	81 559 €



Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

La formation PRAP-2S s'adresse principalement aux agents qui ont dans leur activité une part importante de travail physique : manutention de personnes, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail contraignantes prolongées. Ce qui peut nuire à leur santé (lombalgies, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

OBJECTIF VISÉ

L'agent devient acteur de sa santé et de sa sécurité. Il est capable de proposer de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles sur lesquelles il a possibilité d'agir.

→L'établissement a systématisé les formations PRAP-2S pour former l'ensemble des professionnels.

Deux sessions de formation regroupant une douzaine d'agents seront organisées chaque année afin de former l'ensemble des soignants.

D. Communication de l'Établissement via le site Internet

Programme des animations semaine 48

Les ingrédients utilisés pour les préparations culinaires peuvent contenir des allergènes. En cas de doute ou d'allergie connue à un ingrédient, merci de contacter le Service Restauration de l'établissement.

menu
Semaine du 24 au 30 Novembre

lundi	mardi	mercredi
Œufs mimosa salade Boudins grillés Frites Pêches au sirop Potage vermicelle Roulés feuilleté garnis Laitage	Taboulé Pot-au-feu Légumes Fruits Velouté de légumes Quenelles sauce aurore Tortis au beurre Fruits	Potage maison Poisson pané Carottes vichy Compote de pommes Potage de légumes Salade d'endives composée Entremet
jeudi	vendredi	samedi
Rillettes saumon mayonnaise Côtes de porc Ratatouille - pommes vapeur Fruits au choix Soupe de légumes Tomates farcies Purée Yaourts	Salade d'artichauts Nuggets Choux de Bruxelles - Pâtes Fruits au choix Potage Saint Germain Omelette au jambon Pommes cuites au four	Potage de légumes Paupiette de veau à la crème Poêlée de champignons frais Fruits Potage de légumes Saucisses de Strasbourg Purée de potiron Flans
dimanche		
Assiette de charcuterie beurre Aiguillettes de poulet cornflakes Haricots verts Tarte aux pommes rhubarbe		Velouté de légumes Farci poitevin Dessert au choix - Fruits

Newsletter transmise le 21.11.2025

Pour que les professionnels et les familles des résidents de l'établissement soient informés de la vie quotidienne de l'établissement, les informations sont publiées sur le site Internet de l'EHPAD *Les Capucines* ou envoyées à toutes les personnes inscrites à la Newsletters par mail.

Un espace dédié aux menus est mis à jour chaque semaine et propose aux familles et proches de découvrir ce que les résidents mangent de manière attractive et informative à travers un menu clair. Ceux-ci permettent de montrer que l'alimentation des résidents est saine et variée, et qu'elle répond à leurs besoins nutritionnels.

Animation
Semaine du 3 au 9 Novembre

***9h30 - Plage du linge**

lundi	jeudi
*11h - Atelier Mémoire 15h - Travaux Manuels / Entretien Individuels	*11h - Travaux Manuels 15 - Epluchage de légumes
mardi	vendredi
*11h - Groupe de paroles 15h - Loto	*11h - Atelier Mémoire 13h50 - Gym Groupe 1 14h30 - Entretien Individuel 14h50 - Gym Groupe 2
mercredi	dimanche
*10h - Gym Groupe 1 10h30 - Atelier Cuisine 11h - Gym Groupe 2 15h - Jeux + Dégustation gâteau anniversaire de Scott	*10h30 - Messe Anglaise

Cette espace présente également les différentes activités proposées aux résidents telles que les ateliers manuels, les sorties culturelles ou les activités sportives. Les familles et les proches peuvent ainsi s'informer sur les activités auxquelles leurs proches participent. Il est important de présenter ces animations car elles contribuent à maintenir l'activité, la participation des résidents et à lutter contre l'isolement.

Cette communication via le site Internet permet ainsi de renforcer le lien entre les résidents, leurs familles et l'EHPAD *Les Capucines* et de contribue à améliorer la transparence de l'établissement grâce à un accès plus simplifier aux informations sur les résidents et leur vie quotidienne.

Cérémonie de remise de l'insigne des Chevalier de la légion d'honneur



Cérémonie de remise de l'insigne des Chevalier de la légion d'honneur

M. MALAGA Yvon, soldat et résistant de l'armée française pour les forces françaises de l'intérieur du 9 Juin 1944 jusqu'au 26 Octobre 1944 lors de la Seconde Guerre Mondial, état...

[Lire la suite...](#)



Ensemble, faisons progresser les couvertures vaccinales !

REPUBLIQUE FRANÇAISE

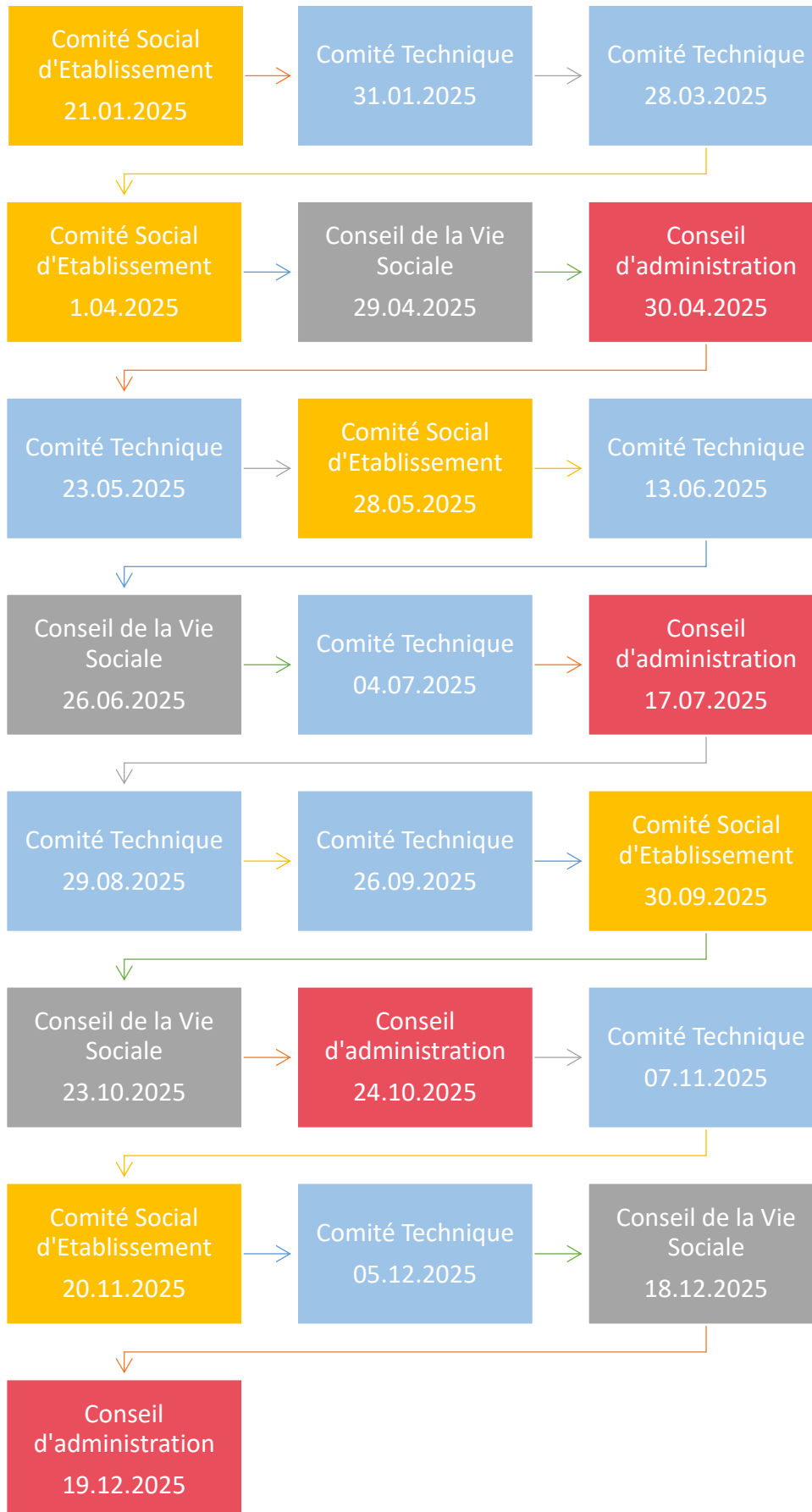
ars

COMEDIT

Newsletter transmise le
29.06.2025

19. Les instances de l'EHPAD en 2025

22 instances ont été réunies dans l'année 2025 à l'EHPAD « Les Capucines ».



ABREVIATIONS

AGGIR	Autonomie Gérontologie Groupe Iso-Ressources
AMP	Aide Médico Psychologique
ANAP	Agence nationale d'appui à la performance
ANESM	Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
ANFH	Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier
AS	Aide-Soignant(e)
ASH	Agent de Service Hospitalier
ATIH	Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
CA	Conseil d'Administration
CASF	Code de l'action sociale et des familles
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CLACT	Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (
COFIL	Comité de Pilotage
CTE	Comité Technique d'Etablissement
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DGS	Direction générale de la cohésion sociale
ESMS	Etablissement social et médico-social
GDS	Geriatric Depression Scale
GIR	Groupe Iso-Ressources
GMP	Gir Moyen Pondéré
IDE	Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat
IDEC	Infirmier(e) Coordonnatrice Diplômé(e) d'Etat
MMSE	Mini Mental State Examination
OMS	Organisation mondiale de la santé
PRAP-2S	Préventions des risques liés à l'activité physique adaptée
PVI	Projet de vie individualisé
RPS	Risques Psycho-Sociaux
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques



EHPAD Les Capucines

16 avenue Jean JAURÈS

86 400 CIVRAY



Tél : 05 49 87 02 91

Fax : 05 49 87 90 25

Mail : accueil@ehpadlescapucines.fr

<http://www.ehpadlescapucines.fr>